



REVUE REGIONALE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS, L'EMPLOI ET LE SECTEUR INFORMEL DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

2021



Cette revue a été réalisée avec l'appui financier de la **Commission de l'UEMOA** à travers le **Programme Statistique Régional 2015-2020** et l'appui technique d'**AFRISTAT**



**LES INSTITUTS NATIONAUX DE LA STATISTIQUE DES ETATS MEMBRES DE
L'UEMOA CONTRIBUTEURS**



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée-Bissau



Mali



Togo

Cahier 1

Conditions de vie de la population

Les conditions socioéconomiques du chef de ménage expliquent-elles les inégalités de scolarisation des enfants au Fondamental deuxième cycle au Mali? *Daouda Aba FANE, Kissima SIDIBE et Dr Siaka CISSE (INSTAT, Mali)*

Genre et engagement social au Togo, *Dodji Marcel ASSOGBAVI (Consultant), P'lanam Germain FAROUH (Consultant) et Komi AGBETI (INSEED, Togo)*

Profil du ménage vulnérable, *Alice TRAORE et B. François RAMDE (INSD, Burkina Faso)*

Pauvreté multidimensionnelle et informalité de l'emploi, *Karim SARA (INSD, Burkina Faso)*

Aperçu des migrations dans l'espace UEMOA, *Wanbitching WANSOUWE (ISSEA et LaRI, Cameroun) et Madior FALL (AFRISTAT, Mali)*

Les conditions socioéconomiques du chef de ménage expliquent-elles les inégalités de scolarisation des enfants au Fondamental deuxième cycle au Mali ?

Daouda Aba FANE ^a, Kissima SIDIBE ^a et Dr Siaka CISSE ^a

^a *Institut National de la Statistique, Mali.*

Résumé : Ce travail examine la relation entre les inégalités de scolarisation des enfants au fondamental deuxième cycle et les conditions socioéconomiques du chef de ménage. Pour effectuer les analyses et tester les hypothèses, les données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI, 2017) ont été utilisées et deux types d'analyse ont été appliqués. L'analyse bivariée et la régression logistique. Les principaux résultats montrent que les enfants vivant en milieu rural sont moins scolarisés que les enfants du milieu urbain. Les inégalités de scolarisation varient selon le milieu de résidence. En milieu urbain, le taux de fréquentation scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles. En revanche, en milieu rural, les filles sont mieux scolarisées que les garçons. En outre, des facteurs tels que le statut d'occupation du chef de ménage, le secteur institutionnel et le secteur d'activité dans lesquels il travaille et sa catégorie socioprofessionnelle jouent un rôle important dans la différenciation de la scolarisation des enfants. L'étude montre également que plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, plus l'enfant a la chance d'être scolarisé. Les enfants qui sont dans les ménages de grande taille ont moins de chance d'être scolarisés que ceux vivant dans les ménages de petite taille.

Mots clés : Conditions socioéconomiques du chef de ménage, Inégalités, scolarisation des enfants au Fondamental deuxième cycle, Mali.

Abstract: This work examines the relationship between the inequalities in the education of children at the second cycle Fundamental and the socioeconomic conditions of the head of household. To perform the analysis and test the hypotheses, data from the Integrated Regional Survey on Employment and the Informal Sector (ERI-ESI, 2017) were used and two types of analysis were applied: bivariate analysis and logistic regression. The main results show that children living in rural areas are less educated than children in urban areas. The inequalities in education vary according to the place of residence. In urban areas, the school attendance rate is higher for boys than for girls. On the other hand, in rural areas, girls are better educated than boys. In addition, factors such as the occupation status of the head of household, the institutional sector and the sector of activity in which he works and his socio-professional category play an important role in the differentiation of children's schooling. This study also shows that the more the level of education of the head of household increases, the more the child has the chance to be educated. The Children who are in large households are less likely to attend school than those living in small households.

Keywords: Socioeconomics conditions of the head of household, Inequalities, schooling of children at the second cycle Fundamental in Mali.

Introduction

Au Mali, l'éducation est une dimension importante du capital humain et constitue un secteur prioritaire pour le Gouvernement. La politique nationale en matière d'éducation et de formation professionnelle est mise en œuvre à travers le Programme Décennal de l'Éducation et de la Culture (PRODEC, 2018). Les objectifs nationaux en matière d'éducation et de formation s'inscrivaient dans les engagements pris par la communauté internationale pour rendre l'éducation primaire universelle et accessible à tous d'ici 2015, notamment lors du Forum tenu à Dakar. En outre, des mesures spécifiques ont été prises pour promouvoir l'égalité des sexes dans l'accès à une éducation et formation de qualité. Toutes ces actions entreprises par l'État ont permis d'améliorer le système éducatif. Ainsi, le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental était de 76,1% en 2016-2017 (77,2% chez les garçons contre 74,8% chez les filles). Au second cycle de l'enseignement fondamental, le taux brut de scolarisation s'élevait à 54,6% en 2016-2017. Au niveau de cet ordre d'enseignement, le taux

de scolarisation des garçons est légèrement inférieur à celui des filles (54,6% contre 53,2%) (EMOP, 2016-2017).

Cependant, si la mise en œuvre des différentes actions a été prépondérante dans les performances enregistrées, la crise que le pays a traversée en 2012 n'a pas permis de progresser sur la dernière phase du programme qui devrait s'atteler à mettre en œuvre des réformes relatives à l'amélioration de la qualité et au renforcement de la gestion décentralisée de l'éducation de base (UNICEF, 2017). De plus, l'éducation au Mali demeure confrontée à un certain nombre de défis majeurs, dont l'accès inégal selon l'âge et le sexe à l'enseignement et aux ressources de l'éducation. Par exemple, selon les données d'enquêtes ménages réalisées au cours de ces dernières années (EMOP, 2016-2017), les enfants d'une génération d'âge qui rentrent à l'école ne le font pas au même âge. En effet, à 7 ans (âge théorique d'entrée au fondamental), près de 59% seulement des enfants ont eu accès à l'école. Cette proportion évolue ensuite pour atteindre 67% à 8 ans et près de 70% autour de 11 ans. Au-delà de 11 ans, cette proportion présente désormais une tendance à la baisse, laissant présager que les jeunes de 11 ans, qui n'ont pas encore accédé au fondamental, ne le feront probablement plus. Ces données d'enquête révèlent également que malgré les mesures mises en place par les gouvernements successifs au Mali, les ménages maliens font toujours face à des obstacles retardant l'accès à l'école pour leurs enfants. Parmi ces freins, les données du PRODEC indiquent que : 1) malgré la politique de gratuité dans le public, les ménages maliens sont encore à ce jour contraints de s'acquitter de frais de scolarité non négligeables ; 2) les fournitures scolaires représentent une portion non négligeable des dépenses des ménages.

Les mesures gouvernementales ne permettant pas à elles seules d'éliminer les obstacles à l'accès à l'école au Mali, les ménages maliens s'appuient sur leurs propres ressources pour aider leurs enfants à accéder à l'école. Dans cette perspective, l'amélioration des conditions socioéconomiques des ménages constitue parfois un levier important pour accroître le taux de scolarisation des enfants au Mali. À cet effet, il nous apparaît clairement qu'une analyse de la relation entre les conditions socioéconomiques du chef de ménage et la scolarisation des enfants est nécessaire afin : 1) de comprendre les niveaux de scolarisation actuels au Mali et 2) d'orienter les actions des décideurs en vue d'une réduction des écarts constatés entre filles et garçons, milieu urbain et rural, enfants issus des ménages pauvres et ceux des ménages riches en matière de scolarisation et entre les enfants vivants dans les ménages dont les caractéristiques économiques du chef de ménage sont différentes.

Dans ce contexte, la présente étude cherche à répondre à la question suivante : les conditions socioéconomiques des chefs de ménage expliquent-elles les inégalités de scolarisation au fondamental deuxième cycle au Mali ? Autrement dit, dans quelle mesure les caractéristiques économiques du ménage et de son chef influencent-elles la scolarisation des enfants au fondamental deuxième cycle ?

Pour répondre à ces questions, l'article proposé présente une revue de la littérature sur les difficultés d'accès à l'enseignement, en se basant sur les travaux empiriques menés au Mali et ailleurs (première partie). La deuxième partie présente la méthodologie. Dans la troisième partie, nous présenterons les principaux résultats et les discuterons au regard des hypothèses émises sur les difficultés d'accès à l'école au Mali.

1. Revue de la littérature

Les études sur la scolarisation dans le monde sont nombreuses et abordent généralement ces questions soit sous l'angle de l'offre soit sur celui de la demande scolaire. Ainsi, pour Gérard (2001) : « l'offre scolaire est le produit des politiques étatiques tandis que la demande d'éducation est le fait que les populations scolarisent leurs enfants ou non ». L'offre éducative comprend non seulement les infrastructures éducatives, mais aussi le personnel enseignant, le matériel didactique, le contenu de l'enseignement, etc. Ainsi, la proximité des infrastructures éducatives, mais aussi leurs équipements, leur accessibilité financière, les qualifications du corps enseignant, etc., sont autant de facteurs qui peuvent influencer la propension des familles ou des parents à envoyer les enfants à l'école ainsi que le choix de l'école. Cependant, comme l'écrit Pilon (1991), « face à une même offre scolaire faible ou forte, on observe des disparités en ville comme en campagne ». Ainsi, l'offre ne suffit pas à elle seule,

pour expliquer la non-scolarisation des enfants. La demande d'éducation des ménages par leurs comportements en matière de scolarisation des enfants est à prendre en considération dans l'étude des déterminants de la scolarisation. « On aura mis l'école en place, on y aura mis les équipements nécessaires, on y aura affecté les enseignants les plus qualifiés, la décision d'envoyer les enfants à l'école dépendra aussi (et peut-être même davantage) de facteurs relevant du niveau familial » (Kobiané, 2006).

Les approches de l'offre et de la demande font émerger une autre condition importante pour rehausser le taux de scolarisation des enfants : la condition économique du ménage. En effet, plusieurs travaux indiquent que la condition économique du ménage joue un rôle non moins important dans la décision des parents de scolariser leurs filles. En d'autres termes, plus le ménage est pauvre monétairement, moins il scolarise ses filles, ce qui permet de dégager des ressources et d'accroître les investissements scolaires nécessaires à l'éducation des garçons. A cet égard, pour ADJIWANOU (2005) « au fur et à mesure que le niveau de vie monétaire du ménage augmente, l'apport des enfants n'est plus capital dans la survie du ménage qui cherche plutôt à garantir son bien-être futur à travers une scolarisation de plus en plus accrue des enfants ». Pour KOBIANE (2006), s'intéressant aux déterminants de la scolarisation au Burkina Faso, l'amélioration du niveau de vie des ménages s'accompagne non seulement d'un accroissement du niveau de scolarisation des enfants, mais également d'une diminution de la discrimination entre filles et garçons. Pour YARO Y. (1996), « les ménages dont le chef appartient à une catégorie sociale supérieure scolarisent de manière relativement importante leurs enfants, tout en leur assurant de meilleures conditions scolaires par l'octroi d'une grande partie (ou de l'ensemble) du matériel pédagogique nécessaire à la réussite des études. A l'opposé, les catégories sociales les plus modestes, ou ayant des revenus limités, ne peuvent qu'offrir des conditions scolaires incomplètes ou médiocres, et seulement à une partie de leur progéniture, qu'ils ont préalablement choisi de scolariser (cas des agriculteurs) ». Au Cameroun, WAKAM (2002) trouve que le niveau de vie des ménages est partout positivement associé à la scolarisation des enfants. Ainsi, plus le niveau de vie d'un ménage est bas, plus les chances de scolarisation des enfants sont faibles dans ce ménage et vis-versa. Analysant les efforts des pays de l'Afrique de l'Ouest vers l'atteinte des OMD relatives à l'éducation, K. ADOU (2006) affirme que « le premier obstacle à la scolarisation est la pauvreté. La quasi-totalité des enfants non scolarisés souffre de pauvreté. Les familles n'ont pas les moyens de financer l'éducation de leurs enfants et sont souvent forcées de choisir entre ceux qui iront à l'école et ceux qui resteront à la maison ou iront travailler. Lorsque le choix est à faire entre un garçon et une fille, les parents choisissent de scolariser le garçon ».

Selon les résultats de l'analyse de l'évolution des facteurs explicatifs de la scolarisation différentielle selon le sexe au Mali entre 1996 et 2006 (Cissé, 2011), le niveau de vie est un facteur important pour expliquer la scolarisation des enfants au Mali. En effet, les enfants vivant dans les ménages à niveau de vie faible ont : 1) moins de chance de fréquenter l'école par rapport à ceux qui vivent dans les ménages de niveau de vie moyen et 2) beaucoup moins de chance par rapport aux ménages de niveau de vie élevé. En outre, l'activité du chef de ménage apparaît dans certaines études comme un facteur de discrimination des enfants en matière de scolarisation. En effet, les enfants appartenant aux ménages où le chef est un travailleur indépendant ont moins de chance de ne pas être scolarisés, comparativement à ceux appartenant aux ménages où le chef est un travailleur salarié. Ainsi, selon Levison (1997), la scolarisation des enfants s'explique par le fait que le chef de ménage salarié peut difficilement compter sur la participation d'un enfant à son activité économique afin d'augmenter son rendement. Cela ne serait pas le cas du travailleur indépendant qui pourra espérer une augmentation de son gain monétaire en intégrant un enfant dans la chaîne de production qu'il contrôle (petit restaurant, petits commerces, ateliers d'artisanat, etc.). ADJIWANOU (2005) aboutit au même constat dans le cadre du Togo où la probabilité de scolarisation des enfants est augmentée de 44% lorsque le père exerce dans l'administration, par rapport aux pères qui exercent dans une profession libérale. Ainsi, le fait que le père soit salarié augmente fortement et significativement la propension des enfants à fréquenter. Par contre, un père employeur réduit les chances de fréquentation dans la mesure où les enfants peuvent être amenés à assister leurs parents dans leurs activités (ADJIWANOU, 2005).

Cette revue de la littérature a révélé : 1) le rôle des conditions socio-économiques du chef de ménage dans l'explication des inégalités de scolarisation des enfants et 2) les caractéristiques liées aux

conditions de vie du ménage comme déterminant des inégalités de scolarisation des enfants. Dans cette perspective, l'hypothèse principale sur laquelle repose le présent papier est qu'il existe un lien étroit entre les caractéristiques économiques du ménage et de son chef et les inégalités de scolarisation des enfants.

- En effet, plus un ménage est riche, plus la probabilité que ses enfants soient scolarisés est élevée. En revanche, plus le ménage est pauvre, plus la probabilité que ses enfants soient scolarisés est faible (H 1).
- La scolarisation des enfants est influencée par le niveau de vie du ménage dans lequel vit l'enfant. Les enfants vivant dans un ménage de niveau de vie élevé ont plus de chance d'être scolarisés que ceux vivant dans un ménage très pauvre (H2).
- La scolarisation des enfants est influencée par la nature du secteur d'activité où le chef de ménage exerce son emploi. En effet, les enfants issus d'un ménage dont le chef a une occupation dans l'agriculture, l'élevage et la pêche ont moins de chance de fréquenter l'école que ceux vivant dans un ménage dont le chef a un emploi dans les secteurs secondaire et tertiaire (H3).
- La scolarisation des enfants est influencée par la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage. Ainsi, les enfants issus d'un ménage dont le chef a un emploi de cadre, d'ouvrier ou occupe un emploi qualifié ont plus de chance de fréquenter l'école que ceux vivant dans un ménage dont le chef a un emploi de travailleur indépendant, manœuvre ou d'ouvrier non qualifié (H4). En effet, les cadres, les employés ou les ouvriers qualifiés peuvent prévaloir d'un revenu leur permettant de faire face aux dépenses scolaires de leurs enfants.
- La scolarisation des enfants est influencée par le niveau d'instruction du chef de ménage. En effet, les différences de fréquentation scolaire sont moins fortes chez les enfants vivant dans les ménages dont le chef a un niveau d'instruction secondaire ou supérieur ; ces derniers scolarisent plus leurs enfants que ceux dont le chef est sans niveau d'instruction. (H5).

2. Données et méthodologie

La démarche méthodologique dans le cadre de cette étude consiste à présenter la source des données utilisées, les variables de l'étude et la méthode d'analyse adoptée

2.1. Source de données

Les données utilisées dans cette étude proviennent de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée en 2017 au Mali et dans les autres pays de l'UEMOA. L'ERI-ESI est une opération statistique d'envergure nationale et couvrant deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacune des 8 régions et le district de Bamako du pays, à savoir : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal¹ et le district de Bamako.

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2009. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient 20 121 zones de dénombrement (ZD).

¹ Kidal n'a pas été enquêtée

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Au premier degré 983 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre varié de 6 à 10 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 7 837 ménages.

2.2. Variables de l'étude

Le choix des variables de l'étude dépend essentiellement des objectifs, des hypothèses mais aussi de leur disponibilité au niveau de la base de données.

On distingue deux catégories de variables, à savoir la variable dépendante (variable à expliquer) et les variables indépendantes (ou variables explicatives).

Variable dépendante

La variable dépendante est la fréquentation scolaire actuelle (au moment de l'enquête) des enfants de 13 à 15 ans au fondamental deuxième cycle. C'est une variable dichotomique ayant pour modalités :

- Oui si l'enfant fréquente au moment de l'enquête un établissement d'enseignement scolaire formel du fondamental 2 ;
- Non si l'enfant ne fréquente pas au moment de l'enquête un établissement d'enseignement scolaire formel du fondamental 2.

Variables indépendantes

Les variables indépendantes liées aux caractéristiques économiques du ménage et du chef de ménage susceptibles d'influencer les inégalités de scolarisation sont les suivantes :

- Caractéristiques socioéconomiques du ménage : Niveau de vie du ménage de l'enfant et taille du ménage.

Ce niveau de vie est non monétaire et est un indicateur composite constitué des variables sur les caractéristiques du logement et la possession d'un certain nombre de biens détenus par le ménage.

- Caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage : Statut d'occupation (en emploi, en situation de chômage ou d'inactivité) du chef de ménage, Catégorie socioprofessionnelle (Cadre, ouvrier, manœuvre, apprenti, aide familiale ou indépendant) du chef de ménage, Secteur institutionnel (public ou privé) et Secteur d'activité du chef de ménage (primaire, secondaire et tertiaire) dans lequel travaille le chef de ménage.
- Le sexe de l'enfant

Les relations de toutes ces variables indépendantes avec la variable dépendante sont contrôlées par le niveau d'instruction du chef de ménage et le milieu de résidence de l'enfant.

2.3. Méthode d'analyse

Dans cette partie, il s'agira, dans un premier temps, d'effectuer une analyse descriptive bi-variée afin de mesurer le degré de liaison entre certaines variables et la scolarisation des enfants au fondamental deuxième cycle. Cette analyse permettra déjà d'avoir des présomptions sur les liens entre la scolarisation et ces variables. Dans un second temps, nous ferons une analyse de la régression logistique afin d'étudier profondément les liens existants entre la variable expliquée (scolarisation des enfants au fondamental deuxième cycle) et les variables explicatives retenues.

Le choix du modèle se justifie par la nature de la variable dépendante qui est dichotomique mais aussi par l'objectif de l'étude qui est d'expliquer les inégalités de scolarisation des enfants au fondamental deuxième cycle par les conditions socioéconomiques du chef de ménage. Le modèle logistique binaire est utilisé lorsque la variable d'intérêt à modéliser est dichotomique, comportant la modalité 1 si le phénomène à étudier est observé et 0 sinon.

On considère les variables y_i , $i=1, \dots, N$ définies par :

$$y_i = \begin{cases} 1, & \text{si l'enfant } i \text{ est scolarisé au fondamental deuxième cycle} \\ 0, & \text{si l'enfant } i \text{ n'est pas scolarisé au fondamental deuxième cycle} \end{cases}$$

On connaît K caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage, mesurées par les variables x_1, x_2, \dots, x_K . La nature dichotomique de la variable Y rend inadaptable l'estimation de type linéaire du lien entre $Y = (y_1, y_2, \dots, y_N)$ et les caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage.

$X = (x_1, x_2, \dots, x_K)$. Dans cette situation, on modélise le lien entre X et la probabilité de survenance de la scolarisation des enfants $P(Y = 1)$. La modélisation devient alors :

$$P(Y = 1/X) = F(\beta X) \quad (1)$$

où F est la fonction de répartition de la loi logistique et β les paramètres du modèle.

L'estimation des paramètres se fait par la méthode du maximum de vraisemblance et l'interprétation des résultats est faite à l'aide des « odds ratio »

L'odds ratio (OR) est une mesure d'association, qui mesure le lien entre la caractéristique x_i et la survenance de l'évènement $y = 1$. La formule est donnée par :

$$OR = \frac{P(y = 1 / x_i = 1)}{P(y = 0 / x_i = 1)} \bigg/ \frac{P(y = 1 / x_i = 0)}{P(y = 0 / x_i = 0)}$$

Si $OR > 1$ (resp. $OR < 1$), le lien entre y et x est positif (resp. négatif)

L'effet marginal d'une variable est la seconde manière d'évaluer la significativité pratique du paramètre qui lui est associée. Cette seconde solution a l'avantage de rendre les résultats d'un logit plus faciles à lire qu'avec l'approche par les odds ratio. L'effet marginal de la variable qualitative x_i sur la probabilité $P(Y = 1/X)$ est la différence de la probabilité $P(Y = 1/X)$ pour $x_i = 1$ d'une part et pour $x_i = 0$.

3. Résultats

3.1. Analyse descriptive

Cette partie permet d'analyser le lien entre la fréquentation scolaire actuelle des enfants au deuxième cycle de l'enseignement fondamental et les caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage et du ménage.

- **Fréquentation scolaire des enfants selon les caractéristiques de l'enfant**

Il ressort des résultats du tableau 1 qu'il y a presque une parité en matière de fréquentation scolaire entre filles et garçons grâce aux efforts conjugués du Gouvernement et de ses partenaires de l'éducation pour améliorer la scolarisation féminine. En effet, le taux net de fréquentation au fondamental deuxième cycle pour les garçons est de 38,8 % et de 38,9 % pour les filles. Toutefois, en milieu urbain, les garçons sont mieux scolarisés que les filles (53,7% contre 47,4%). En milieu rural, ce sont les filles qui sont un peu plus scolarisées (29,3%). Ces résultats pourraient s'expliquer par les actions de sensibilisation pour la scolarisation accrue des filles et les effets bénéfiques des différents programmes de l'éducation. En outre, ils interpellent également les différents acteurs de l'éducation à poursuivre les efforts de scolarisation des enfants notamment celle des filles en milieu urbain.

Par ailleurs, les enfants du milieu rural sont moins scolarisés que ceux vivant en milieu urbain (50,3% contre 28,0%).

Tableau 1 : Taux net de scolarisation élargi au fondamental 2 selon le milieu de résidence et de l'enfant.

Caractéristiques	Urbain	Rural	Total
Sexe de l'enfant			
Masculin	53,7	27,0	38,8
Féminin	47,4	29,3	38,9
Total	50,3	28,0	38,8

Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

- **Fréquentation scolaire des enfants selon l'occupation du chef de ménage**

La relation entre le statut d'occupation du chef de ménage et la scolarisation des enfants n'est pas directe. L'influence de l'occupation passerait par le revenu du chef de ménage, qui dépend de l'activité de ce dernier et qui permet aux ménages d'améliorer leurs conditions de vie, d'investir dans le capital humain de leurs enfants (Lachaud, 2007).

Il ressort de l'analyse des données que les enfants sont relativement plus scolarisés dans les ménages dont les chefs sont en emploi (43,2%). Ils sont suivis par les enfants des chefs de ménage chômeurs (42,9%).

Ces mêmes résultats sont observés lorsque le chef de ménage est sans niveau d'instruction ou s'il a un niveau primaire. En effet, les enfants vivant dans les ménages où le chef est en emploi ou au chômage sans niveau d'instruction (35,9% et 34,5%) ou ayant un niveau primaire (48,5% et 72,7%) sont les plus nombreux à être scolarisés.

- **Fréquentation scolaire des enfants selon le secteur institutionnel dans lequel le chef ménage travaille**

Le fait que le chef de ménage travaille dans le secteur public favorise la scolarisation des enfants. Ainsi, les enfants issus des ménages dont les chefs travaillent dans le secteur public sont plus scolarisés (59,3 %) que ceux vivant dans les ménages dirigés par des chefs exerçant leur emploi dans le secteur privé (40,8 %), et ce quel que soit le niveau d'instruction du chef de ménage.

- **Fréquentation scolaire des enfants selon le secteur d'activité dans lequel le chef de ménage travaille**

L'examen de la répartition des enfants scolarisés au fondamental deuxième cycle selon le secteur d'activité du chef de ménage (tableau 1) montre que les enfants des chefs de ménage travaillant dans le secteur tertiaire (49,3 %) et les enfants des chefs qui travaillent dans le secteur secondaire (48,3 %) sont davantage plus scolarisés que ceux vivant dans les ménages dont les chefs sont dans le secteur primaire (31,9 %).

On observe cette même tendance aussi bien pour les ménages dirigés par des personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction et pour ceux dont les chefs ont un niveau supérieur où les proportions sont respectivement de 41,8 % et 39,1 % ; de 53,2 % et 52,4 %.

- **Fréquentation scolaire des enfants selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage**

La catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage est associée à la scolarisation des enfants. Le type d'activité économique du chef de ménage apparaît dans certaines études comme un facteur de discrimination des enfants en matière de scolarisation.

Il ressort du tableau 1 que les enfants des chefs de ménage cadres sont les plus scolarisés (61,9%). Les enfants issus des ménages dont les chefs sont des ouvriers occupent le deuxième rang, avec un taux de fréquentation scolaire de 56,3%. En revanche, les enfants vivant dans les ménages dont les chefs sont des manœuvres, des indépendants et des aides familiales sont les moins scolarisés (respectivement 33,1%, 38,0% et 24,3%).

La répartition des enfants scolarisés selon le niveau d'instruction du chef de ménage indique que le taux de fréquentation scolaire est le plus élevé chez les enfants vivant dans les ménages dirigés par des chefs qui sont des cadres ou des ouvriers, et ce quel que soit le niveau d'étude considéré.

Tableau 2 : Taux net de scolarisation élargi au fondamental 2 par caractéristiques socioéconomiques et selon le niveau d'instruction du chef de ménage

Caractéristiques CM	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Occupation					
Occupé	35,9	48,5	64,8	52,9	43,2
Chômeurs	34,5	72,7	33,3	33,3	42,9
Inactifs	26,6	41,6	62,6	60	32,7
Total	31,5	46,7	65,5	54,4	38,4
Secteur institutionnel					
Public	50	63,3	65,2	56,5	59,3
Privé	35,5	47	64,6	45,5	40,8
Total	35,9	48,5	64,8	52,9	43,2
Secteur d'activités					
Primaire	30	35,6	66,7	50	31,9
Secondaire	39,3	55,3	70,3	52,4	48,3
Tertiaire	41,8	52,6	63,2	53,2	49,3
Total	35,9	48,5	64,8	52,9	43,2
Catégorie socioprofessionnelle					
Cadre	-	-	76	55,5	61,9
Ouvrier	49,6	61,6	63,8	47,1	56,3
Mancœuvre	29,7	45,2	25	-	33,1
Indépendant	34,5	44,3	54,7	14,3	38
Aide familiale	33,5	36,8	33,3	-	24,3
Total	35,9	48,5	64,8	52,9	43,2

Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

- **Fréquentation scolaire des enfants selon le niveau de vie du ménage**

Plusieurs travaux indiquent que la condition économique du ménage joue un rôle non moins important dans la décision des parents à scolariser leurs enfants.

Cependant, contrairement aux résultats de ces différents travaux relatifs à l'influence du niveau de vie monétaire sur la décision de scolariser les enfants, les données du tableau 3 révèlent que le niveau de vie non monétaire n'est pas un facteur de différenciation de scolarisation des enfants quel que soit le milieu de résidence du ménage. En effet, les enfants issus des ménages pauvres sont autant mieux scolarisés que ceux vivant dans les ménages riches.

- **Fréquentation scolaire des enfants selon la taille du ménage**

Dans la présente étude, la taille du ménage n'influence pas la fréquentation scolaire des enfants scolarisables au fondamental deuxième cycle. En effet, le taux net de fréquentation scolaire des enfants augmente de 33,1% à 42,9% lorsque les enfants appartiennent à des ménages de 2 à 3 personnes à 6 à 8 personnes pour enfin baisser à 36,2% pour les ménages de 9 personnes et plus.

Ce résultat est le même lorsque les ménages se trouvent en milieu rural. A contrario, en milieu urbain, plus la taille du ménage augmente, plus grand relativement est le taux net de fréquentation scolaire des enfants.

- **Fréquentation scolaire des enfants selon le sexe du chef de ménage**

Le sexe du chef de ménage serait associé à la scolarisation des enfants. À l'exception des études de Barros, Fox et Mendoza (1997) en Amérique latine, de nombreux travaux (Vreyer, 1993; Clevenot et Pilon, 1996; Kobiané, 2003; Lloyd et Blanc, 1996; Wakam, 2002) réalisés en Afrique subsaharienne révèlent que les enfants vivant dans les ménages dirigés par les femmes sont de loin les mieux scolarisés que ceux vivant dans les ménages dirigés par des hommes et que la sous-scolarisation féminine y est moindre.

Les résultats du tableau montrent que le taux net de fréquentation scolaire au fondamental deuxième cycle est plus élevé chez les enfants vivant dans des ménages dirigés par les femmes (44,3%) que chez ceux issus des ménages dont les chefs sont des hommes (38,0%). Cette tendance est la même en milieu rural où les femmes chefs de ménage scolarisent plus leurs enfants (37,7%) comparativement aux hommes chefs de ménages (27,0%). En revanche, en milieu urbain, ce sont les ménages dirigés par les hommes qui scolarisent un peu plus leurs enfants (50,6%) que ceux dont les chefs sont des femmes (48,5 %).

Tableau 3 : Taux net de scolarisation élargi au fondamental 2 selon le milieu de résidence, le niveau de vie et la taille du ménage, le sexe du CM et de l'enfant

Caractéristiques	Urbain	Rural	Total
Niveau de vie non monétaire			
Le plus pauvre	51,2	28,2	39,2
Second	50,6	28,4	39,0
Moyen	50,6	27,7	39,1
Quatrième	47,6	28,8	38,2
Le plus riche	51,5	27,3	38,8
Total	20,3	28,0	38,8
Taille du ménage			
Une personne	-	-	-
2 à 3 personnes	42,9	24,6	33,1
4 à 5 personnes	50,2	26,8	38,8
6 à 8 personnes	50,4	34,4	42,9
9 personnes et plus	50,8	24,7	36,2
Total	50,3	28	38,8
Sexe du CM			
Homme	50,6	27,0	38,0
Femme	48,5	37,7	44,3
Total	50,3	28,0	38,8

Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

3.2. Analyse explicative

L'objectif de cette partie est d'identifier dans une approche multivariée, les facteurs explicatifs de la scolarisation au fondamental 2 des enfants au Mali. L'analyse multivariée est basée sur le modèle de régression logistique dont les justifications et fondements théoriques ont été abordés au niveau de la méthodologie.

Le tableau 3 présente les résultats les plus significatifs des estimations de la régression logistique. Il présente les odds ratios des modalités des variables les plus significatives².

Le modèle saturé a été choisi car il permet de mesurer l'effet net de chaque variable indépendante sur la variable dépendante mais aussi d'identifier des facteurs explicatifs des inégalités de scolarisation des enfants au fondamental deuxième cycle.

- **Influence du sexe de l'enfant**

Les résultats de la régression logistique montrent une relation significative entre la scolarisation des enfants et le sexe de l'enfant au seuil de 5%.

Malgré des efforts considérables pour améliorer le niveau de scolarisation des filles, des inégalités demeurent entre garçons et filles. En effet, les filles ont 13 % moins de chance de fréquenter l'école que les garçons.

L'explication de ces inégalités reste complexe dans une société caractérisée par des inégalités de genre, où la place sociale assignée aux hommes et aux femmes détermine fortement le « *champ des scolarités possibles* ». Les rôles des femmes dans la société malienne, les travaux domestiques effectués par la jeune fille pour aider sa maman, les grossesses précoces et les mariages d'enfants font que la scolarisation de la fille s'interrompt. Le garçon est quant à lui tout naturellement amené à fréquenter l'école, parce que son rôle est à termes d'assurer la subsistance du ménage.

- **Influence du sexe du chef de ménage**

Le sexe du chef de ménage a une influence significative à 5% sur la scolarisation des enfants. Les études portant sur les déterminants de la scolarisation ont montré que les femmes chefs de ménage scolarisent davantage les enfants dont elles ont la charge que leurs homologues hommes. Les résultats auxquels nous sommes parvenus vont dans le même sens. Ainsi, un enfant vivant dans un ménage dirigé par une femme a 34% plus de chance d'être scolarisé que celui qui vit dans un ménage dont le chef est un homme. Ces résultats rejoignent ceux trouvés par Wakam (2002), à savoir la scolarisation est mieux assurée par les ménages dirigés par une femme que par ceux dirigés par les hommes. Les

² Le niveau de significativité est exprimé par le nombre d'étoiles : (***) significatif au seuil de 1% correspondant à un degré de confiance de 99% ; (**) significatif au seuil de 5% ou 95% de degré de confiance et (*) significatif au seuil de 10% ou 90% de degré de confiance.

explications généralement évoquées sont que les femmes répartissent mieux les ressources dans un ménage (Lloyd et Blanc, 1996). On pourrait également expliquer ces résultats par le fait que les chefs de ménage hommes ont beaucoup plus de personnes à leur charge, ce qui rend difficile la scolarisation de tous les enfants du ménage.

- ***Influence de la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage***

L'appartenance à une certaine catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage réduit les chances de l'enfant issu de ce ménage d'être scolarisé. Ainsi, les enfants des chefs de ménage manœuvres et indépendants ont respectivement 46 % et 37% moins de chance de fréquenter l'école que ceux vivant dans les ménages dont les chefs sont des cadres.

- ***Influence du niveau de vie du ménage***

Le niveau de vie du ménage est un facteur explicatif de la fréquentation scolaire des enfants. Dans la présente étude, le niveau de vie du ménage est non monétaire et n'est significatif que pour le niveau de vie moyen au seuil de 10%. En effet, un enfant vivant dans cette catégorie de ménage a 2,8 fois plus de chance de fréquenter l'école que celui qui réside dans un ménage très pauvre.

Les ménages appartenant au niveau de vie le plus pauvre n'arrivent pas à se procurer les ressources financières nécessaires pour assurer certaines charges (achats des tenues, des livres et l'APE) en dépit de la gratuité de l'enseignement fondamental.

- ***Influence de la taille du ménage***

Les résultats de la régression montrent un effet significatif de la taille du ménage sur la décision de scolariser les enfants. Ils indiquent que les enfants qui vivent dans les ménages de 6 à 8 personnes ont 90% plus de chance d'être scolarisés que ceux issus des ménages de 2 à 3 personnes contrairement aux résultats de certaines études qui révèlent que : plus la taille du ménage augmente, moins les enfants sont scolarisés. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait les ménages de grande taille adoptent de nouvelles formes d'échanges interindividuels et de nouvelles stratégies de fonctionnement ou de survie et par la solidarité entre les membres de ces ménages.

- ***Influence du niveau d'instruction du chef de ménage.***

Le niveau d'instruction du chef de ménage détermine significativement la fréquentation scolaire au seuil de 5%. Les résultats trouvés sont conformes à ce qui ressort de la littérature, à savoir plus le chef de ménage est instruit, plus les chances de fréquentation scolaire sont élevées pour les enfants. Lorsque le chef de ménage a un niveau d'étude primaire, un enfant dans le ménage de ce dernier a 1,6 fois plus de chance d'aller à l'école comparativement à celui qui est sous l'autorité d'un chef de ménage sans niveau d'instruction. En outre, quand le niveau d'instruction du chef de ménage est secondaire ou supérieur, l'enfant a respectivement 2,7 fois et 1,4 fois plus de chance d'être scolarisé que celui qui vit avec un chef de ménage sans niveau d'instruction.

- ***Influence du milieu de résidence***

Le milieu de résidence exerce une influence significative sur la scolarisation des enfants au seuil de 5%. Dans la répartition de l'offre scolaire en termes d'infrastructures, du nombre d'enseignements, de matériels didactiques, le milieu rural demeure défavorisé par rapport au milieu urbain. Ainsi, les enfants résidant en milieu rural ont 48% moins de chance d'être scolarisés comparativement aux enfants du milieu urbain.

Tableau 4 : Rapports de chance de la scolarisation des enfants de 13 à 15 ans au Fondamental deuxième cycle suivant les caractéristiques socioéconomiques du chef de ménage et celles des ménages dans lesquels ils vivent.

Variables	Scolarisation au fondamental 2. Odds ratio
Sexe de l'enfant	
Masculin	Réf.
Féminin	0,865**
Catégorie socio professionnelle	
Cadre	Réf.
Ouvrier	0,908
Manceuvre	0,542**
Indépendant	0,629**
Aide familiale	0,765
Chômeur	0,668
Inactif	0,594**
Secteur d'activité	
Primaire	Réf.
Secondaire	1,272
Tertiaire	1,114
Niveau de vie du ménage	
Le plus pauvre	Réf.
Pauvre	0,818
Moyen	2,886*
Riche	0,799
Très riche	0,689
Taille du ménage	
2 à 3 personnes	Réf.
4 à 5 personnes	1,308
6 à 8 personnes	1,902*
9 personnes et plus	1,113
Quintile et taille	
Ménage pauvre avec 2 à 3 personnes	Réf.
Ménage pauvre avec 4 à 5 personnes	1,622
Ménage pauvre avec 6 à 8 personnes	1,062
Ménage pauvre avec 9 personnes et plus	1,075
Ménage Moyen avec 4 à 5 personnes	0,283*
Ménage Moyen avec 6 à 8 personnes	0,261**
Ménage Moyen avec 9 personnes et plus	0,447
Ménage riche avec 4 à 5 personnes	0,991
Ménage riche avec 6 à 8 personnes	0,94
Ménage riche avec 9 personnes et plus	1,483
Ménage très riche avec 4 à 5 personnes	1,727
Ménage très riche avec 6 à 8 personnes	1,082
Ménage très riche avec 9 personnes et plus	1,819
Milieu de résidence	
Urbain	Réf.
Rural	0,515**
Niveau d'instruction du CM	
Aucun	Réf.
Primaire	1,567**
Secondaire	2,713**
Supérieur	1,376*
Sexe du CM	
Homme	Réf.
Femme	1,338**

significatif à 5%, *significatif à 10% (p <0,05, *p <0,1)
 Source : INSTAT, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Conclusion

Cette étude permet de comprendre dans quelle mesure les conditions socioéconomiques du chef de ménage expliquent les inégalités de scolarisation des enfants au fondamental 2 au Mali. Les résultats d'une telle étude permettent d'orienter les prises de décision en matière de scolarisation. Au cours des dernières années, des actions réalisées par le Gouvernement et ses partenaires au développement ont permis de réduire les inégalités de scolarisation entre les garçons et les filles. Toutefois, c'est en milieu urbain que l'on constate des différences de scolarisation entre les deux sexes. Les résultats de l'analyse différentielle révèlent des écarts en matière de scolarisation entre les enfants selon les caractéristiques du chef de ménage. Les enfants des chefs de ménage qui est sont en emploi bénéficient d'une meilleure

scolarisation que les autres enfants. Les enfants issus des ménages dont les chefs de ménage travaillent dans le secteur public sont plus scolarisés que ceux vivant dans les ménages dirigés par des chefs exerçant leur emploi dans le secteur privé. Les enfants des chefs de ménage travaillant dans le secteur tertiaire et les enfants des chefs qui travaillent dans le secteur secondaire sont les mieux scolarisés. Les enfants vivant dans les ménages dirigés par des cadres suivis des enfants des chefs de ménages ouvriers présentent des meilleurs taux de fréquentation scolaire que les enfants des chefs de ménage manœuvres et indépendants.

Le niveau de vie non monétaire n'est pas un facteur de différenciation de scolarisation des enfants au fondamental deuxième cycle. La scolarisation des enfants est mieux assurée dans les ménages qui sont dirigés par les femmes que ceux dont les chefs sont des hommes.

Les résultats de l'analyse explicative montrent que les filles demeurent discriminées par rapport aux garçons en matière de scolarisation. L'instruction du chef de ménage exerce une influence sur la scolarisation des enfants au fondamental deuxième cycle. L'étude montre que plus le niveau d'instruction du chef de ménage augmente, plus l'enfant a la chance d'être scolarisé.

Bibliographie

- BOLY Dramane. (2017). « Effets contextuels et individuels des inégalités de scolarisation au primaire dans la ville de Ouagadougou », P.32, Rapport de Recherche de l'ODESEF.
- BOLY Dramane. (2017). « Inégalités scolaires au primaire à Ouagadougou dans les années 2000 », P.297, Thèse de doctorat de Démographie.
- CISSE Siaka. (2011). « Evolution des facteurs explicatifs de la scolarisation différentielle selon le sexe au Mali de 1996 à 2006 », P.114, Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de MASTER PROFESSIONNEL EN DEMOGRAPHIE A L'IFORD.
- GARANSOU Yaouna. (2012). « Evolution de la scolarisation primaire des enfants confiés au Cameroun de 1991 à 2004 », P.116, Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de MASTER PROFESSIONNEL EN DEMOGRAPHIE A L'IFORD.
- Kobiané J.-F. (2006). Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.
- Kobiane, J.-F. (2009). Pauvreté et inégalités d'accès à l'éducation dans les villes d'Afrique subsaharienne : enseignements des enquêtes démographiques et de santé. Villes du sud. Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux, AUF/Édition des archives contemporaines, Paris, 291-310.
- Marcoux R. (1995). « Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au Mali », Cahiers des sciences humaines, 31(3), p. 655-674.
- Milliano, M. et S. Handa. (2014). « Pauvreté et privation des enfants au Mali : les premières estimations nationales », P. 86, Document de travail Innocenti no 2014-20, Bureau de recherche de l'UNICEF, Florence.
- Pilon M. (1995). « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Togo en 1981 : apports et limites des données censitaires », Cahiers des sciences humaines, 31(3), p. 697-718.
- Programme Décennal de Développement de l'Education et de la Formation Professionnelle, Deuxième Génération (PRODEC 2), 2019-2028, Mars 2019.
- Rodrigue Philiat MBA OYONO. (2009). « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6-14 ans au Gabon », p. 130, Mémoire présenté et soutenu en vue de l'obtention du Diplôme de MASTER PROFESSIONNEL EN DEMOGRAPHIE A L'IFORD.
- WAKAM J. (2003). « Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun », in COSIO M., MARCOUX R., PILON M., QUESNEL A (dir.), Éducation, famille, et dynamiques démographiques, Paris, CICRED, p. 183-217.
- Wayack Pambè, M. (2012). Genre, sexe du chef de ménage et scolarisation des enfants à Ouagadougou (Thèse de doctorat). Université de Paris Ouest – Nanterre La Défense, Paris.
- Wayack Pambè, M., et Pilon, M. (2011). Sexe du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou (Burkina Faso). *Autrepart*, 59(3), 125-144.

Genre et engagement social au Togo

Dodji Marcel ASSOGBAVI ^a, P'lanam Germain FAROUH ^b, Komi AGBETI ^c

^a *Consultant*

^b *Consultant*

^c *Institut National de la Statistique et des Etudes
Economiques et Démographiques, Togo*

Résumé : L'objectif de cet article est de faire l'analyse de l'engagement social sous le prisme du genre à partir des données de l'ERI-ESI. Depuis un moment déjà, la question de la place du genre dans le développement social ne cesse de se poser. Très peu d'études se sont cependant penchées sur cette question. Mais le constat de la faiblesse de l'engagement social des femmes contraste avec leur taux d'activité qui excède celui des hommes. Quels sont les phénomènes sociaux qui expliquent le fait que les femmes ne se sentent presque pas concernées, quand il s'agit de défendre une cause sociale ? Cette question, qui en apparence peut sembler simple, présente des complexités, si l'on tient compte de tous les préjugés qui peuvent être véhiculés dans la société.

Mots clés : genre, engagement social, société, femme

Abstract : The aim of this paper is to analyze social engagement through the gender using data from the ERI-ESI survey. For a while now, the question of the place of gender in social development is repeatedly asked. However, very few studies have looked at this question. But the observation of the low presence of women when it comes to social engagement contrasts with their activity rate, which exceeds men's activity rate. What are the social phenomena that explain why women hardly feel concerned when it comes to defending a social cause? This question, which on the surface may seem simple, presents complexities if we takes into account all the prejudices that can be conveyed in society.

Key words : gender, social engagement, society, woman

Introduction

L'homme et la femme sur le plan anatomique sont à l'évidence très différents. Cette différence est dans l'ordre normal des choses, puisque leurs constitutions physiologiques ont toujours été ainsi. Lorsqu'on cherche à faire l'analyse des autres aspects tels que le sentiment et le comportement, la différence entre l'homme et la femme devient moins évidente. Certes, la société attribue à chaque individu, suivant son sexe, des caractéristiques qui peuvent varier d'un milieu à un autre, mais ces caractéristiques n'ont rien à avoir avec une quelconque construction naturelle.

La construction sociale des caractéristiques comportementales associées au sexe d'un individu fait référence au « genre ». Le terme « genre » a été évoqué pour la première fois en 1945 sous la plume de l'anthropologue Margaret Mead qui dénonçait le fait que seuls les travaux masculins sont valorisés. Par « genre », on entend donc la construction socioculturelle des rôles masculins et féminins et des rapports entre les hommes et les femmes. Le concept de genre est rattaché à plusieurs disciplines et analysé dans tous les domaines des sciences humaines et sociales.

Depuis un certain moment déjà, la question de la place du genre dans tous les domaines de la vie y compris dans les centres de décision politique, sociale et économique s'est posée avec insistance. Pourtant, plusieurs études en Afrique en général et au Togo en particulier ont montré que le taux d'activité féminine est plus important que celui des hommes, ce qui veut dire que les femmes contribuent aussi à la constitution de la richesse nationale (ERI-ESI 2017). De par leur rôle de production et de reproduction, les femmes sont surtout au cœur du développement des pays africains, un fait qui contraste avec la place qui est la leur dans la société. En effet, plusieurs indicateurs montrent que les femmes occupent des positions marginales dans la quasi-totalité des domaines.

En ce qui concerne l'engagement social, qui comme son nom l'indique, est le fait de s'engager de façon personnelle en faveur d'une cause sociale, les femmes sont en retrait. Du fait de leur statut et de l'environnement social, les femmes rencontrent des difficultés qui limitent leurs actions et freinent leur promotion au sein de la société.

L'étude de l'engagement social sous le prisme du genre est un champ d'analyse très peu exploré par les auteurs. Les études qui se sont penchées sur le sujet sont pour la plupart limitées à l'analyse des clivages entre les hommes et les femmes dans l'engagement social. Le processus social qui a contribué à la construction de cette inégalité est souvent occulté au profit du constat des inégalités.

Cet article est une contribution au débat sur la place de la femme dans le domaine de l'engagement social à travers la construction d'un indicateur de mesure de cet engagement. L'objectif sera donc de mesurer l'engagement social des deux sexes à travers les variables sociodémographiques et socio-économiques afin d'expliquer le processus de construction social à l'origine d'une éventuelle inégalité.

Afin d'atteindre cet objectif, nous ferons dans la première partie une revue de littérature des articles qui se sont penchés sur le genre et l'engagement social. Dans la deuxième partie, la méthodologie de construction de l'indicateur d'engagement social sera présentée et les résultats de la construction de cet indicateur grâce aux données de l'ERI-ESI seront exposés dans la troisième partie.

1. Revue de littérature

Le genre ou le sexe social, de quoi s'agit-il ?

Le terme genre issu de l'anglais « gender » est un terme sociologique qui peut se traduire comme rapports sociaux de sexe ou rapports socialement et culturellement construits entre les hommes et les femmes. Ces différentes traductions du genre montrent que c'est avant tout une construction sociale, c'est-à-dire que c'est l'ensemble des comportements et sentiments qu'une société attribue aux individus des deux sexes (homme et femme). C'est une classification sociale et culturelle entre les hommes et les femmes.

Le genre ou sexe social a été évoqué pour la première fois par l'anthropologue Margaret Mead qui a cherché à son époque à montrer que les traits de caractères entre les hommes et les femmes sont le résultat d'un conditionnement social. Pour cet auteur, être homme ou femme est une construction sociale. Elle s'insurge contre l'idée selon laquelle les hommes et les femmes sont intrinsèquement différents. Au-delà de la seule différence physiologique ou anatomique, les hommes et les femmes ne sont pas différents.

Cette construction sociale est assez bien résumée par Simone de Beauvoir qui dit : « on ne naît pas femme, mais on le devient, de même qu'on ne naît pas homme ». L'importance du genre est sans contexte, car il permet de faire des analyses en mettant en avant les rapports entre les hommes et les femmes qui sont avant tout des rapports sociaux. Les différences entre les hommes et les femmes ne sont pas le produit d'un déterminisme biologique, mais bien d'une construction sociale et culturelle.

Le genre ou les différences sociales entre les hommes et les femmes sont visibles à travers la division du travail. Cette division se présente sous deux formes : la séparation et la hiérarchisation. En ce qui concerne la séparation du travail entre les hommes et les femmes, elle présente dans toutes les sociétés où il est souvent défini que certaines activités sont réservées uniquement aux hommes et d'autres aux femmes. En clair, les travaux des hommes et ceux des femmes ne sont pas les mêmes. L'anthropologue américaine Margaret Mead le faisait déjà remarquer en 1948 lorsqu'elle avançait que, quels que soient les travaux, les travaux masculins étaient les seuls à être valorisés.

Le genre, même s'il met en exergue les rapports sociaux entre les hommes et les femmes, est différent du sexe. Si le sexe est une distinction biologique, le genre fait quant à lui référence à une distinction sociale et culturelle. Si le premier ne peut être changé, le second peut être modifié. Le genre peut être modifié parce que c'est l'ensemble des rôles et des responsabilités que la société attribue aux hommes et aux femmes. Ces rôles et responsabilités sont donc appris, car influencés par les facteurs culturels, religieux, politiques, économiques, donc modifiables par une action politique.

Cette construction sociale des rôles et des responsabilités attribués aux hommes et aux femmes a longtemps freiné les actions et la promotion des femmes dans la société. Les sociétés auraient

beaucoup à gagner si les femmes pouvaient apporter leur contribution au développement de la société à travers leur engagement.

L'engagement social et le genre

L'engagement politique est le type d'engagement le plus débattu dans la plupart des écrits que nous avons consultés, sans doute parce que pour modifier ce construit social qui le genre, les femmes doivent être présentes dans les sphères de décision où des actions concrètes peuvent être conçues en vue de leur application sur le terrain. On peut cependant postuler clairement que le terme politique dont il question à un sens beaucoup plus large que celui de la pratique du pouvoir, des luttes de pouvoir et de la représentativité entre hommes et femmes de pouvoir, et des différents partis politiques auxquels ils peuvent appartenir. Il s'agit de la politique au sens plus global qui est relatif à l'organisation ou à l'autogestion d'une cité ou d'un État et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée.

Les différentes enquêtes réalisées dans les années 1950-1960 ont permis aux premières théories du comportement social de prendre leur essor. Selon Memmi (1985), ces enquêtes ont permis de mettre en lumière deux grandes thématiques que sont l'engagement politique et l'orientation politique. Les engagements sont de plusieurs sortes ; il y a celui qui consiste à se renseigner grâce aux médias (télévision et radio) sur la politique du pays ou s'inscrire sur une liste électorale et celui plus contraignant qui consiste à s'engager activement dans une organisation politique telle qu'un syndicat.

La politique a toujours été l'apanage des hommes même si ces dernières décennies, des engagements ont été pris par plusieurs gouvernements d'attribuer des postes clés de leurs gouvernements aux personnes de sexe féminin. Plusieurs facteurs expliquent cette faible présence dans le monde politique : facteurs structurels, culturels, systémiques, sociaux et personnels.

Des auteurs tels que Atkeson (2003), Elder (2004), Fox et Lawless (2004, 2005); Campbell et Wolbrecht (2006), Paxton et al. (2007), Wolbrecht et Campbell (2007) ont travaillé à l'identification des facteurs qui incitent les femmes à s'engager en politique ou qui les découragent. Pour ces auteurs le construit social qui consiste à caser les hommes et les femmes dans un rôle prédéfini a un impact important sur l'intention des femmes de s'engager ou non en politique. Cet impact pourrait s'expliquer par le fait que les femmes ont tellement intériorisé ce rôle que la société leur a imputé qu'elles voient l'engagement politique comme une place qui n'est pas la leur. Laurel Elder (2004) précise quant à elle que cet impact négatif de la socialisation des rôles sur l'intention d'engagement des femmes ne concerne que l'engagement politique « politicien ». En ce qui concerne l'engagement au niveau communautaire, les femmes disent se sentir plus à l'aise contrairement l'engagement politique politicien où elles disent ne pas avoir les compétences nécessaires. Les auteurs Fox (2004) et Lawless (2005) sont arrivés à la même conclusion auprès des femmes qui ont fait des études dans des domaines desquels généralement sortent les politiciens. Les auteurs expliquent cette situation par une auto-évaluation des femmes de leurs compétences. Cette auto-évaluation reste le principal facteur qui impacte la décision des femmes de se lancer en politique. L'auto-évaluation constitue un verrou qui empêche les femmes de s'engager dans certains domaines, d'autant plus que selon Jennifer L. Lawless et Richard L. Fox (2010), lorsque les femmes disent se sentir capables d'assumer une responsabilité, la probabilité qu'elle s'engage augmente de façon significative.

D'autres auteurs soutiennent que c'est plutôt l'effet travail et non l'auto-évaluation qui a un impact sur la décision des femmes de s'engager ou non. Les travaux de Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau (1983) ont montré que l'insertion des femmes sur le marché du travail rémunéré augmente la probabilité de leur engagement politique. D'autres études menées aux Etats-Unis ont prouvé que la différence d'engagement entre les hommes et les femmes peut être testée par les facteurs sociaux tels que : la disponibilité en temps, en énergie (psychique), la forme plus ou moins patriarcale des relations à l'intérieur de la famille, la socialisation ou les ressources socio-économiques. Pour Burns et al., une femme qui a un travail rémunéré et occupe un poste dans la hiérarchie à la hauteur de sa compétence a la possibilité d'acquérir des conditions sociales qui favoriseront son engagement politique.

Dans leur article intitulé « Engagement politique et genre : la part du sexe », Alvarez et al. portent une analyse critique sur les méthodes d'analyse genre de l'engagement politique, principalement sur l'utilisation de la variable biologique « sexe ». Pour ces auteurs, les analyses quantitatives basées sur le clivage de sexe laissent souvent de côté les processus sociaux qui engendrent les inégalités entre

les hommes et les femmes. Leur contribution méthodologique dans les études sur l'engagement s'appuiera sur la « division sexuelle du travail » qui est définie, selon les auteurs, comme le processus social qui structure les rapports sociaux de sexe par une assignation des femmes principalement à la sphère familiale et les hommes à la sphère publique. La division sexuelle du travail permettra aux auteurs d'élaborer deux modèles d'analyse : le premier inspiré des méthodes « classiques » d'analyse genre et le second s'appuyant sur la construction d'un indicateur de division sexuelle du travail : l'investissement dans le travail rémunéré et l'investissement dans le travail domestique. Pour mener à bien leur étude, les auteurs ont choisi les systèmes de régressions simultanées. Cette méthode statistique permet non seulement de mesurer l'influence d'une variable sur plusieurs autres, mais aussi de tester l'influence de ces derniers sur d'autres variables dépendantes, permettant ainsi de tester plusieurs niveaux de causalité.

Rinfret et al (2004), quant à eux comparent le profil des femmes politiquement engagées avec celui des femmes qui le sont moins. Pour ce faire, les auteurs séparent les femmes étudiées en deux (2) groupes : celles qui s'engagent pleinement sur la voie politique et celles qui s'y engagent moins. Pour séparer ces groupes, ils utilisent la variable « engagement communautaire ». A partir d'une analyse discriminante, les facteurs distinguant les deux groupes de femmes ont été identifiés. Au rang de ces facteurs, peuvent être cités : la résilience, l'auto-évaluation de compétences personnelles, les relationnelles et politiques et le « BEM Sex Role Inventory » qui permet de mesurer à quel point les femmes se décrivent à l'aide de caractéristiques traditionnellement « masculines » et « féminines » (Bem, 1974).

Dans sa thèse intitulée « Genre et Gouvernance urbaine au Sénégal : la participation des femmes à la gestion urbaine », Gueye planche sur la participation des femmes dans le processus de la décentralisation politique, leur apport dans le développement socioéconomique et politique local, l'espace de la gouvernance locale au profit d'une intégration des associations et des habitants comme partenaires à part entière dans les projets communautaires. L'auteur souligne la quasi absence des femmes tant dans la conception des politiques urbaines que dans les instances de prise de décision au niveau local. Son étude se base principalement sur une observation participante, utilisant les récits de vie et les guides d'entretien, au sein d'organisations associatives composées uniquement de femmes. A cette observation participante sont également associées des données complémentaires issues du Recensement national de la population au Sénégal, l'enquête sur les priorités et l'enquête sénégalaise auprès des ménages, réalisés en 1991 et en 1993 par la Direction de la Prévision et de la Statistique dans la région de Dakar. Les résultats de cette étude montrent entre autres que le milieu associatif sert de cadre d'expression de la liberté des femmes d'entreprendre des actions pour améliorer les conditions de vie. La décentralisation politique au Sénégal a facilité l'implication des femmes à la gestion de leur quartier, mais le partenariat entre les municipalités et les associations reste un appui assez limité au vu des attentes d'une manière générale.

2. Données et méthodologie

2.1. Données

La vérification de nos hypothèses nécessite des données empiriques. Ainsi, les données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI -ESI), réalisée en 2017 par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) constituent la principale source de données. La section «GD», relative à la gouvernance démocratique, réservée aux personnes âgées de 18 ans et plus, du questionnaire individuel emploi de l'ERI-ESI sera principalement utilisée pour construire un indicateur d'engagement social. Les caractéristiques sociodémographiques telles que le sexe et l'âge, la situation matrimoniale des individus âgés de plus de 18 ans, ainsi que les caractéristiques liées à l'emploi serviront également à la modélisation.

2.2. Méthodologie

La première partie des analyses sera consacrée à la construction de l'indicateur d'engagement social. Cette construction sera basée sur les méthodes d'analyse des données multidimensionnelles, plus particulièrement sur les analyses en composantes multiples (ACM) et la classification. La classification automatique à la suite d'une analyse factorielle permet de répartir les individus d'une population en sous-groupes homogènes. Dans notre cas, il s'agit de classer les individus, âgés de plus de 18 ans selon leur degré d'engagement social. A la fin de la classification, les différentes classes d'individus sont analysées à partir des variables et des modalités de variables qui discriminent au mieux chacune des classes. Cette première partie des analyses sera basée sur les variables de la section relative à la gouvernance démocratique.

La seconde partie portera sur l'analyse genre de l'engagement social proprement dite. Comme le souligne Sow, « introduire l'analyse de genre dans les sciences sociales, c'est s'interroger à la fois sur les statuts et les rôles des femmes et des hommes dans la stratification sociale, sur l'impact des rapports de genre dans les situations qui concernent l'individu ou le groupe, c'est s'interroger sur la manière dont les statuts et les rôles sont déterminés » (Sow, 1995). Ainsi, à partir de l'indicateur d'engagement social construit dans la première partie des analyses, les modèles de régressions sur les caractéristiques des individus seront utilisés pour identifier les principaux déterminants de l'engagement social tout en se focalisant sur l'aspect genre. En nous inspirant des travaux d'Alvarez et al, nous utiliserons les méthodes d'équations structurelles.

La modélisation par les équations structurelles englobe une panoplie de modèles allant des modèles linéaires aux équations simultanées. De ce fait, le terme modélisation par équation structurelle (SEM) ne désigne pas une seule technique de modélisation, mais fait plutôt référence à une famille de procédures connexes (Kline, 2014). Les équations structurelles permettent d'analyser des rapports de causalité multiples et simultanés en traitant les effets linéaires entre plusieurs variables latentes (Roussel et al. 2002). Principalement issus des analyses factorielles et des modèles d'équations simultanées (Kaplan, 2000), ces modèles ont donné naissance à deux méthodes d'analyse complémentaires : l'analyse des structures de covariance (ASC) de nature explicative et les moindres carrés partiels (PLS) de nature prédictive (Croutsche, 2002). Pour Hyole (2005), les variables latentes utilisées dans ces modèles constituent un ensemble de dimensions théoriques ou hypothétiques. Ainsi, un modèle d'équations structurelles peut être vu comme un ensemble d'indicateurs de mesures, de variables latentes et des erreurs (Najar et al.).

Les équations structurelles dites « généralisées » s'inscrivent dans la continuité des modèles d'équations structurelles avec la possibilité d'utiliser en plus des variables continues, des variables d'entrées ou de sorties qui soient de type catégoriel ou ordinal. Cette méthode permet d'estimer des équations linéaires généralisées avec des variables latentes via le maximum de vraisemblance. Pour cela, elle intègre les familles de distribution les plus couramment utilisées associées aux modèles linéaires généralisés et intègre également des distributions pour des variables de sorties de type ordinal et multinomial. Compte tenu des données dont nous disposons (un ensemble de données continues, catégorielles et ordinales), nous recourons à ce dernier modèle.

Equation du modèle

Soit Y la variable aléatoire associée à une variable de réponse, y la réponse observée et μ sa valeur espérée ; pour les variables ordinales et multinomiales, on se réfère à une prédiction linéaire notée z .

Les modèles à équation structurelles généralisées permettent de disposer les modèles sous la forme :

$$g\{E(y_i)\} = x_i\beta$$

où $y_i \sim F$, F désigne la famille de loi et $g(\cdot)$ la fonction de lien. Au rang des familles de lois utilisées on distingue des familles des Bernoulli, des Bêta, Binomial, Ordinal, Multinomial, des gaussienne, etc.

A l'exception des familles ordinales et multinomiales, la fonction de lien définit la transformation entre l'espérance et la prédiction linéaire pour une réponse donnée. Elle peut être modélisée par un logit, un probit, une loi loglog, une fonction identité, une loi de Weibull, une distribution gamma, etc.

La méthode d'estimation utilisée dans les modèles linéaires généralisés avec des variables latentes est le maximum de vraisemblance. Soit β , le vecteur des paramètres du modèle, y , le vecteur des valeurs observées des variables dépendantes et, x le vecteur des valeurs observées variables exogènes.

Les variables y sont supposées indépendantes, conditionnellement à x et β , donc $f(y)$ est le produit de densités conditionnelles individuelles. Une exception à cette règle est lorsque y contient deux ou plusieurs variables de réponse gaussiennes avec comme fonction de lien une fonction identité, auquel cas les réponses gaussiennes sont effectivement modélisées en utilisant une densité normale multivariée pour tenir compte des erreurs corrélées et des systèmes non récursifs parmi réponses gaussiennes. Cette exception ne change pas la façon dont l'intégrale est évaluée numériquement.

Pour un modèle à un niveau avec n variables de réponse, la fonction de densité conjointe conditionnelle pour une observation donnée est :

$$f(y) = \prod_{i=1}^n f_i(y_i | x, \beta)$$

Pour un modèle à deux niveaux, la vraisemblance est calculée au niveau du cluster, donc la densité conditionnelle est également un produit des contributions de densité au sein d'un cluster donné.

$$f(y) = \prod_{i=1}^n \prod_{j=1}^{n_i} f_{ij}(y_{ij} | x_{ij}, \beta)$$

où n_i est le nombre d'individus dans le cluster. Cela s'étend à plus de niveaux en élargissant les produits jusqu'aux observations imbriquées dans les groupes hiérarchiques.

3. Résultats

3.1. Construction de l'indicateur d'engagement social

La base des données utilisées pour la construction de l'indicateur d'engagement social comporte 13511 individus. Elle est issue du questionnaire volet emploi de la base ERI-ESI de laquelle les individus n'ayant pas répondu aux questions de la section « GD : gouvernance démocratique » ont été supprimés. Le tableau 1 comporte les variables retenues pour la classification.

Le tableau 1 montre globalement un faible engagement de la population du Togo tant sur le plan associatif que politique. Sur le plan associatif, les associations familiales ou originaires recueillent la plus forte proportion de membres (20%) et les associations professionnelles en recueillent la plus faible proportion (7%). Quelle que soit la forme de l'association, l'enquête révèle une proportion quasi -nulle de personnes qui les dirigent (1%). La situation n'est pas meilleure sur le plan politique où seulement 5% des personnes enquêtées sont membres d'un parti politique et moins de 1%, des dirigeants. L'enquête révèle également que plus de la moitié de la population (53%) ne se sent proche d'aucun parti politique. De même, un peu plus d'une personne sur deux (58%) ne se voit pas du tout intéresser par la politique. Près de 54% des personnes enquêtées ne parlent pas du tout de politique avec leurs proches (famille, amis, relations) contre seulement 2% qui en parlent beaucoup. En ce qui concerne les mouvements (pétitions, grèves, manifestations), seulement 2% de personnes estiment y avoir participé au cours de l'année précédant celle de l'enquête.

Tableau1 : Tri à plat sur les variables de la classification

Variable	Libellé des modalités	Effectif	Pourcentage
g20a: Etes-vous membre d'une association locale (quartier, etc.)?	g20a=Non	11773	87%
	g20a=Oui, dirigeant	86	1%
	g20a=Oui, membre	1652	12%
g20b: Etes-vous membre d'une association religieuse?	g20b=Non	10930	81%
	g20b=Oui, dirigeant	84	1%
	g20b=Oui, membre	2497	18%
g20c: Etes-vous membre d'une association professionnelle?	g20c=Non	12511	93%
	g20c=Oui, dirigeant	36	0%
	g20c=Oui, membre	964	7%
g20d: Etes-vous membre d'une association familiale/originaire?	g20d=Non	10674	79%
	g20d=Oui, dirigeant	138	1%
	g20d=Oui, membre	2699	20%
g20e: Etes-vous membre d'une association d'épargne (Tontine, etc.)	g20e=Non	11445	85%
	g20e=Oui, dirigeant	25	0%
	g20e=Oui, membre	2041	15%
g20f: Etes-vous membre d'un parti politique	g20f=Non	12837	95%
	g20f=Oui, dirigeant	15	0%
	g20f=Oui, membre	659	5%
g20g: Etes-vous membre d'une autre association	g20g=Non	13032	96%
	g20g=Oui, dirigeant	13	0%
	g20g=Oui, membre	466	3%
g21: Parmi les partis politiques, y en a-t-il un dont vous vous sentez proche?	g21=Beaucoup	376	3%
	g21=Pas du tout	7204	53%
	g21=Pas vraiment	4493	33%
	g21=Plutôt	1438	11%
g22: Etes-vous intéressé par la politique?	g22=Beaucoup	214	2%
	g22=Pas du tout	7858	58%
	g22=Pas vraiment	4526	33%
	g22=Plutôt	913	7%
g23: Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?	g23=Beaucoup	210	2%
	g23=Pas du tout	7339	54%
	g23=Pas vraiment	4837	36%
	g23=Plutôt	1125	8%
g24: Au cours de l'année écoulée, avez-vous participé à des mouvements (pétition, grève, manifestation)	g24=Non	13234	98%
	g24=Oui	277	2%

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

3.2. Résultats de la classification

A partir des variables du tableau 1, une classification a été effectuée afin de construire un indicateur qui prendra en compte les différents aspects de l'engagement. Trois classes d'engagement ont été retenues de cette classification.

La première classe regroupe les individus qui peuvent être qualifiés de « Pas du tout engagés ». Elle est caractérisée par les individus qui ne sont pas du tout intéressés par la politique, ne parlent pas du tout de politique avec leurs proches, ne se sentent pas du tout proches d'un quelconque parti politique ou ne sont membres d'aucune forme d'association. Pour chacune de ces variables, plus de 80% des personnes ayant choisi ces modalités appartiennent à cette classe (confère Annexe1). Plus de 80% de cette classe regroupent 56,04% des individus de la base.

La seconde classe est celle des individus qui peuvent être qualifiés de « Peu engagés ». Cette classe se caractérise par les individus qui ne sont pas vraiment intéressés par la politique ou qui n'en parlent pas vraiment avec leurs proches. Plus de 40% des individus de cette classe sont membres d'une association familiale et 37% sont membres d'une association locale (confère Annexe2). Elle regroupe 33,80% des individus de la base.

La troisième classe contient les individus pouvant être classés comme « Engagés ». Contrairement aux individus des deux premières classes, ceux de cette classe parlent plutôt souvent de la politique avec leurs proches (75,64% des individus de la classe), s'intéressent à un parti politique (89% des individus de la classe). Plus de la moitié des individus de cette classe se sentent plutôt plus proches d'un parti politique (52,4%) alors que cette proportion est de 10,6% dans l'échantillon. Cette classe contient également les meilleures proportions de personnes membres d'associations religieuses (31,5% des individus qui ont cette modalité sont dans cette classe), membres d'associations de tontine/épargne

(12,5% des individus de la classe) ou membres d'associations professionnelles (16% des individus de la classe). Cette classe regroupe 10,2% de l'échantillon (confère Annexe3).

3.3. Résultats du modèle

Le tableau 2 présente les variables utilisées dans le modèle. La variable d'engagement social (« classe_en_3 ») a été utilisée dans le modèle comme variable ordinale, de même que le niveau d'instruction (« niveau_instr »). Les autres variables qualitatives telles que le sexe et la catégorie socioprofessionnelle ont été définies respectivement comme variable binomiale et multinomiale dans le modèle. La fonction de lien utilisée pour l'ensemble des variables nominales est la fonction logistique et la famille de loi est la loi multinomiale et la loi de Bernoulli (pour la variable « Sexe »).

Le modèle schématisé par la figure 1 permet de mettre en exergue aussi bien les liens directs des variables avec le niveau d'engagement social, que les liens indirects. En termes de lien direct avec le genre, par rapport aux femmes, les hommes ont au moins 1,5 fois plus de chance d'avoir un meilleur niveau d'engagement social (confère Annexe4 et Annexe 5). Au même titre que le sexe, l'âge et le revenu influencent également le niveau d'engagement social. Ainsi selon le modèle, lorsque l'âge augmente, le niveau d'engagement social s'améliore. Ceux qui ont un meilleur revenu auraient également un meilleur niveau d'engagement social. Ce constat corrobore avec les catégories socio-professionnelles comme celles des « Cadres moyens, agents de maîtrise », des « Employeurs ou associés », des « Employés, ouvriers semi-qualifiés » et des « Employés, ouvriers qualifiés », qui ont, par rapport aux travailleurs non rémunérés (« Aide familial ») plus de chance d'avoir un meilleur niveau d'engagement social. Ce constat souligne le rôle de la position sociale individuelle dans l'engagement social. Il faut également noter que la catégorie de référence contient au moins 3 fois plus de femmes que d'homme (77,02% de femmes contre 22,98% d'hommes).

Tableau 2 : Tri à plat sur les variables du modèle

Variable	Libellé des modalités	Effectif	Pourcentage
classe_en_3: Indicateur du niveau d'engagement social	1=Pas du tout engagé	7 572	56,04%
	2= Peu engagé	4 567	33,80%
	3=Engagé	1 372	10,15%
Sexe: Le sexe biologique	1= Féminin	7 478	55,33%
	2=Masculin	6 038	44,67%
niveau_instr: Niveau d'instruction	Aucun	4 843	35,84%
	Primaire	3 669	27,16%
	Secondaire	4 430	32,79%
	Supérieur	569	4,21%
csp: Catégorie socio-professionnelle	1= Aide familial	718	5,31%
	2=Apprenti ou stagiaire non payé	86	0,64%
	3=Apprenti ou stagiaire payé	102	0,75%
	4=Cadre moyen, agent de maîtrise	190	1,41%
	5=Cadre supérieur, ingénieur et assimilés	30	0,22%
	6=Employeur ou associé	112	0,83%
	7=Employé, ouvrier semi-qualifié	381	2,82%
	8=Employé, ouvrier qualifié	562	4,16%
	9=Manœuvre	211	1,56%
	10=Pas travailleur*	4 801	35,53%
	11=Travailleur pour compte propre	6 318	46,76%
Age: Age	-	13 511	100,00%
log_revmens: log du Revenu mensuel	-	11 254	83,30%

* la catégorie « Pas travailleur » a été imputée aux non travailleurs pour qui cette variable était initialement manquante

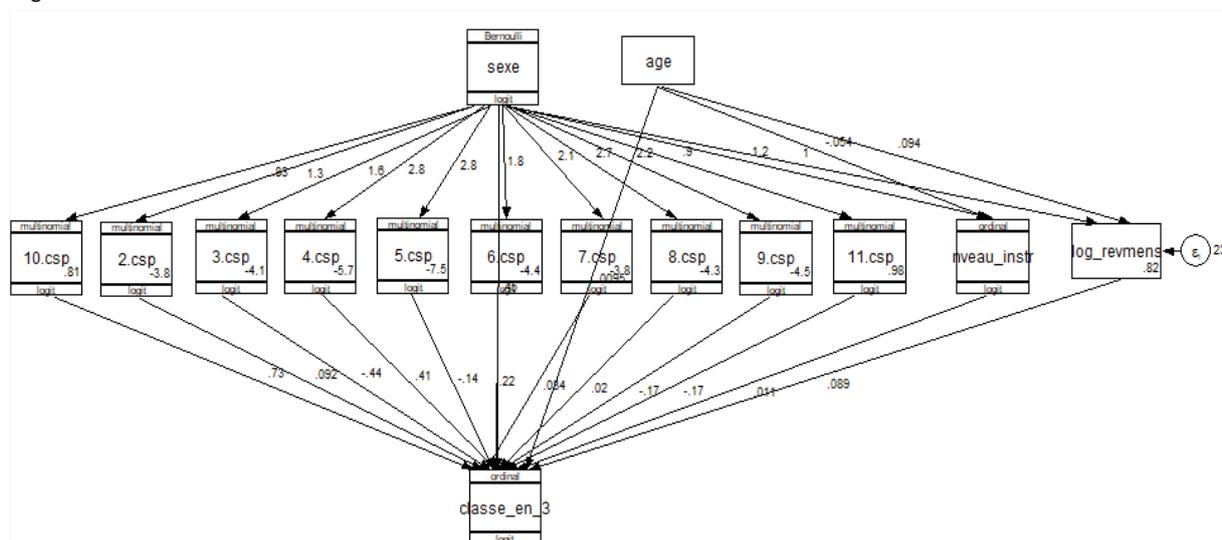
Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Par rapport à la catégorie « Aide familiale », les « Non travailleurs » ont au moins deux fois plus de chance d'avoir un meilleur niveau d'engagement social. Ce résultat permet de mettre en exergue non seulement de la disponibilité individuelle pour l'engagement social, mais aussi la forme composite de la variable niveau d'engagement. En effet la catégorie des non-travailleurs serait plus disponible à participer aux associations religieuses, de quartier ou à tout autre association et également à militer au sein des partis politiques. Le modèle révèle cependant que le niveau d'instruction n'influence pas significativement le niveau d'engagement social.

Le lien indirect entre le genre et le niveau d'engagement peut se voir à travers la catégorie socio-professionnelle et le revenu mensuel. En effet, le modèle montre un lien significatif entre le sexe et

chacune des catégories socio-professionnelles et entre le sexe et le revenu mensuel. Plus particulièrement, par rapport aux personnes de sexe féminin, être de sexe masculin augmenterait les chances d'appartenir à la catégorie des « Cadres moyens, agents de maîtrise », des « Employeurs ou associés », des « Employés, ouvriers semi-qualifiés » et des « Employés, ouvriers qualifiés ». Chacune de ces modalités influençant significativement le niveau d'engagement social, le genre serait alors également relié au niveau d'engagement social à travers celles-ci comme le montre la figure 1.

Figure 1 : Schéma du modèle GSEM



Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Conclusion

La connaissance des facteurs sociaux susceptibles d'expliquer le différentiel de comportement en ce qui concerne l'engagement social des hommes et des femmes est très importante surtout lorsque des politiques doivent être mises en place pour la combattre. Le sexe biologique n'est pas le facteur qui explique les comportements des individus dans la société. C'est le construit social qui attribue des caractéristiques comportementales aux hommes et aux femmes. Ainsi, être une femme ou un homme renvoie à un sens qui va au-delà de la simple apparence physique.

Afin de comprendre les différents mécanismes sociaux au travers desquels le différentiel de comportement entre les uns et les autres se manifestent, cet article s'est proposé de cerner l'effet du genre sur l'engagement social ; un effet qui peut mettre à jour les discriminations ou l'auto-évaluation que les femmes et les hommes font de leurs capacités à prendre des responsabilités. L'objectif de cet article est donc de prendre part au débat sur les mesures à prendre pour assurer une égalité de chance aux personnes, quel que soit leur sexe. Il n'est pas question ici d'identifier et de corriger les problèmes liés au différentiel de comportement entre les hommes et les femmes, mais plutôt d'identifier les facteurs qui y contribuent afin de pouvoir les corriger à la racine.

Pour se faire, un indicateur d'engagement social a été construit en procédant à une classification qui prend en compte les différents aspects de l'engagement. Les résultats de cette classification montrent, comme on pouvait s'y attendre, que les hommes sont plus engagés que les femmes sur le plan social. L'existence d'un lien entre le genre et la catégorie socioprofessionnelle et entre le genre et le revenu mensuel montre que la place sociale ou la réussite sociale influence fortement l'engagement social. De ces résultats, on peut clairement déduire que l'effet travail et l'auto-évaluation sont les facteurs qui influent sur la décision de s'engager ou non. Ce résultat prouve que c'est l'effet combiné de ces deux facteurs qui emmène les femmes à moins s'engager que les hommes.

Dans le cas du Togo, on peut avancer que ces deux facteurs, au-delà de leur lien évident, ont une relation causale. En effet, le fait que la catégorie socioprofessionnelle et le revenu mensuel aient un

impact sur l'engagement social et que ce soit les hommes qui appartiennent aux catégories sociales les plus élevées montrent que les femmes ne s'engagent pas parce que le monde du travail rémunéré ne leur est pas totalement ouvert. La conséquence immédiate de cette situation est que les femmes se sentent donc incapables de pouvoir assumer toute responsabilité liée à l'engagement social.

Cependant, comme tout modèle, celui qui a été utilisé dans le cadre de cet article comporte des limites. En effet, le modèle d'équation structurelle généralisée mis en œuvre, bien qu'il permette de relever les liens direct et indirect entre le genre et le niveau d'engagement social n'explique pas suffisamment le processus social qui marginaliserait les femmes par rapport aux hommes. De plus, la base ERI-ESI ne permet pas de disposer des variables permettant de mesurer le temps consacré aux travaux non rémunérés comme la garde des enfants, la cuisine et les autres travaux ménagers. Disposer de telles variables, à côté de celles mesurant le temps de travail rémunéré, permettrait d'apprécier le lien entre le genre et le niveau d'engagement social à travers le temps consacré aux travaux rémunérés et non rémunérés.

Avec ces analyses, le meilleur moyen pour amener les femmes à s'engager socialement est de leur permettre d'avoir confiance en elles. Et cette estime de soi passe nécessairement par l'ouverture totale du monde du travail rémunéré. Cette ouverture du marché du travail leur permettra de se construire un statut social et à terme de prétendre à d'autres fonctions.

Bibliographie

- Alvarez, E. & Parini, L. (2005). Engagement politique et genre : la part du sexe [1]. *Nouvelles Questions Féministes*, 3(3), 106-121. <https://doi.org/10.3917/nqf.243.0106>;
- Rinfret, N., Tougas, F., Laplante, J. & Beaton, A. M. (2014). Être ou ne pas être en politique : quelques déterminants de l'implication des femmes. *Politique et Sociétés*, 33 (2), 3–22. <https://doi.org/10.7202/1026662ar>
- Gueye, Mame Safiétou Djamil (2009). Genre et gouvernance urbaine au Sénégal : la participation des femmes à la gestion urbaine. Prom. : Laurent, Pierre-Joseph <http://hdl.handle.net/2078.1/22288>
- Otayek, R. (2002). "vu d'Afrique". *société civile et démocratie: De l'utilité du regard décentré*. *Revue internationale de politique comparée*, 2(2), 193-212. <https://doi.org/10.3917/ripc.092.0193>
- Quantin, P. (2008). Le rôle politique des sociétés civiles en Afrique : vers un rééquilibrage. *Revue internationale et stratégique*, 4(4), 29-38. <https://doi.org/10.3917/ris.072.0029>
- Bem, Sandra L., 1974, «The Measurement of Psychological Androgyny», *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, vol. 42, p. 155-162.
- SOW F., 1995, Femmes rurales chefs de famille en Afrique subsaharienne, FAO, p. 44.
- Kaplan D., (2000), *Structural equation modeling: Foundations and extension*, Sage, Thousand Oaks, CA
- Croutsche J-J., (2002), « Etude des relations de causalité. Utilisation des modèles d'équations structurelles (approche méthodologique) », *La Revue des Sciences de gestion Direction et Gestion*, N°198, pp 81-97.
- Hoyle R.H., (1995), *Structural equation modelling: Concepts issues and applications*, Edition Sage, London.
- [11] Roussel P., Durrieu F., Campoy E., El Akremi A., (2002), *Méthodes d'équations structurelles : Recherches et applications en gestion*, Edition ECONOMICA, PARIS.
- Kline, R.B. (2015). *Principles and Practice of Structural Equation Modeling*, 4th Ed. New York: Guilford Press
- Stata 14 Structural Equation Modeling Reference Manual : www.stata.com/manuals14/sem.pdf

Annexes

Annexe1 : Caractérisation de la classe 1

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
g22	g22=Pas du tout	97,03	58,16	93,50	113,37	0,000	7858
g23	g23=Pas du tout	90,58	54,32	93,46	102,78	0,000	7339
g21	g21=Pas du tout	83,89	53,32	88,17	84,24	0,000	7204
g20f	g20f=Non	99,27	95,01	58,56	27,03	0,000	12837
g20d	g20d=Non	84,80	79,00	60,16	18,61	0,000	10674
g20a	g20a=Non	90,95	87,14	58,50	14,89	0,000	11773
g20g	g20g=Non	98,42	96,45	57,18	13,98	0,000	13032
g20c	g20c=Non	94,86	92,60	57,41	11,28	0,000	12511
g24	g24=Non	99,02	97,95	56,66	9,93	0,000	13234
g20e	g20e=Non	87,36	84,71	57,80	9,61	0,000	11445
g20b	g20b=Non	82,67	80,90	57,27	5,89	0,000	10930
g20b	g20b=Oui, membre	16,77	18,48	50,86	-5,74	0,000	2497
g20e	g20e=Oui, membre	12,52	15,11	46,45	-9,42	0,000	2041
g24	g24=Oui	0,98	2,05	26,71	-9,93	0,000	277
g20c	g20c=Oui, membre	5,01	7,13	39,32	-10,78	0,000	964
g20g	g20g=Oui, membre	1,57	3,45	25,54	-13,55	0,000	466
g20a	g20a=Oui, membre	8,78	12,23	40,25	-13,72	0,000	1652
g21	g21=Beaucoup	0,73	2,78	14,63	-16,85	0,000	376
g20d	g20d=Oui, membre	14,79	19,98	41,50	-16,95	0,000	2699
g20f	g20f=Oui, membre	0,71	4,88	8,19	-26,69	0,000	659
g21	g21=Plutôt	2,71	10,64	14,26	-34,74	0,000	1438
g22	g22=Plutôt	0,52	6,76	4,27	-35,05	0,000	913
g23	g23=Plutôt	0,94	8,33	6,31	-37,22	0,000	1125
g21	g21=Pas vraiment	12,68	33,25	21,37	-58,37	0,000	4493
g23	g23=Pas vraiment	8,29	35,80	12,98	-78,27	0,000	4837
g22	g22=Pas vraiment	2,36	33,50	3,95	-92,88	0,000	4526

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Annexe2 : Caractérisation de la classe 2

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
g22	g22=Pas vraiment	90,61	33,50	91,43	105,76	0,000	4526
g23	g23=Pas vraiment	87,21	35,80	82,34	92,16	0,000	4837
g21	g21=Pas vraiment	72,39	33,25	73,58	69,26	0,000	4493
g20d	g20d=Oui, membre	24,04	19,98	40,68	8,34	0,000	2699
g20f	g20f=Non	96,96	95,01	34,49	7,67	0,000	12837
g20a	g20a=Oui, membre	13,40	12,23	37,05	2,93	0,002	1652
g20b	g20b=Non	82,18	80,90	34,34	2,69	0,004	10930
g24	g24=Non	98,40	97,95	33,96	2,63	0,004	13234
g20b	g20b=Oui, membre	17,39	18,48	31,80	-2,33	0,010	2497
g24	g24=Oui	1,60	2,05	26,35	-2,63	0,004	277
g21	g21=Beaucoup	1,88	2,78	22,87	-4,63	0,000	376
g20f	g20f=Oui, membre	3,04	4,88	21,09	-7,30	0,000	659
g20d	g20d=Non	75,15	79,00	32,15	-7,77	0,000	10674
g23	g23=Plutôt	4,44	8,33	18,04	-12,21	0,000	1125
g22	g22=Plutôt	1,31	6,76	6,57	-20,27	0,000	913
g21	g21=Pas du tout	15,24	53,32	9,66	-65,53	0,000	7204
g23	g23=Pas du tout	8,04	54,32	5,00	-81,46	0,000	7339
g22	g22=Pas du tout	8,01	58,16	4,66	-88,78	0,000	7858

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Les études thématiques à partir des données de l'ERI-ESI
Cahier 1 : Conditions de vie de la population

Annexe3 : Caractérisation de la classe 3

Libellés des variables	Modalités caractéristiques	% de la modalité dans la classe	% de la modalité dans l'échantillon	% de la classe dans la modalité	Valeur-Test	Probabilité	Poids
g22	g22=Plutôt	59,33	6,76	89,16	60,62	0,000	913
g23	g23=Plutôt	62,03	8,33	75,64	57,45	0,000	1125
g21	g21=Plutôt	54,96	10,64	52,43	44,78	0,000	1438
g20f	g20f=Oui, membre	33,97	4,88	70,71	39,03	0,000	659
g21	g21=Beaucoup	17,13	2,78	62,50	25,28	0,000	376
g20g	g20g=Oui, membre	13,41	3,45	39,49	17,08	0,000	466
g20a	g20a=Oui, membre	27,33	12,23	22,70	16,13	0,000	1652
g24	g24=Oui	9,48	2,05	46,93	15,82	0,000	277
g20d	g20d=Oui, membre	35,06	19,98	17,82	13,81	0,000	2699
g20c	g20c=Oui, membre	16,47	7,13	23,44	12,48	0,000	964
g20e	g20e=Oui, membre	27,33	15,11	18,37	12,35	0,000	2041
g20b	g20b=Oui, membre	31,56	18,48	17,34	12,34	0,000	2497
g20b	g20b=Non	66,84	80,90	8,39	-13,09	0,000	10930
g20e	g20e=Non	71,65	84,71	8,59	-13,09	0,000	11445
g20c	g20c=Non	82,29	92,60	9,02	-13,49	0,000	12511
g21	g21=Pas vraiment	16,55	33,25	5,05	-14,59	0,000	4493
g24	g24=Non	90,52	97,95	9,38	-15,82	0,000	13234
g22	g22=Pas vraiment	15,23	33,50	4,62	-16,03	0,000	4526
g23	g23=Pas vraiment	16,47	35,80	4,67	-16,62	0,000	4837
g20d	g20d=Non	59,84	79,00	7,69	-17,11	0,000	10674
g20g	g20g=Non	85,79	96,45	9,03	-17,96	0,000	13032
g20a	g20a=Non	69,17	87,14	8,06	-18,63	0,000	11773
g21	g21=Pas du tout	11,37	53,32	2,17	-34,42	0,000	7204
g23	g23=Pas du tout	8,24	54,32	1,54	-38,22	0,000	7339
g22	g22=Pas du tout	10,57	58,16	1,85	-38,90	0,000	7858
g20f	g20f=Non	65,01	95,01	6,95	-39,82	0,000	12837

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Annexe4 : Résultats du modèle

	Coef.	Robust Std.	z	P> z	[95% Conf. Interval]		
1.csp	(base	outcome)					
2.csp <-	sexe	1,256	0,233	5,380	0,000	0,799	1,713
	_cons	-3,834	0,362	-10,580	0,000	-4,544	-3,124
3.csp <-	sexe	1,566	0,220	7,120	0,000	1,135	1,997
	_cons	-4,144	0,354	-11,710	0,000	-4,837	-3,450
4.csp <-	sexe	2,844	0,215	13,200	0,000	2,422	3,267
	_cons	-5,726	0,386	-14,850	0,000	-6,481	-4,970
5.csp <-	sexe	2,819	0,498	5,660	0,000	1,843	3,795
	_cons	-7,525	0,924	-8,150	0,000	-9,335	-5,714
6.csp <-	sexe	1,759	0,215	8,170	0,000	1,337	2,180
	_cons	-4,360	0,353	-12,340	0,000	-5,053	-3,667
7.csp <-	sexe	2,137	0,144	14,820	0,000	1,854	2,419
	_cons	-3,770	0,232	-16,220	0,000	-4,225	-3,315
8.csp <-	sexe	2,668	0,140	19,110	0,000	2,395	2,942
	_cons	-4,320	0,231	-18,730	0,000	-4,773	-3,868
9.csp <-	sexe	2,227	0,179	12,420	0,000	1,876	2,579
	_cons	-4,517	0,302	-14,960	0,000	-5,109	-3,926
10.csp <-	sexe	0,829	0,093	8,870	0,000	0,646	1,012

Les études thématiques à partir des données de l'ERI-ESI
Cahier 1 : Conditions de vie de la population

	Coef.	Robust Std.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
_cons	0,812	0,123	6,580	0,000	0,570	1,053
11.csp <-						
sexe	0,901	0,092	9,760	0,000	0,720	1,082
_cons	0,984	0,122	8,100	0,000	0,746	1,222
classe_en_3 <-						
sexe	0,450	0,039	11,420	0,000	0,373	0,527
csp						
Apprenti ou stagiaire non payé	0,092	0,452	0,200	0,838	-0,793	0,977
Apprenti ou stagiaire payé	-0,440	0,257	-1,710	0,087	-0,944	0,065
Cadre moyen, agent de maîtrise	0,409	0,217	1,880	0,060	-0,017	0,834
Cadre supérieur, ingénieur et as	-0,138	0,497	-0,280	0,781	-1,112	0,835
Employeur ou associé	0,224	0,227	0,990	0,324	-0,221	0,670
Employé, ouvrier semi-qualifié	0,034	0,141	0,240	0,808	-0,241	0,310
Employé, ouvrier qualifié	0,020	0,134	0,150	0,884	-0,244	0,283
Manœuvre	-0,170	0,197	-0,860	0,388	-0,556	0,216
Pas travailleur	0,730	0,207	3,530	0,000	0,325	1,135
Travailleur pour compte propre	-0,169	0,087	-1,940	0,053	-0,340	0,002
nveau_instr	0,011	0,023	0,480	0,630	-0,035	0,057
âge	0,010	0,002	5,600	0,000	0,006	0,013
log_revmens	0,089	0,020	4,370	0,000	0,049	0,129
nveau_instr <-						
sexe	1,249	0,033	37,350	0,000	1,184	1,315
âge	-0,054	0,001	-36,750	0,000	-0,057	-0,051
log_revmens <-						
sexe	1,025	0,091	11,230	0,000	0,846	1,204
âge	0,094	0,004	24,120	0,000	0,086	0,102
_cons	0,819	0,187	4,370	0,000	0,452	1,187
classe_en_3						
/cut1	1,936	0,212	9,140	0,000	1,521	2,351
/cut2	3,912	0,213	18,390	0,000	3,496	4,329
nveau_instr						
/cut1	-0,791	0,070	-11,340	0,000	-0,928	-0,654
/cut2	0,522	0,069	7,550	0,000	0,387	0,658
/cut3	3,357	0,078	43,050	0,000	3,204	3,509
var(e.log_revmens)	23,013	0,138	22,743	23,286		

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Annexe 5 : Résultats du modèle : forme exponentielle des coefficients de l'équation du niveau d'engagement social

classe_en_3 <-	exp(b)	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
sexe	1,568	0,062	11,420	0,000	1,451	1,694
csp						
Aide familial	1,000	(empty)				
Apprenti ou stagiaire non payé	1,097	0,495	0,200	0,838	0,453	2,657
Apprenti ou stagiaire payé	0,644	0,166	-1,710	0,087	0,389	1,067
Cadre moyen, agent de maîtrise	1,505	0,327	1,880	0,060	0,983	2,303
Cadre supérieur, ingénieur et as	0,871	0,433	-0,280	0,781	0,329	2,305
Employeur ou associé	1,251	0,284	0,990	0,324	0,802	1,953
Employé, ouvrier semi-qualifié	1,035	0,145	0,240	0,808	0,786	1,363
Employé, ouvrier qualifié	1,020	0,137	0,150	0,884	0,784	1,327
Manœuvre	0,844	0,166	-0,860	0,388	0,574	1,241
Pas travailleur	2,075	0,429	3,530	0,000	1,384	3,112
Travailleur pour compte propre	0,845	0,074	-1,940	0,053	0,712	1,002
nveau_instr	1,011	0,024	0,480	0,630	0,966	1,059
âge	1,010	0,002	5,600	0,000	1,006	1,013
log_revmens	1,094	0,022	4,370	0,000	1,051	1,138

Source : INSEED, ERI-ESI 2017 et nos calculs

Profil du ménage vulnérable

Alice TRAORE ^a et B. François RAMDE ^a

^a *Institut national de la statistique et de la démographie, Burkina Faso*

Résumé : La présente étude est basée sur les données de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) menée par l'Institut national de la statistique et de la démographie en 2018. L'étude a d'abord examiné les aspects multidimensionnels de la vulnérabilité des ménages Burkinabè à travers la construction d'un indice de vulnérabilité et ce, à partir de l'Analyse en composantes principales (ACP). Elle a ensuite déterminé le profil du ménage vulnérable en utilisant un modèle logistique. Concernant la construction de l'indice de vulnérabilité des ménages, l'ACP est menée sur les variables représentant la capacité d'adaptation des ménages. C'est principalement les scores ou poids de la première composante principale qui ont servi de base de calcul de l'indice de vulnérabilité. Après les estimations, il ressort que 40,1% des ménages au Burkina Faso sont vulnérables. Pour la détermination du profil du ménage vulnérable, la variable ménage vulnérable est considérée comme la variable dépendante. Cette variable prend la valeur 1 pour les ménages vulnérables et 0 sinon. Selon les estimations du modèle logistique, le ménage vulnérable est celui qui a un chef de ménage sans niveau d'instruction, qui a un âge supérieur ou égal à 42 et dont la taille du ménage est supérieure ou égale à 4 membres. Il est aussi celui qui n'a pas accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement et au combustible propre. Ainsi, toute politique ou plan de développement visant à réduire ou éradiquer la vulnérabilité des ménages devrait viser les ménages qui ont ces caractéristiques.

Mots clés : Ménage burkinabè ; vulnérable ; ménage vulnérable.

Abstract: The present study is based on data from the Integrated Regional Survey on Employment and the Informal Sector (ERI-ESI) conducted by the National Institute of Statistics and Demography (INSD) in 2018. The study examined first the multidimensional aspects of vulnerability of Burkinabè households through the construction of a vulnerability index from the Principal Component Analysis (PCA). It then determined the profile of the vulnerable household using a logistic model. Concerning the construction of the household vulnerability index, the PCA is carried out on the variables representing the adaptive capacity of households. It is mainly the scores or weights of the first principal component of the Analysis is used for the calculation of the index. After the estimates, it appears that 40.1% of Burkinabè households are vulnerable. For determining the profile of the vulnerable household, the vulnerable household variable is considered as the dependent variable. This variable took the value 1 for vulnerable households and 0 otherwise. According to the estimates of the logistic model, the vulnerable household is one that has a head of household with no education level, who has an age greater than or equal to 42 and whose household size is greater than or equal to 4 members. He is also the one who does not have access to clean water, electricity, sanitation and clean fuel.

Thus, any policy or development plan aimed to reducing or eradicating household vulnerability should consider households that have these characteristics.

Keywords: Burkinabè household; vulnerable; vulnerable household.

Introduction

La vulnérabilité révèle un caractère multidimensionnel et complexe à définir. Néanmoins, selon Gerlitz et al. (2017), les définitions de la vulnérabilité ont tendance à se diviser en deux catégories. La première catégorie est l'approche par les risques naturels. Elle définit la vulnérabilité comme une fonction des caractéristiques internes d'une population ou d'un système qui détermine la mesure dans laquelle cette population ou ce système subit des dommages en raison de l'exposition à un danger «externe». La deuxième catégorie est celle du « Intergovernmental Panel on Climate Change » (IPCC, 2001). Le IPCC considère la vulnérabilité comme fonction de l'exposition, de la sensibilité et de la capacité d'adaptation. Elle diffère de l'approche par les risques naturels en considérant la vulnérabilité comme une fonction à la fois de facteurs «internes» (sensibilité et capacité d'adaptation) et de facteurs «externes» (exposition aux chocs et aux stress).

Par ailleurs, la réduction ou l'éradication de cette vulnérabilité au niveau des ménages a toujours été au cœur des politiques de développement. En effet, au niveau mondial, les Objectifs de développement durable (ODD) visent d'ici 2030, à renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques externes et d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental. De plus, ils visent d'ici 2030 pour ces populations, un accès aux services de santé de base, à l'eau potable, à l'hygiène, à l'assainissement et aux services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

Au niveau national, le Burkina Faso à travers le Plan national de développement économique et social (PNDES, 2016-2020) ambitionne de développer les capacités de résilience de toutes les couches sociales, surtout les plus vulnérables. Plus spécifiquement, ce plan vise d'ici 2020 à réduire la proportion des ménages vulnérables structurels à 5%. Toutefois, la mise en œuvre de ces politiques est souvent confrontée à un problème majeur qui est celle de l'identification des caractéristiques des ménages vulnérables. Ainsi, une définition formelle de profil du ménage vulnérable facilitera la mise en œuvre ou l'évaluation de ces différentes politiques.

L'objectif général de cette étude est de déterminer le profil du ménage vulnérable au Burkina Faso en utilisant la nature multidimensionnelle de la vulnérabilité. De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ calculer un indice de vulnérabilité des ménages ;
- ✓ classer les ménages selon leur degré de vulnérabilité ;
- ✓ déterminer les caractéristiques du ménage vulnérable.

Trois hypothèses peuvent être formulées dans l'optique d'atteindre ces objectifs.

H1 : la vulnérabilité comme une notion multidimensionnelle.

H2 : les ménages vulnérables sont les moins nombreux dans la population des ménages au Burkina Faso.

H3 : les ménages vulnérables n'ont pas accès aux services sociaux de base.

Le présent article s'articule autour de quatre grands points. Le premier point abordera la revue de littérature. Le deuxième point présentera les données et la méthodologie adoptée. Le troisième point concernera les résultats de l'étude et les discussions. Le dernier point sera la conclusion et les recommandations à l'endroit des autorités publiques du Burkina Faso, des institutions internationales et des Organisations non gouvernementales.

1. Revue de littérature

La revue de littérature donne un aperçu des différentes approches d'analyse de la vulnérabilité. Elle aborde les méthodologies utilisées par les chercheurs pour déterminer l'indice de vulnérabilité et le profil des ménages vulnérables. Elle se termine par un résumé des variables qui rentrent dans le calcul de l'indice de vulnérabilité des ménages.

1.1. Les approches d'analyse de la vulnérabilité des ménages

Il existe différentes manières d'analyser la vulnérabilité à savoir une approche socio-économique, biophysique et intégrée. Cette dernière approche unit à la fois des facteurs socio-économiques et biophysiques.

L'approche d'évaluation de la vulnérabilité socio-économique se concentre sur le statut socio-économique et politique des individus ou des groupes (Adger 1999, Füssel 2007, Deressa et al. 2008). Les individus d'une communauté se distinguent en termes d'éducation, de sexe, de richesse, d'état de santé, d'accès au crédit, d'accès à l'information et à la technologie, au capital (social) formel et informel et au pouvoir politique. Ces caractéristiques sont responsables des variations des niveaux de vulnérabilité (Deressa et al. 2008, Opiyo et al. 2014). L'approche socio-économique se concentre sur l'identification de la capacité d'adaptation des individus ou des communautés en fonction de leurs

caractéristiques internes (Opiyo et al., 2014). L'approche socio-économique ne tient pas compte des ressources naturelles qui ont le potentiel de contrer les impacts négatifs des chocs environnementaux (Opiyo et al., 2014). Par exemple, les zones avec de l'eau souterraine facilement accessible peuvent mieux faire face à la sécheresse en utilisant cette ressource, par rapport aux zones sans eau souterraine (T. Deressa et al., 2008).

La deuxième approche couramment utilisée est celle biophysique qui tente d'évaluer le niveau de dommages qu'un stress environnemental donné provoque à la fois sur les systèmes sociaux et biologiques. Il s'agit d'une approche dominante utilisée dans les études de la vulnérabilité aux risques naturels et de la variabilité et des changements climatiques (Hewitt, 1995). Füssel (2007) a identifié cette approche comme une approche risques-dangers. L'approche biophysique, bien que très informative, présente également une limitation majeure: l'évaluation des facteurs biophysiques n'est pas une condition suffisante pour comprendre la dynamique complexe de la vulnérabilité (Opiyo et al., 2014). Cette approche néglige également à la fois les facteurs structurels et l'action humaine dans la production de la vulnérabilité et pour y faire face ou s'y adapter. L'approche met trop l'accent sur les événements extrêmes tout en négligeant les causes profondes et les processus sociaux quotidiens qui influencent la vulnérabilité différentielle (Hewitt, 1995).

La troisième approche est l'analyse intégrée de la vulnérabilité, qui combine à la fois les facteurs socio-économiques et biophysiques. Cette approche englobe tout l'état de vulnérabilité interne et la situation externe. Cette approche analytique a été appliquée par Deressa et al. (2008) dans une analyse de la vulnérabilité régionale en Éthiopie et par Opiyo et al. (2014) pour mesurer la vulnérabilité des ménages dans les pâturages pastoraux du Kenya.

1.2. Revue empirique

Gerlitz et al. (2017) calculent un indice pour explorer et décrire la vulnérabilité multidimensionnelle des moyens de subsistance au climat, à l'environnement et au changement socio-économique dans la région de Hindu Kush Himalaya. L'indice a été construit à partir de 25 indicateurs de vulnérabilité. Il représente trois dimensions de la vulnérabilité : l'exposition, la sensibilité et la capacité d'adaptation. Les données ont été collectées chez les ménages dans 16 districts couvrant les domaines thématiques de la consommation des ménages, de la sécurité alimentaire, de la sécurité en eau, de la santé et des soins de santé, de l'accès aux installations de base, de l'accessibilité physique aux transports publics, à la qualité du logement, de l'éducation, des actifs, de l'inégalité entre les sexes, de l'exposition et de la résilience aux chocs climatiques et environnementaux. Selon les analyses, le khotang, un district rural et montagneux a montré la plus grande vulnérabilité multidimensionnelle des moyens de subsistance parmi les 16 districts étudiés. Il ressort que 96% de la population de khotang était vulnérable en ce qui concerne le manque de combustibles de cuisson améliorés. De même, 93% de la population présentait des vulnérabilités causées par l'insuffisance d'eau et la perte des terres agricoles. La majorité de la population était fortement affectée par les chocs environnementaux (90%) et socio-économiques (93%). Les vulnérabilités liées à l'endettement, aux conflits liés à l'eau, à l'accessibilité physique aux transports publics, à la qualité du logement et à l'éducation étaient de second ordre. Par rapport aux vulnérabilités déjà mentionnées, des problèmes tels que des sources d'eau potable inadéquates (49%), un assainissement inadéquat (39%) et une diversité insuffisante des moyens d'existence agricoles (38%) semblaient être de moindre importance, bien qu'ils affectent encore des proportions considérables de la population.

Opiyo et al. (2014) utilisent des outils statistiques et économétriques pour mesurer la vulnérabilité des ménages dans les pâturages pastoraux du Kenya. Ils ont examiné 27 indicateurs socio-économiques et biophysiques obtenus à partir d'entretiens approfondis menés auprès de 302 ménages pour refléter les composantes de la vulnérabilité climatique : capacité d'adaptation, exposition et sensibilité. Le cadre théorique utilisé combine l'exposition et la sensibilité pour produire un impact potentiel, qui a ensuite été comparé à la capacité d'adaptation afin de générer une mesure globale de la vulnérabilité. L'analyse en composantes principales (ACP) a été utilisée pour développer des pondérations pour différents indicateurs et produire un indice de vulnérabilité des ménages afin de classer les ménages selon leur niveau de vulnérabilité. Pour comprendre les déterminants de la

vulnérabilité aux stress induits par le climat, ils utilisent un modèle logit ordonné avec des variables prédictives. Les résultats montrent que 27% des ménages étaient très vulnérables, 44% étaient modérément vulnérables et 29% des ménages étaient moins vulnérables aux stress induits par le climat. Les estimations des facteurs du modèle logit ont en outre révélé que les principaux déterminants de la vulnérabilité pastorale sont le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le nombre de personnes à charge, l'état matrimonial, les liens sociaux, l'accès aux services de vulgarisation et aux informations d'alerte précoce, la source complémentaire de revenus, la taille et la diversité du troupeau, la structure du troupeau, la mobilité du troupeau, la distance aux marchés, le statut d'emploi, les stratégies d'adaptation et l'accès au crédit.

Deressa et al. (2008) mesurent la vulnérabilité des agriculteurs éthiopiens au changement climatique. Ils choisissent les données sur les facteurs socio-économiques et environnementaux affectant la vulnérabilité. Les données socio-économiques comprennent la richesse, la technologie du revenu, le taux d'alphabétisation, les infrastructures et les institutions. Les facteurs environnementaux sont composés du potentiel d'irrigation, de la fréquence des sécheresses et de la fréquence des inondations. Pour calculer l'indice de vulnérabilité de ces agriculteurs, ils utilisent la méthode d'Analyse en composantes principales (ACP). L'application de l'ACP sur les indicateurs de vulnérabilité a révélé trois composantes avec des valeurs propres supérieures à 1. Ces trois composantes expliquent 95% de la variation totale de l'ensemble de données. La première composante principale expliquait la majeure partie de la variation (56%), la deuxième composante principale expliquait 25% et la troisième expliquait le moins (14%). Ils prennent la première composante principale pour la construction de l'indice de vulnérabilité puisqu'elle explique la majorité de la variation de l'ensemble de données. Celle-ci était positivement associée à la majorité des indicateurs identifiés sous capacité d'adaptation et négativement associée à tous les indicateurs classés sous exposition et sensibilité.

Deressa (2013) détermine la vulnérabilité à la pauvreté des ménages dans les régions rurales d'Oromiya en utilisant la méthodologie proposée par Chaudhuri (2003), Chaudhuri et al. (2002), Suryahadi et Sumarto (2003) et Azam et Imai (2009). La vulnérabilité dans ce contexte est définie comme la pauvreté attendue, ou en d'autres termes comme la probabilité que la consommation d'un ménage se situe sous le seuil de pauvreté prédéterminé dans un proche avenir. L'un des avantages de cette mesure de vulnérabilité est qu'elle peut être estimée par des données transversales. Cependant, la mesure ne reflète correctement la vulnérabilité d'un ménage que si la répartition de la consommation entre les ménages, compte tenu des caractéristiques du ménage à un moment donné, représente la variation chronologique de la consommation du ménage. Cette mesure nécessite donc un large échantillon dans lequel certains ménages connaissent une bonne période et d'autres souffrent de chocs négatifs. Une estimation de la vulnérabilité à la pauvreté montre que 47,66% des ménages sur le total des ménages échantillonnés sont très vulnérables à la pauvreté (les ménages qui ont un indice de vulnérabilité supérieur ou égal à 0,5 ou une probabilité de 50% et plus de tomber dans la pauvreté dans un proche avenir). Il examine ensuite les déterminants de la vulnérabilité à la pauvreté à partir du modèle logit. D'après le résultat de l'estimation du modèle logit, des ménages de plus grande taille et un chef de ménage analphabète augmentent considérablement la probabilité que le ménage soit vulnérable.

Tolla et al. (2016) mesurent l'étendue de la vulnérabilité à la pauvreté ainsi que l'effet des caractéristiques socio-économiques sur la vulnérabilité des ménages à la pauvreté à l'aide de méthodes d'estimation des moindres carrés généralisés et de régression logistique. Les résultats ont révélé que des fractions importantes de ménages non pauvres (51,3%) étaient vulnérables à la pauvreté et 53,2% des ménages pauvres échantillonnés ont une probabilité de 50% et plus de sombrer à nouveau dans la pauvreté dans un proche avenir. L'élevage du bétail, la diversification des cultures, le niveau d'instruction des chefs de ménage et l'accès des ménages au crédit et leur exposition à des chocs idiosyncratiques sont des variables importantes dans l'examen des déterminants de la vulnérabilité des ménages ruraux à la pauvreté.

1.3. Les variables entrant dans le calcul de l'indice de vulnérabilité

Dans la revue de littérature, il y a une panoplie de variable qui entre dans le calcul de l'indice de vulnérabilité. Le tableau ci-dessous donne une liste non exhaustive de ces indicateurs. Ces derniers

sont catégorisés selon la définition de la vulnérabilité du Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC, 2001).

Tableau 1: Liste des variables généralement utilisées dans la construction de l'indice de vulnérabilité

N°	Indicateurs	Catégorie selon le GIEC
1	Situation matrimoniale du chef de ménage	Capacité adaptative
2	Niveau d'éducation du chef de ménage	Capacité adaptative
3	Age du chef de ménage	Capacité adaptative
4	Propriétaire de bétail	Capacité adaptative
5	Propriétaire de radio	Capacité adaptative
6	Qualité de la maison	Capacité adaptative
7	Services de santé	Capacité adaptative
8	Services téléphoniques	Capacité adaptative
9	Disponibilité de l'électricité	Capacité adaptative
10	Accès à une source d'eau améliorée	Capacité adaptative
11	Revenu du ménage	Capacité adaptative
12	Taille du ménage	Capacité adaptative
13	Ménages dirigés par des femmes	Capacité adaptative
14	Variation de température	Sensibilité
15	Variabilité des précipitations	Sensibilité
16	Sécheresse	Exposition
18	Inondation	Exposition

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

2. Données et méthodologie

Cette partie aborde la présentation des données et la méthodologie utilisées pour le calcul de l'indice de vulnérabilité. Elle présente aussi la méthodologie pour la détermination des caractéristiques des ménages vulnérables.

2.1. Données

Les données utilisées sont celles de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) menée par l'INSD en 2018. Pour cette enquête, un échantillonnage à deux degrés a été effectué. Au premier degré, 1075 zones de dénombrement ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de douze (12) ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. Au final, la taille de l'échantillon de l'ERI-ESI a été de 12 900 ménages. L'enquête a été représentative au niveau national et effectué dans l'ensemble des 13 régions du Burkina Faso.

Par ailleurs, 4 questionnaires ont été utilisés pour la collecte des données à savoir :

- ✓ un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- ✓ un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- ✓ un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- ✓ un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Pour l'étude de profil du ménage vulnérable, le choix est porté sur le questionnaire ménage, avec une observation de 12 860 ménages. Les thématiques abordées dans ce questionnaire sont entre autres, le type de logement, la nature des murs, la nature de la toiture, la nature du sol, le mode d'éclairage, l'approvisionnement en eau de boisson, le mode d'évacuation des ordures, le mode d'évacuation des eaux usées, le type d'aisance, le combustible utilisé pour la cuisine, le statut d'occupation, les équipements informatiques/communication, l'électroménager, les moyens de transport, les équipements agricoles/pêche/autres activités, les biens durables, les animaux possédés, la composition du ménage et caractéristiques des membres, la formation et la migration internationale de la main d'œuvre.

2.2. La méthodologie adoptée

Cette étude va analyser la vulnérabilité des ménages en utilisant un indice de vulnérabilité. L'approche socio-économique est utilisée pour le calcul de cet indice compte tenu du fait qu'il n'y a pas de données caractérisant l'exposition et la sensibilité dans la base des ménages de l'ERI-ESI. Par conséquent, la vulnérabilité est calculée comme ci-après.

Vulnérabilité = capacité d'adaptation

Dans cette relation, une valeur élevée indique une moindre vulnérabilité.

L'étape suivante consiste à affecter des poids aux indices de vulnérabilité. Pour cette étape, la méthode d'analyse en composantes principales (ACP) est utilisée. Cette méthode est fréquemment appliquée dans la recherche basée sur la construction d'indices pour lesquels il n'y a pas de poids bien définis (Filmer et Pritchett 2001; Langyintuo 2005; Sumarto, Suryadarma et Suryahadi 2006; Vyas et Kumaranayake 2006, Deressa et al. 2008, Opiyo et al. 2014 en sont des exemples). Par conséquent, c'est l'ACP qui génère les poids. L'analyse en composantes principales est une technique permettant d'extraire d'un ensemble de variables, les quelques combinaisons linéaires orthogonales de variables qui capturent le mieux les informations communes. Comme expliqué ci-dessus, la capacité d'adaptation est composée de différentes variables. Le modèle peut donc être spécifié comme suit.

$$V_{1j}=(b_{11}X_{1j}+b_{12}X_{2j}+\dots+b_{1z}X_{zj})$$

...

$j=1\dots J$

$$V_{zj}=(b_{z1}X_{1j}+b_{z2}X_{2j}+\dots+b_{zz}X_{zj})$$

Où V est l'indice de vulnérabilité, b représente les facteurs scores, Z est le nombre de variable, j représente chaque ménage et les X sont des éléments de la capacité d'adaptation. Les valeurs de X sont obtenues par normalisation en utilisant leur moyenne et l'écart-type. Par exemple, $X_{1j}=(X_{1j}^*-X_1^*)/S_1^*$, où X_1^* est la moyenne de X_{1j} dans les différents ménages, S_1^* est l'écart-type. Par ailleurs, la première composante principale est considérée comme l'indice de vulnérabilité puisque selon plusieurs auteurs, elle explique la majorité de la variation de l'ensemble de données. Ainsi, l'indice de vulnérabilité est spécifié comme ci-dessous.

$$V_{1j}=b_{11}(X_{1j}^*-X_1^*)/(S_1^*)+\dots+b_{1z}(X_{zj}^*-X_z^*)/(S_z^*)$$

Détermination de profil du ménage

Après la détermination de l'indice de vulnérabilité, un modèle logit est utilisé pour déterminer le profil du ménage vulnérable. Ce modèle estime les probabilités d'être vulnérable en utilisant l'estimation du maximum de vraisemblance tout en tenant compte de la nature discrète de la variable dépendante (Greene, 2002). Le modèle de réponse binaire est utilisé lorsque la vulnérabilité est considérée comme une décision « oui » ou « non » (Bogale 2011, Deressa 2013, Tolla et al., 2016). La spécification du modèle est la suivante :

$$V_h = X_h\beta + \varepsilon_h$$

Où V_h représente la vulnérabilité du ménage h , X_h est un $K \times 1$ vecteur de variables explicatives déterminant la vulnérabilité, β est $1 \times K$ vecteur de paramètres inconnus, et ε_h sont les résidus du modèle. La variable dépendante V_h prend 1 si le ménage est vulnérable et 0 sinon.

3. Résultats et discussions

La section est constituée de trois sous-sections. La première section concerne la statistique descriptive. La deuxième porte sur la présentation des résultats de l'indice de vulnérabilité du ménage. La troisième sous-section quant à elle va présenter le profil du ménage vulnérable.

3.1 Statistiques descriptives

Le tableau 5 (voir annexe) donne une vue d'ensemble des variables caractérisant la capacité d'adaptation. Il ressort de ce tableau que la plupart des ménages sont dirigés par les hommes. En effet, moins d'un quart des chefs de ménage sont les femmes. Par ailleurs, les ménages ayant 4 ou 5 personnes comme membres sont les plus nombreux (32,6%). De même, plus de 70% des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. Parmi les chefs de ménages, ceux qui ont un âge compris entre 25 et 64 ans représentent 81,1%.

Quant à l'accès aux services sociaux de base, plus de 80% des ménages ont accès à l'eau potable. Cependant, moins de 50% ont accès à l'assainissement (35,5%) ou à l'électricité (43,2%). Par ailleurs, seulement 12,6% des ménages utilisent des combustibles propres pour la cuisson (électricité ou gaz).

En ce qui concerne la possession de matériel et d'animaux, il n'y a que de 19,8% des ménages qui ont au moins un matériel électroménager (Réfrigérateur/Congélateur, Cuisinière/réchaud à gaz, Climatiseur, humidificateur, Ventilateur, Machine à laver, Four micro-onde, Moulinette/Mixeur, surpresseur). En revanche, plus de 50% des ménages ont entre autres, au moins un bien durable, un animal, un matériel de transport, un équipement agricole/pêche/autre ou au moins un équipement informatique/communication en leur possession.

Par rapport au logement des ménages, seulement 6,6% et 39,7% des ménages ont respectivement leur maison et des murs modernes. Par contre, la majorité des ménages ont le toit (81, 2%) ou le sol (61,5%) de leur maison moderne. Les ménages ayant des modes d'évacuation des ordures ou eaux usées modernes sont respectivement de 32,6% et 5,5%.

3.2. Indice de vulnérabilité du ménage

Le tableau 2 présente la liste des variables utilisées dans la construction de l'indice de vulnérabilité. Il présente aussi les scores ou poids de l'analyse en composantes principales sur les variables représentant la capacité d'adaptation des ménages. Les scores de la première composante principale sont positivement associés à la majorité des indicateurs identifiés sous la capacité d'adaptation. Seulement les scores des variables comme l'âge, sans niveau d'instruction, la taille du ménage, la possession d'équipement agricole ou pêche ou autre, la possession d'animaux et la possession de biens durables sont négatifs. Par ailleurs, plus le score est élevé plus importante est la variable et contribue davantage à la vulnérabilité du ménage. Ainsi, les variables comme l'accès aux combustibles propres, la possession d'électroménager, l'accès à l'assainissement, le toit de mur moderne, le mode d'évacuation des ordures modernes et l'accès à l'électricité contribuent le plus à la vulnérabilité du ménage.

Tableau 2 : Les scores factoriels de la composante principale

Variables	Scores (poids)
Accès à l'eau potable	0,14
Accès à l'assainissement	0,30
Accès à l'électricité	0,30
Accès aux combustibles propres	0,31
Proportion des femmes	0,00
Possession d'électroménager	0,30
Possession de biens durables	-0,15
Possession d'animaux	-0,20
Possession de matériel de transport	0,09
Possession d'équipement agricole ou pêche ou autre	-0,19
Possession d'équipement informatique/communication	0,29
Taille du ménage	-0,05
Maison moderne	0,21
Mur moderne	0,31
Toit moderne	0,21
Sol moderne	0,26
Mode d'évacuation des ordures modernes	0,28
Mode d'évacuation des eaux usées modernes	0,13
Sans niveau d'instruction	-0,27
Age	-0,06

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Le tableau 3 donne la classification des ménages selon niveau de vulnérabilité. Dans ce tableau, un indice négatif indique que le ménage a une capacité d'adaptation relativement inférieure par rapport à un ménage avec une valeur d'indice positive et vice versa. Les résultats montrent que la majorité des ménages au Burkina Faso ne sont pas vulnérables. En effet, presque 60% des ménages ne sont pas vulnérables. Quant aux ménages vulnérables, ils représentent 40,1%. Ce qui permet d'accepter l'hypothèse selon laquelle les ménages vulnérables sont moins nombreux.

Tableau 3: Classification des ménages selon leur degré de vulnérabilité

Catégorie de vulnérabilité	Indice de vulnérabilité	Pourcentage de ménages
Vulnérable	[-6,62 ; -1]	40,1
Non vulnérable]-1; 9,02]	59,9

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

3.3. Profil du ménage vulnérable

Le modèle logit simple est utilisé pour déterminer le profil du ménage vulnérable comme indiqué dans la méthodologie. Pour la mise en œuvre du modèle, la variable ménage vulnérable est considérée comme la variable dépendante. Cette variable prend la valeur 1 pour les ménages vulnérables et 0 sinon. Les variables explicatives du modèle sont entre autres, le niveau d'instruction, l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité, l'accès au combustible propre, l'accès à l'assainissement, la taille du ménage, l'âge et le sexe du chef de ménage.

Après estimation du modèle logit, les résultats montrent que le modèle est globalement significatif au seuil de 1% et explique 55,26% de la variance de la variable dépendante (ménage vulnérable). Le pouvoir discriminatoire du modèle qui s'apprécie à travers l'aire sous la courbe de ROC étant de 93,97%, cela traduit que le modèle est adéquat. Par ailleurs, les variables explicatives telles que le niveau d'instruction, l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité, l'accès au combustible propre, l'accès à l'assainissement, la taille du ménage, l'âge et le sexe du chef de ménages sont toutes significatives au seuil de 1%.

De plus, selon les résultats de l'estimation du modèle, les ménages dont le chef de ménages a au moins un niveau primaire ont moins de risque d'être vulnérables par rapport à ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction. En effet, les ménages dont le chef a un niveau d'étude primaire a par exemple 0,17 fois moins de risque d'être vulnérable que celui qui n'est pas allé à l'école. Aussi, le fait d'avoir accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'assainissement et au combustible propre réduit le risque d'être vulnérable. En effet, les ménages ayant accès à l'eau potable ont 0,18 fois moins de risque d'être vulnérables. Ceux qui ont accès à l'électricité ou à l'assainissement ont respectivement 0,09 ou 0,08 fois moins de risque d'être vulnérables que ceux qui n'en ont pas accès. De même, les ménages dirigés par les femmes sont moins vulnérables que ceux ayant un homme comme chef de ménage. Les femmes

chefs de ménage réduisent le risque du ménage d'être vulnérable à 0,59 fois. En revanche, la taille du ménage et l'âge du chef de ménage augmentent le risque d'être vulnérable. Lorsque la taille du ménage augmente d'un membre, le risque pour le ménage de devenir vulnérable croît de 1%. Aussi, lorsque l'âge du chef de ménage croît d'un an, le risque pour le ménage d'être vulnérable augmente de 0,1%.

En résumé, le fait que le ménage ait accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement, au combustible propre et le fait d'avoir une femme chef de ménage diminuent la probabilité que le ménage soit vulnérable. Ainsi, les ménages vulnérables n'ont pas accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement et au combustible propre, ces variables ayant trait aux services sociaux de base. Par rapport à l'accès au combustible propre, ce résultat est conforme à la constatation de Gerlitz et al. (2017). Selon ce dernier, 96% de la population de Khotang est vulnérable en ce qui concerne le manque de combustibles de cuisson améliorés. A contrario, les ménages de plus grande taille et un chef de ménage sans niveau d'instruction ou âgé augmentent le risque que le ménage soit vulnérable. Concernant la taille du ménage et le niveau d'instruction, Deressa (2013) trouve que les ménages de plus grande taille et un chef de ménage sans niveau d'instruction augmentent considérablement la probabilité que le ménage soit vulnérable.

Au regard de ces résultats, il y a plus de risque d'être un ménage vulnérable lorsque la taille du ménage est supérieure ou égale à 4 membres et que l'âge du chef de ménage supérieur ou égal à 42 ans. De même, le risque est moindre pour un ménage d'être vulnérable lorsque le chef de ménage a au moins un niveau d'instruction du primaire par rapport à un ménage dont le chef est sans instruction. Donc, les ménages dont le chef est sans instruction sont susceptibles d'être vulnérables. Dans le même ordre d'idée, le ménage qui n'a ni accès à l'eau potable, ni à l'électricité, ni à l'assainissement et au combustible propre est susceptible d'être vulnérable.

Tableau 4: Résultats de l'estimation du modèle logit

Number of obs	=	12 859						
LR chi2 (10)	=	9566,80						
Prob> chi2	=	0,0000						
Pseudo R2	=	0,5526						
	Coefficients	Odds ratio	Dy/Dx	Std Err	z	P>z	Intervalle de confiance	
Niveau d'instruction								
Primaire	-1,729	0,178	-0,179	0,086	-20,050	0,000	-1,898	-1,560
Secondaire	-2,408	0,090	-0,203	0,113	-21,350	0,000	-2,629	-2,187
Supérieur	-4,667	0,009	-0,227	1,061	-4,400	0,000	-6,746	-2,587
Accès à l'eau potable	-1,676	0,187	-0,157	0,096	-17,480	0,000	-1,863	-1,488
Accès à l'électricité	-2,380	0,093	-0,223	0,063	-38,010	0,000	-2,502	-2,257
Accès l'assainissement	-2,494	0,083	-0,233	0,066	-37,800	0,000	-2,624	-2,365
Accès au combustible propre	-5,585	0,004	-0,522	1,008	-5,540	0,000	-7,561	-3,610
Taille de ménage	0,107	1,113	0,010	0,011	9,380	0,000	0,085	0,129
L'âge du chef de ménage	0,008	1,008	0,001	0,002	4,290	0,000	0,005	0,012
Femme	-0,516	0,597	-0,044	0,070	-7,410	0,000	-0,652	-0,379
constante	3,002	20,118		0,136	22,060	0,000	2,735	3,268

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Conclusion

En définitive, les résultats de cette étude du profil du ménage vulnérable montrent en termes de statistiques descriptives que la plupart des ménages sont dirigés par des hommes. Par ailleurs, les ménages ayant 4 ou 5 membres sont les plus nombreux (32,6%). De même, plus de 70% des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. Parmi les chefs de ménages, ceux qui ont un âge compris entre 25 et 64 ans représentent 81,1%. Quant à l'accès aux services sociaux de base, plus de 80% des ménages ont accès à l'eau potable. Cependant, moins de 50% ont accès à l'assainissement (35,5%) ou à l'électricité (43,2%). Par ailleurs, seulement 12,6% des ménages utilisent des combustibles propres pour la cuisson (électricité ou gaz).

Concernant la construction de l'indice de vulnérabilité des ménages, l'analyse en composantes principales est menée sur les variables représentant la capacité d'adaptation des ménages. La première composante principale de l'Analyse est utilisée pour le calcul de l'indice. Après les estimations, Il ressort que la majorité des ménages au Burkina Faso ne sont pas vulnérables, soit près de 60%.

Pour la détermination de profil du ménage vulnérable, la variable ménage vulnérable est considérée comme la variable dépendante. Cette variable prend la valeur 1 pour les ménages vulnérables et 0 sinon. Les variables explicatives du modèle sont entre autres, le niveau d'instruction, l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité, l'accès au combustible propre, l'accès à l'assainissement, la taille du ménage, l'âge et le sexe du chef de ménage. Selon les résultats de l'estimation du modèle logit, les ménages dont le chef de ménage a au moins un niveau primaire ont moins de risque d'être vulnérables par rapport à celui qui n'a aucun niveau d'instruction. En effet, les ménages dont le chef de ménage a un niveau d'étude primaire ont un faible risque (0,17 fois) d'être vulnérables que ceux qui ne sont pas allés à l'école. Aussi, le fait d'avoir accès à l'électricité, à l'eau potable, à l'assainissement et au combustible propre réduisent le risque pour un ménage d'être vulnérable. En effet, les ménages ayant accès à l'eau potable ont 0,18 fois moins de risque d'être vulnérables. Ceux qui ont accès à l'électricité ou à l'assainissement ont respectivement 0,09 ou 0,08 fois moins de risque d'être vulnérables que ceux qui n'en ont pas accès. De même, les ménages dirigés par les femmes sont moins vulnérables que ceux ayant un homme comme chef de ménage. Les femmes chefs de ménage réduisent le risque du ménage d'être vulnérable à 0,59 fois. En revanche, la taille du ménage et l'âge du chef de ménage augmentent le risque pour un ménage d'être vulnérable. Lorsque la taille du ménage augmente d'un membre, la probabilité pour que le ménage devienne vulnérable croît de 1%. Aussi, lorsque l'âge du chef de ménage croît d'un an, le risque pour le ménage d'être vulnérable augmente de 0,1%.

Au regard de ce qui précède, le profil type du ménage vulnérable s'apparenterait à celui qui a un chef de ménage sans niveau d'instruction, qui a un âge supérieur ou égal à 42 ans et dont la taille du ménage est supérieure ou égale à 4 membres. Il est aussi celui qui n'a pas accès à l'eau potable, à l'électricité, à l'assainissement et au combustible propre. Ainsi, toute politique ou plan de développement visant à réduire ou éradiquer la vulnérabilité des ménages pourrait considérer les ménages qui ont ces caractéristiques.

Toutefois, cette étude révèle quelques limites. En effet, les variables utilisées dans la construction de l'indice de vulnérabilité sont uniquement celles qui caractérisent la capacité d'adaptation. Pourtant, la vulnérabilité est évaluée en fonction de la capacité d'adaptation, de la sensibilité et de l'exposition des ménages. Cette étude pourrait être améliorée en prenant en compte le volet sensibilité et l'exposition des ménages aux chocs, surtout dans les enquêtes.

Bibliographie

- Adger, W. N. (1999). Social vulnerability to climate change and extremes in coastal Vietnam. *World Development* 27(2): 249–269.
- Azami S and Imai K., (2009), "vulnerability and poverty in Bangladesh Economics", School of Social Sciences University of Manchester, UK.
- Burkina Faso (2016), Plan national de développement économique et social (PNDES, 2016-2020).
- Chaudhuri, S. (2003). *Assessing vulnerability to poverty: concepts, empirical methods and illustrative examples*. Department of Economics, Columbia University, New York.
- Chaudhuri, S., Jalan, J. and Suryahadi, A. (2002). 'Assessing Household Vulnerability to Poverty: A Methodology and Estimates for Indonesia. Columbia University Department of Economics Discussion Paper No. 0102-52. New York: Columbia University.
- Deressa, D. F. (2013). *Assessing Households Vulnerability to Poverty in Rural Oromiya - Ethiopia* (Vol. 4, Issue 8, pp. 110–117).
- Deressa, T., Hassan, R. M., & Ringler, C. (2008). Measuring Ethiopian farmers' vulnerability to climate change across regional states. *IFPRI Discussion Paper, 806*(May 2014), 32.
- Filmer, D., and L. H. Pritchett. 2001. Estimating wealth effects without expenditure data—or tears: An application to educational enrollments of India. *Demography* 38(1): 115–132.
- Füssel, H. (2007). Vulnerability: a generally applicable conceptual framework for CC research. *Global Environmental Change* 17:155–167.
- Hewitt, K. (1995). Excluded perspectives in the social construction of disaster *International Journal of Mass Emergencies and Disasters* 13:317–319.
- Institut national de la statistique et la démographie (2018), Rapport global de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), Burkina Faso.
- IPCC. (2001). *Climate change 2001: Impacts, adaptation and vulnerability*. Working Group II contribution to the intergovernmental panel on climate change third assessment report. Cambridge: Cambridge University Press.
- Jean-Yves Gerlitz, Mirjam Macchi, Nick Brooks, Rajiv Pandey, Soumyadeep Banerjee & Shashidhar Kumar Jha (2017) The Multidimensional Livelihood Vulnerability Index – an instrument to measure livelihood vulnerability to change in the Hindu Kush Himalayas, *Climate and Development*, 9:2, 124-140, DOI: 10.1080/17565529.2016.1145099
- Langyintuo, A. S. 2005. Maize production systems for Zimbabwe: Setting indicators for impact assessment and targeting. Research Project on Strengthening Seed Marketing Incentives in Southern Africa to Increase Impact of Maize Breeding. International Maize and Wheat Improvement Center (CIMMYT), Harare, Zimbabwe.

- Opiyo, F. E. O., Wasonga, O. V., & Nyangito, M. M. (2014). Measuring household vulnerability to climate-induced stresses in pastoral rangelands of Kenya: Implications for resilience programming. In *Pastoralism* (Vol. 4, Issue 1, pp. 1–15).
- Sumarto, S., D. Suryadarma, and A. Suryahadi. 2006. Predicting consumption poverty using non-consumption indicators: Experiments using Indonesian data. SMERU Working Paper, SMERU Research Institute, Jakarta.
- Suryahadi, A. and Sumarto, S. (2003). 'Measuring Vulnerability to Poverty in Indonesia Before and After the Crisis'. Paper presented at the 4th Annual GDN International Conference, organized by IPALMO, Cairo (Jan 21).
- Tolla, S., Mulugeta, W., & Wasse, Y. (2016). Rural Household Vulnerability to Poverty in South West Ethiopia: The Case of Gilgel Gibe Hydraulic Dam Area of Sokoru and Tiro Afeta Woreda (Vol. 16, Issue 3).
- Vyas, S., and L. Kumaranayake. 2006. Constructing socio-economic status indices: How to use principal component analysis. *Health Policy and Planning* 21(6): 459–468.

Référence Web

- [1] Les Objectifs de développement durable (ODD). Disponibles sur : «<https://www.agenda-2030.fr/odd/17-objectifs-de-developpement-durable-10> », consulté le 04/08/2020.

Annexes

Annexe 1 : Statistiques descriptives

Variables	Proportion
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	83,9
Proportion de la population ayant accès à l'assainissement	35,5
Proportion de la population ayant accès à l'électricité	43,2
Proportion des ménages ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson	12,6
Proportion de la population ayant au moins un matériel l'électroménager	19,8
Proportion de la population ayant au moins un bien durable	80,3
Proportion de la population ayant au moins un animal	71,8
Proportion de la population ayant au moins un matériel de transport	85,6
Proportion de la population ayant au moins un équipement agricole ou pêche ou autre	59,6
Proportion de la population ayant au moins un équipement Informatique/communication	88,8
Proportion des femmes chef de ménage	24,1
Proportion des ménages ayant des maisons modernes	6,6
Proportion des ménages ayant des murs de maisons modernes	39,7
Proportion des ménages ayant des toits de maisons modernes	81,2
Proportion des ménages ayant des sols de maisons modernes	61,5
Proportion des ménages ayant des modes d'évacuation des ordures modernes	32,6
Proportion des ménages ayant des modes d'évacuation des eaux usées modernes	5,5
Taille du ménage	
Une personne	8,5
2 à 3 personnes	28,8
4 à 5 personnes	32,6
6 à 8 personnes	22,8
personnes et plus	7,3
Niveau d'instruction	
Aucun	70,2
Primaire	13,6
Secondaire	12,9
Supérieur	3,3
Groupe d'âges	
15-24 ans	8,7
25-64 ans	81,1
65 ans et Plus	10,2

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Annexe 2 : Test du ratio de vraisemblance

Likelihood-ratio test	LR chi2(2) = 2211.07
(Assumption: full2 nested in full)	Prob > chi2 = 0.0000

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Annexe 3 : Autres tests sur le modèle logistique

```

. fitstat

Measures of Fit for logit of indice_n

Log-Lik Intercept Only:      -8656.845   Log-Lik Full Model:      -3873.444
D(12848):                    7746.887   LR(10):                  9566.804
                               Prob > LR:                0.000
McFadden's R2:              0.553   McFadden's Adj R2:      0.551
ML (Cox-Snell) R2:          0.525   Cragg-Uhler(Nagelkerke) R2: 0.709
McKelvey & Zavoina's R2:    0.868   Efron's R2:             0.602
Variance of y*:             24.832   Variance of error:      3.290
Count R2:                   0.861   Adj Count R2:           0.652
AIC:                        0.604   AIC*n:                  7768.887
BIC:                        -113818.309   BIC':                   -9472.186
BIC used by Stata:          7850.967   AIC used by Stata:      7768.887

.
end of do-file

```

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Annexe 4 : Résultats du test de Hosmer-Lemeshow

Logistic model for indice n, goodness-of-fit test	
(Table collapsed on quantiles of estimated probabilities)	
number of observations =	12859
number of groups =	10
Hosmer-Lemeshow chi2 (8) =	7.10
Prob > chi2 =	0.5261

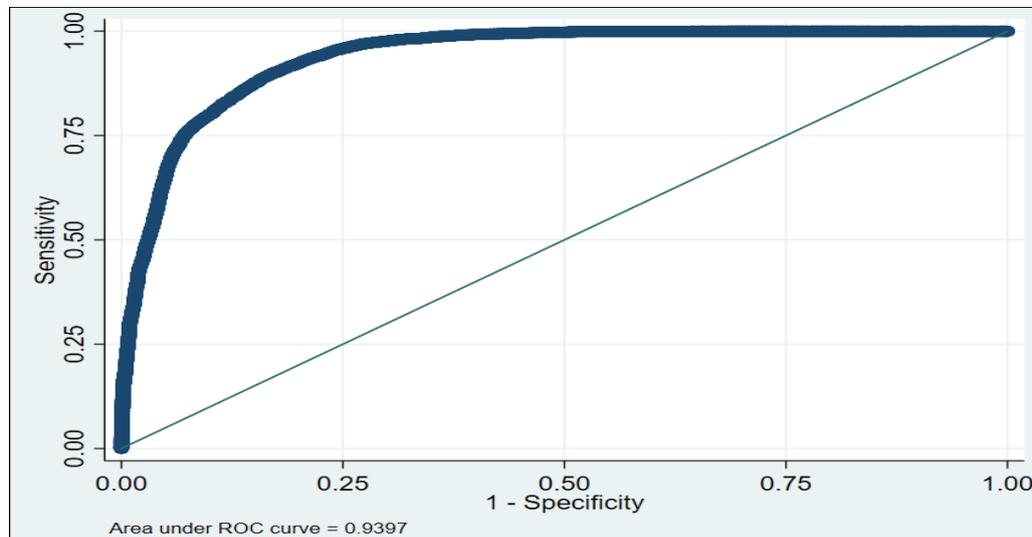
Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Annexe 5 : Matrice de confusion

Logistic model for indice_n				Classified + if predicted Pr(D) >= .5			
				True D defined as indice_n != 0			
Classified	True		Total				
	D	~D					
+	4188	828	5016	Sensitivity	Pr(+ D)	81.32%	
-	962	6881	7843	Specificity	Pr(- ~D)	89.26%	
				Positive predictive value	Pr(D +)	83.49%	
				Negative predictive value	Pr(~D -)	87.73%	
				False + rate for true ~D	Pr(+ ~D)	10.74%	
				False - rate for true D	Pr(- D)	18.68%	
Total	5150	7709	12859	False + rate for classified +	Pr(~D +)	16.51%	
				False - rate for classified -	Pr(D -)	12.27%	
Classified + if predicted Pr(D) >= .5				Correctly classified			86.08%
True D defined as indice_n != 0							

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Annexe 6 : Courbe de ROC



Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Pauvreté multidimensionnelle et informalité de l'emploi

Karim SARA

Institut national de la statistique et de la démographie, Burkina Faso

Résumé : Dans les pays en développement, le foisonnement des emplois informels rythme avec des taux de pauvreté très élevés. Le secteur informel occupe une grande partie de la population et joue un rôle majeur dans la création d'emplois. Son importance cruciale dans l'économie a incité l'UEMOA à commanditer ces dernières années, des enquêtes sur l'emploi et le secteur informel dans tous ses pays membres afin de mieux connaître le phénomène et mener des politiques de développement plus efficaces. Selon l'enquête ERI-ESI de 2018, la proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles au Burkina Faso s'élève à 89,3%. Quant au taux de pauvreté, sur le plan monétaire, il est évalué en 2014 à 40,1%.³ Si dans la littérature, un grand intérêt a été accordé à l'étude des déterminants de la pauvreté d'une part et de l'informalité de l'emploi d'autre part, il en est moins en ce qui concerne la relation entre ces deux phénomènes. Ainsi, le présent article s'est donné pour objectif d'analyser la causalité inverse entre l'informalité de l'emploi et la pauvreté dans son aspect multidimensionnel au Burkina Faso à travers un modèle probit sur les données de l'Enquête Régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel. Au préalable, la construction d'un indicateur de pauvreté multidimensionnelle à l'aide des méthodes d'analyse factorielle a permis d'évaluer l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle à 64,3% et inégalement répartie entre les régions. Les résultats de l'analyse économétrique révèlent que les deux phénomènes s'influencent mutuellement. D'une part, la pauvreté multidimensionnelle est à l'origine de l'expansion des emplois informels et d'autre part les individus ayant un emploi informel sont plus exposés à la pauvreté multidimensionnelle. Il s'avère donc nécessaire d'accompagner le secteur informel qui est la principale source de l'emploi informel vers sa formalisation toute chose qui contribuera à la réduction de la pauvreté notamment dans son aspect multidimensionnel.

Mots clés : Pauvreté multidimensionnelle ; informalité ; lien de causalité ; Probit

Abstract: In developing countries, the proliferation of informal jobs is growing with very high poverty rates. The informal sector employs a large part of the population and plays a major role in job creation. Its crucial importance in the economy has prompted UEMOA in recent years to commission surveys on employment and the informal sector in all its member countries in order to better understand the phenomenon and conduct more effective development policies. According to the ERI-ESI survey in 2018, the proportion of informal employment in non-agricultural sectors in Burkina Faso stands at 89.3%. As for the poverty rate, on the monetary level, it was evaluated in 2014 at 40.1%. If in the literature, great interest has been given to the study of the determinants of poverty on the one hand and of the informality of employment on the other hand, it is less so with regard to the relationship between these factors. two phenomena. Thus, the objective of this article is to analyze the reverse causality between the informality of employment and poverty in its multidimensional aspect in Burkina Faso through a probit model on the data of the Survey. Regional integrated on employment and the informal sector. Beforehand, the construction of a multidimensional poverty indicator using factorial analysis methods made it possible to assess the incidence of multidimensional poverty at 64.3% and unevenly distributed between regions. The results of the econometric analysis show that the two phenomena influence each other. On the one hand multidimensional poverty is at the origin of the expansion of informal employment on the other hand individuals with informal employment are more exposed to multidimensional poverty. It is therefore necessary to support the informal sector, which is the main source of informal employment, towards its formalization, which will contribute to poverty reduction, particularly in its multidimensional aspect.

Keywords: Multidimensional poverty; informality; causality link ; Probit

Introduction

Le Burkina Faso à l'instar de plusieurs pays en développement est caractérisé par un fort taux de pauvreté avec une économie dominée par le secteur informel. Le secteur informel joue un rôle majeur

³ EMC 2014

dans la création d'emplois et de revenus et partant dans la réduction de la pauvreté. Ces dernières décennies, le secteur informel a connu une expansion rapide et est devenu le principal pourvoyeur d'emplois. En Afrique par exemple, le travail informel représente près de 80% de l'emploi non agricole, plus de 60% de l'emploi urbain et plus de 90% des nouveaux emplois⁴. L'expansion de l'emploi informel a attiré l'attention des chercheurs et des décideurs politiques et nourrit un débat sur sa définition ses caractéristiques, sa mesure et l'identification de ses conséquences sur le plan économique, social et politique.

Selon⁵ l'Organisation internationale du travail, la première étape pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale est l'activité génératrice de revenus, quelle qu'en soit la forme, (emploi salarié, moyens de subsistance durables, travail indépendant, micro-entreprises, etc.), soulignant ainsi l'importance clé de l'emploi pour la réduction de la pauvreté et le développement économique. L'emploi est considéré comme le principal canal par lequel la croissance économique réduit la pauvreté. Si l'emploi augmente avec la croissance économique, les bénéfices de la croissance seront largement partagés entre les pauvres. Cependant, l'accès à l'emploi ne suffit pas pour réduire la pauvreté. Une étude de l'Organisation internationale du travail (OIT) conduite par Steven Kapsos en 2004⁶ montre que plus de 500 millions de personnes employées dans le monde vivent dans des ménages dont les dépenses sont inférieures au seuil international de pauvreté de 1 dollar par jour. Ainsi, la qualité de l'emploi est également importante afin de réduire la pauvreté.

Bien qu'il contribue à absorber l'excès de mains d'œuvre dû à la rareté d'emploi formel, le secteur informel regroupe l'ensemble des activités économiques qui échappent à l'administration fiscale. L'informalité peut également affecter négativement la compétitivité et la croissance. Les emplois informels sont moins efficaces, moins productifs, faiblement rémunérés, instable et sont considérés comme des sources de pauvreté (Heintz et Vanek (2007).

La pauvreté quant à elle est considérée a priori comme l'un des déterminants de l'informalité. En effet, l'insuffisance de l'emploi formel et la faible couverture des systèmes de sécurité sociale impliquent que les pauvres doivent souvent accepter n'importe quel type d'emploi afin de subvenir à leur besoin. Il existe donc un chevauchement entre le travail dans l'économie informelle et la pauvreté. Bien qu'il y ait un certain accord autour de cette idée, il existe encore des preuves limitées sur les interactions entre les deux phénomènes. Dans ce contexte et compte tenu de la prolifération du secteur informel dans le monde, comprendre le lien entre l'emploi informel et la pauvreté devient de plus en plus nécessaire pour la formulation de politiques économiques efficaces.

Au Burkina Faso, plusieurs études confirment la persistance du taux élevé d'emploi informel et de pauvreté. Selon l'Enquête régional intégré sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI), la proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles est de 89,3%. Par ailleurs, les indicateurs de pauvreté monétaire calculés en 2014, indiquent que 40,1% de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté⁷ sur la période considérée. Cependant, la recherche sur le lien entre informalité et pauvreté est insuffisante.

Par ailleurs, selon le PNDES, le secteur informel contribue aux recettes fiscales par le paiement des patentes, mais sa part dans les impôts et taxes payés à l'État reste très faible. Ainsi, pour une meilleure contribution de l'économie informelle au développement National, il recommande l'accompagnement du secteur informel vers sa formalisation. L'emploi informel est la seule alternative pour faire face à la pénurie de l'emploi formel. Réduire le secteur informel peut donc aggraver à court terme la pauvreté. D'où la nécessité d'examiner le lien entre la pauvreté et l'informalité en répondant aux deux questions suivantes : L'informalité grandissante au Burkina Faso est-elle la principale cause de la pauvreté ?

La pauvreté est-elle un facteur majeur d'acceptation d'emplois informels ?

⁴ BIT "Travail décent et économie informelle", Rapport VI,CIT, 90ème session 2002.

⁵ BIT «Travail décent et réduction de la pauvreté dans une économie mondialisée » 3-14 avril 2000

⁶ OLI « Estimating growth requirements for reducing working poverty: Can the world halve working poverty by 2015? »Steven Kapsos

⁷ EMC(2014)

Cette étude se donne pour objectif principal d'Analyser la relation de causalité entre la pauvreté multidimensionnelle et l'informalité de l'emploi au Burkina Faso. Nous appréhendons la pauvreté dans son aspect multidimensionnelle. Ainsi, nous construisons tout d'abord un indicateur de pauvreté multidimensionnelle sur les données de ERI-ESI, puis nous analysons le lien de causalité entre la pauvreté multidimensionnelle et l'informalité de l'emploi à travers un modèle économétrique.

L'étude est divisée en trois sections. La première section fait une revue de la littérature entre l'informalité et la pauvreté tout en donnant une approche conceptuelle des deux phénomènes. La deuxième section présente la méthodologie de la construction de l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle et de l'analyse économétrique. La troisième section est consacrée à l'analyse des résultats.

1. Revue de la littérature

Dans cette revue de la littérature, nous examinons d'abord le concept d'emploi informel (2.1), ensuite le concept de la pauvreté multidimensionnelle (2.2) et enfin le lien entre l'informalité de l'emploi et la pauvreté (2.3)

2.1. Approche conceptuelle de l'emploi informel

Bien qu'intrinsèquement lié au secteur informel, l'emploi informel se retrouve aussi bien dans le secteur informel que dans le secteur formel ainsi que dans les ménages. Concept assez floue, l'emploi informel, est défini par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (novembre - décembre 2003) comme les types d'emploi suivants :

- ✓ travailleurs à leurs propres comptes occupés dans leurs propres entreprises du secteur informel (cellule 3) ;
- ✓ employeurs occupés dans leurs propres entreprises du secteur informel (cellule 4) ;
- ✓ travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale, qu'ils travaillent dans des entreprises du secteur formel ou informel (cellules 1 et 5) ;
- ✓ membres de coopératives informelles de producteurs (cellule 8) ;
- ✓ salariés qui exercent un emploi informel (emploi non soumis à la législation nationale du travail, sans protection sociale et sans droit à certains avantages liés à l'emploi), qu'ils soient employés par des entreprises du secteur formel ou informel, ou par des ménages comme travailleurs domestiques rémunérés (cellules 2, 6 et 10) ;
- ✓ travailleurs à leurs propres comptes engagés dans la production de biens exclusivement pour usage final propre de leur ménage (cellule 9), s'ils sont considérés comme occupés ;
- ✓ Le tableau N°1 ci-dessous fait un récapitulatif des différents types d'emplois informel selon la dix-septième CIST.

Tableau 5: Cadre conceptuel de l'Emploi informel⁸

Unités de production par type	Travailleurs à leur propre compte		Employeurs		Travailleurs familiaux collaborant à l'entreprise familiale	Salariés		Membres de coopératives de producteurs	
	Informel	Formel	Informel	Formel	Formel	Informel	Formel	Informel	Formel
Entreprises du secteur formel					1	2			
Entreprises du secteur informel (a)	3		4		5	6	7	8	
Ménages (b)	9					10			

(a) D'après la définition de la quinzième Conférence internationale des statisticiens du travail (les ménages employant des travailleurs domestiques rémunérés sont exclus).

(b) Ménages produisant des biens exclusivement pour leur usage final propre et ménages employant des travailleurs domestiques rémunérés.

Note : Les cellules teintées en bleu représentent les emplois qui, par définition, n'existent pas dans le type d'unités de production en question. Les cellules teintées en jaune clair représentent les emplois formels. Les cellules non grisées représentent les différents types d'emplois informels.

Ainsi, l'emploi informel comprend fondamentalement les emplois non formels c'est-à-dire sans protection sociale, sans contrat de travail, sans salaires clairement définis ; sans indemnités de licenciement etc. A ces emplois s'ajoutent les emplois formels au niveau des entreprises informelles.

Emploi informel : cellules 1 à 6 et 8 à 10.

Emploi informel dans le secteur informel : cellules 3 à 8.

Emploi informel en dehors du secteur informel : cellules 1, 2, 9 et 10.

2.2. Approche conceptuelle de la pauvreté multidimensionnelle

En ce qui concerne la pauvreté, elle constitue un phénomène complexe à appréhender. Dans la littérature, on distingue l'approche monétaire et l'approche non monétaire. La mesure de la pauvreté sur une base monétaire a été suggérée par les économistes néoclassiques comme le meilleur critère d'évaluation du bien-être. Encore appelée approche Welfariste ou utilitariste, elle a longtemps été préconisée par les instances internationales, notamment la Banque mondiale comme le fondement de la mesure et de l'analyse de la pauvreté pendant de nombreuses années. Selon cette approche, on distingue les pauvres et les non pauvres à partir d'un seuil minimal de revenu (ou de dépenses de consommation) que l'individu devrait atteindre. L'approche monétaire de ce phénomène s'avère nettement insuffisante. Elle ne prend pas en compte l'accès à certains services sociaux de base et l'impact des biens publics sur le bien être (Charckravarty et al, 1997). Ces dernières années de nombreuses recherches méthodologiques ont été engagées pour prendre en compte le caractère multidimensionnel de la pauvreté.

De manière synthétique, il se dégage deux grands courants d'analyse multidimensionnelle de la pauvreté s'appuyant sur la synthèse d'un ensemble d'indicateurs primaires non monétaires reflétant le bien-être : l'approche axiomatique et l'approche non axiomatique.

L'approche axiomatique de mesure de la pauvreté est développée progressivement dans la littérature par Sen (1976), Foster, Greer et Thorbecke (1984), Shorrocks (1995). Elle consiste en une adéquation au contexte multidimensionnel de certaines classes d'indices de pauvreté proposées dans le cadre de la pauvreté unidimensionnelle. Selon cette approche un indicateur de pauvreté multidimensionnelle doit respecter un certain nombre d'axiomes qui sont entre autres la symétrie, la continuité, l'invariance par réplcation et le transfert. Parmi les indices de mesures axiomatiques de la

⁸ dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (novembre - décembre 2003)

pauvreté nous pouvons citer l'indice de Foster Greer et Thorbecke (FGT), l'indice de Kakwani, l'indice de Thon, et la mesure S de Sen.

Dans l'approche non axiomatique, on distingue deux catégories de mesures : celle basée sur les indicateurs agrégés de bien-être et celle axée sur les données individuelles (Bibi, 2005).

Parmi les mesures basées sur les indicateurs agrégés, on distingue l'indice de la qualité de vie humaine (PQLI) de Morris (1979) qui attribue le même poids au taux d'analphabétisme, au taux de mortalité infantile et à l'espérance de vie à la naissance. Nous avons également l'indice de développement humain (IDH) et l'indicateurs de pauvreté humaine (IPH) mise en place par le PNUD (2005). Cependant, ces indicateurs présentent relativement des faiblesses quant aux choix des composantes et la pondération. Les mesures basées sur les données individuelles sont essentiellement fondées sur l'approche d'entropie et l'approche d'inertie. L'approche d'entropie utilise les méthodes des ensembles flous (Cerioli et Zani (1990) ; et la théorie de l'information (Theil (1967).

L'approche d'inertie quant à elle repose sur les techniques d'analyse des données dont les principales méthodes sont : l'analyse en composantes principales (ACP), l'analyse factorielle des correspondances (AFC), l'Analyse Canonique Généralisée (ACG) et l'Analyse de Correspondances Multiples (ACM). Cette méthode à l'avantage de réduire dans la mesure du possible l'arbitraire dans le calcul de l'indicateur composite de la pauvreté multidimensionnelle.

Asselin L.-M. et V.T. Anh (2008) utilisent une variante de l'analyse factorielle notamment l'Analyse en Composantes multiples⁹ pour la détermination des poids. Dans cette étude, nous utilisons cette dernière méthode qui se prête mieux à la nature des données dont nous disposons, composées d'un ensemble de variables binaires.

2.3. Lien entre emploi informel et la pauvreté

Dans cette partie de notre travail, nous passons en revue les différents travaux empiriques qui ont analysé le lien entre l'informalité de l'emploi et la pauvreté en élucidant la question de recherche, la méthodologie ainsi que les résultats.

L'informalité de l'emploi et la pauvreté ont fait l'objet de plusieurs études au Burkina Faso. Cependant, ces études de façon descriptive se focalisent généralement sur leurs déterminants. Il n'existe quasiment pas d'étude qui examinent spécifiquement le lien entre l'informalité de l'emploi et la pauvreté au Burkina Faso. Ce n'est qu'en 2019 que Albert HONLONKOU & Hamdy BONOU-GBO teste une relation de causalité bidirectionnelle entre l'informalité dans l'espace UEMOA à l'aide d'un modèle VAR sur des données de panel. Les résultats montrent que l'emploi informel ne cause pas la pauvreté et vice versa.

Roxana Maurizio (2012) se penche sur le lien entre l'informalité et la pauvreté en utilisant l'équations de Mincer avec estimations par moindres carrés ordinaires (MCO) pour évaluer les écarts moyens de salaires entre l'emploi dans le secteur informel (ESI) et l'emploi dans le secteur formel (ESF). De plus, grâce à l'analyse descriptive et des exercices de micro simulation, il met en évidence un lien positif entre informalité et pauvreté.

Florence Bonnet et Vicky Leung, dans un rapport de l'OIT¹⁰ en 2018 trouvent une relation positive entre la pauvreté et l'informalité. Ils concluent que la pauvreté est à la fois une cause et une conséquence de l'informalité. En effet, le rapport montre que les personnes pauvres sont confrontées à de plus forts taux d'emploi informel et que les taux de pauvreté sont plus élevés parmi les travailleurs de l'économie informelle ».

Devincienti et al.2009 à l'aide d'un modèle probit bivarié à effet aléatoire sur des données de panel en argentine couvrant la période 1936-2003 examinent la dynamique entre l'informalité et la pauvreté. Les résultats montrent que les deux phénomènes coexistent chez des individus et que des travailleurs de l'informel passent au statut de pauvreté tout comme des pauvres s'insèrent dans des emplois informels. Il conclut donc une relation d'interaction dynamique entre les deux phénomènes.

⁹ Asselin L.-M. and V.T. Anh (2008)

¹⁰ Florence Bonnet et Vicky Leung : Women and men in the informal economy: a statistical picture (third edition) / International Labour Office – Geneva: ILO, 2018

Hanan Nazier et Racha Ramadan en 2014 analysent la causalité entre l'informalité et la pauvreté en Egypte à l'aide d'un modèle d'équation simultanée à variables instrumentales. Les résultats révèlent que l'informalité en Égypte pourrait être une forme d'emploi axée sur l'offre et non le résultat de la pauvreté en Égypte.

Avec le même type de modèle, Carla Canelas en 2015 utilise des données microéconomiques de l'enquête sur les dépenses des familles en équateur pour étudier les déterminants de la pauvreté et de l'informalité en tenant compte de la simultanéité possible qui existe entre ces deux phénomènes. Les estimations confirment une corrélation.

En analysant les tendances de l'informalité du travail dans la région d'Amérique latine sur la période 1989–2005 Gasparini et Tornarolli en 2009 constatent qu'en moyenne le travail dans l'informel implique des salaires plus bas. Ce qui engendre des taux de pauvreté élevé au niveau des travailleurs informel qu'au niveau des travailleurs formel.

Gulyani & Talukdar (2010)¹¹ à l'aide d'un modèle de régression logistique étudient le lien entre la pauvreté, les microentreprises et conditions de vie à l'intérieur du secteur informel de Nairobi. Ils aboutissent aux conclusions selon lesquelles les microentreprises informelles des ménages de Nairobi aident à la réduction de la pauvreté.

Beccaria et Groisman (2008)¹² cherchent à savoir si l'informalité est la principale cause de la pauvreté en Argentine. A l'aide d'un modèle MCO, des régressions quantiles et l'appariement des scores de propension, ils concluent qu'il existe un écart de revenus dus à l'informalité. Cet écart estimé entre 30 à 45% des gains des travailleurs formels sur les travailleurs de l'informel.

2. Données et méthodologie

Dans cette section nous présentons tout d'abord les données ensuite la méthodologie de construction de l'indicateur de pauvreté multidimensionnelle puis le modèle économétrique.

3.1. Source de Données

Les données utilisées dans cette étude sont celles de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI)). Organisé par l'INSD en 2018. L'ERI-ESI avait pour objectif de fournir la situation de référence pour le suivi de l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso. L'enquête s'est déroulée en deux phases. La première phase qui portait sur l'emploi est une enquête auprès des ménages, elle a permis de collecter des données sur l'emploi et les caractéristiques des ménages et la phase 2 qui portait sur le secteur informel est une enquête auprès des unités de production informelle. Sur la base des informations sur les conditions de vie des ménages, nous construisons un indicateur de pauvreté multidimensionnelle afin d'examiner son interaction avec l'informalité de l'emploi.

3.2. Construction d'un indicateur de pauvreté multidimensionnelle

Démarche méthodologique

La mesure de la pauvreté multidimensionnelle nécessite la construction d'un indice de privation qui résume l'information apportée par plusieurs indicateurs de privation. Comme annoncé en revue de littérature, la méthodologie de construction de l'indicateur est basée sur l'approche de l'inertie à l'aide des analyses factorielles plus précisément l'analyse des correspondances multiples étant donné la nature des variables qui sont des variables binaires. Cette démarche permet d'éviter l'arbitraire non seulement dans le choix des variables, mais aussi dans le calcul des pondérations. Ainsi, après avoir sélectionné

¹¹ Gulyani, Sumila & Talukdar, Debabrata, 2010. « Inside informality: The links between poverty, microenterprises, and living conditions in Nairobi », [World Development](#) , Elsevier, vol. 38 (12), pages 1710-1726, décembre.

¹² Beccaria, Luis, Groisman, Fernando (2008) « Informality and poverty in Argentina », *Investigacion Economica* » Vol 67

les variables devant être considérées, une structure de pondération est définie à travers l'ACM de même qu'un seuil qui permettra d'identifier les individus pauvres et non pauvres.

Forme fonctionnelle de l'indicateur synthétique de pauvreté

En notant IMP_i l'indice d'un ménage donné « i » ; la forme fonctionnelle de l'IPM selon Louis-Marie Asselin est :

$$IMP_i = \frac{\sum_{k=1}^K \sum_{j_k=1}^{J_k} W_{j_k}^k I_{j_k}^k}{K}$$

Où K est le nombre d'indicateur primaire ;

J_k est le nombre de modalité de l'indicateur k ;

$W_{j_k}^k$ est le poids accordé à la modalité J_k ;

$I_{j_k}^k$ est une variable binaire prenant la valeur 1 lorsque le ménage i a la modalité J_k 0 sinon.

Les coefficients de pondération correspondent aux scores normalisés sur le premier axe factoriel qui représente 80% de l'inertie. Selon, la formule de Louis-Marie Asselin l'IPM correspond à la moyenne des scores normalisés des variables catégorielles. Pour un ménage i est donné, il peut s'écrire comme suit :

$$IMP_i = \frac{1}{K}(W_i I_{i1} + W_i I_{i1} + \dots + W_i I_{i1}) ; W_p \text{ est le poids normalisé de la catégorie } p \frac{score}{\sqrt{\gamma_i}}$$

L'Analyse en composante multiple a permis de retenir trente-deux (32) variables réparties dans les trois dimensions : le niveau de vie, l'éducation et la santé.

En matière de niveau de vie, les variables portent sur les biens du ménage notamment la possession de biens tels que les terrains, les équipements Informatiques et de communications, les électroménagers, les moyens de Transport, les équipements agricoles, les activités les biens durables et les animaux. L'éducation concerne l'alphabétisation du chef de ménage et la sante.

3.3. Analyse économétrique de la relation entre la pauvreté multidimensionnelle et l'informalité

Présentation des variables

Comme nous avons vu dans la littérature, la pauvreté multidimensionnelle et l'informalité de l'emploi s'affectent mutuellement. D'une part les conditions de travail précaire, les faibles revenus sont parmi les principales sources de la pauvreté multidimensionnelle. D'autre part la pauvreté est aussi l'une des principales raisons qui amènent les individus à accepter des emplois précaires.

Par ailleurs la pauvreté tout comme l'informalité de l'emploi sont liés à d'autres caractéristiques des individus notamment les caractéristiques sociodémographiques tels que l'âge, le sexe, le niveau d'instruction. En effet, les individus mieux instruits sont susceptibles d'être plus productif et peuvent se voir offrir de bonnes opportunités et des emplois bien rémunérés (Amuedo-Dorantes 2004). Ainsi, le niveau d'instruction affecte non seulement la pauvreté, mais aussi l'informalité de l'emploi.

De même la taille du ménage, le nombre de frères et sœurs et le nombre de membres du ménage travaillant affectent la probabilité d'être pauvre et de travailler dans un emploi informel.

Spécification du modèle économétrique

La relation entre la pauvreté multidimensionnel et l'informalité de l'emploi peut être spécifier comme suit :

$$Pauvreté_i = \beta_1 + \beta_2 Informalité_i + \beta_3 D_i + \beta_4 L_i + \beta_5 M_i + \lambda_i \quad (1)$$

$$informalité_i = \beta_1 + \beta_2 Pauvreté_i + \beta_3 D_i + \beta_4 L_i + \beta_5 E_i + \varepsilon_i \quad (2)$$

La variable dépendante dans le modèle (1) est "informalité_i" qui correspond au type emploi. Elle prend la valeur 1 si l'individu occupe un emploi informel et 0 s'il occupe un emploi formel.

Les variables exogènes sont en trois groupes. Un vecteur de caractéristiques démographique D_i tels que l'âge le sexe, le statut matrimonial, la taille du ménage ; Un vecteur de variable de localisation tels que le milieu de résidence

X_i un vecteur de caractéristiques du lieu de travail. La variable pauvreté IPM_i entre dans cette équation comme une variable explicative.

La variable dépendante dans le modèle (2) est IPM_i qui correspond au statut social de l'individu. Elle prend la valeur 1 si le chef de ménage est pauvre sur le plan multidimensionnelle et 0 sinon.

Les variables exogènes sont également en trois groupes. Un vecteur de caractéristiques démographique D_i tels que l'âge le sexe, le statut matrimonial ; un vecteur de variable de localisation tels que le milieu de résidence et un vecteur Z_i de caractéristiques du ménage notamment la taille du ménage.

Au regard de la nature des variables dépendantes et en nous inspirant des travaux antérieurs, nous constatons que le modèle économétrique adapté pour l'estimation de ses équations est un modèle dichotomique.

3. Résultats

4.1. Pauvreté multidimensionnelle

- **Seuil de pauvreté multidimensionnelle**

Afin d'analyser la relation entre la pauvreté multidimensionnelle et l'informalité de l'emploi, il s'avère nécessaire de faire la distinction entre les pauvres et les non pauvres sur le plan multidimensionnel. Ainsi, il convient de définir un seuil de pauvreté qui permettra de construire un profil de pauvreté. Comme plusieurs auteurs dans la littérature tels que Louis Marie Asselin¹³ nous utiliserons une classification hiérarchique ascendante pour classer l'IPM en deux groupes homogènes pauvre et non pauvre. La valeur intermédiaire qui sépare les deux classes correspond au seuil et peut être déterminé comme suit :

Seuil = [Valeur Maximal de l'IPM dans la classe pauvre] * Poids de la classe pauvre + [Valeur minimal de l'IPM dans la classe non pauvre] * Poids de la classe non pauvre

Les résultats de la classification hiérarchique ascendante sont consignés dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 6: Classification de l'IPM

	Minimum	Maximum	Poids
Pauvre	0,288677	0,817903	64,3
Non pauvre	0,81829	1,727516	35,7
Ensemble	0,288677	1,727516	100

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

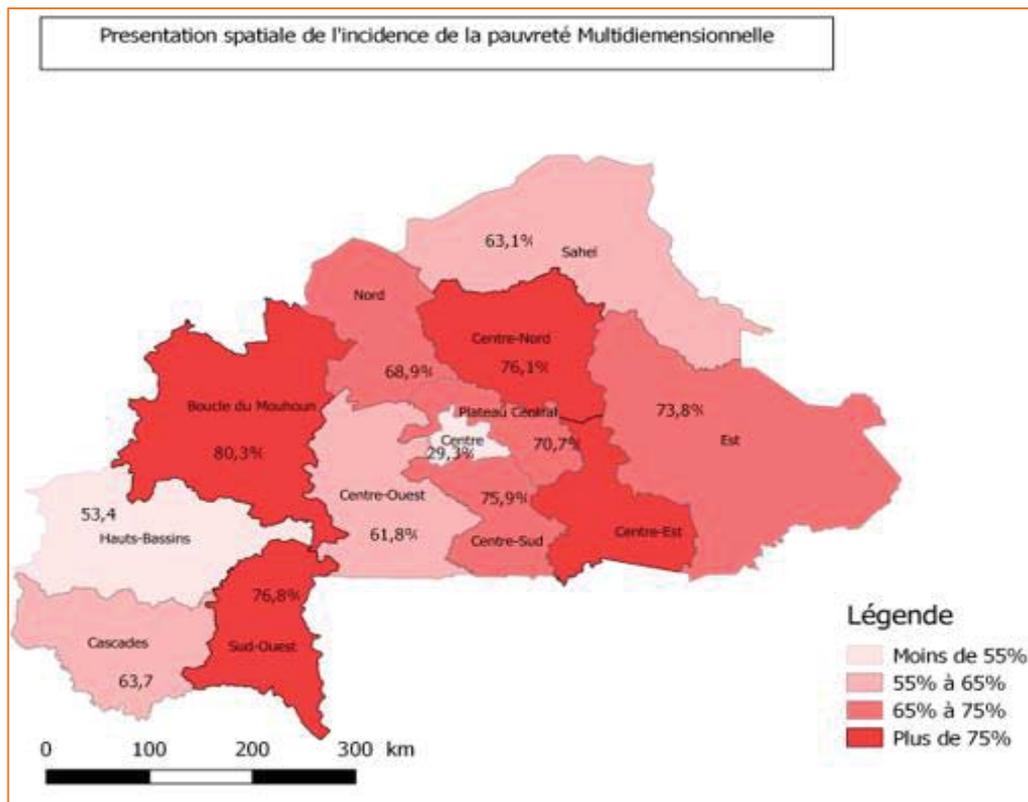
En appliquant la formule ci-dessus, il se dégage un seuil de 0,818041159. Ainsi, tout ménage ayant un $IPM < 0,818041159$ est pauvre sur le plan multidimensionnel et les ménages ayant un $IPM > 0,818041159$ sont non pauvres sur le plan multidimensionnel.

- **Représentation spatiale de l'IPM par région**

En analysant sur la base du seuil de pauvreté défini ci-dessus, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est de 64,3% sur le plan national contre 40,1% pour la pauvreté monétaire. Il est inégalement réparti entre les régions. Les régions les plus pauvres sur le plan multidimensionnel sont la région de la Boucle du Mouhoun dont l'incidence atteint 80,3% et la région du centre-Est 78,4%. La région du centre qui abrite la capitale enregistre le plus faible taux de pauvreté multidimensionnelle de 29,3%. Outre la région du Centre, les régions ayant un taux en dessous du taux national sont entre autres la région des Hauts-Bassins 53,4%, la région du centre-Ouest 61,8%, les Cascades 63,7% et la région du Sahel avec un taux de 63,1%.

¹³ Multidimensionnel poverty : Theory and case studies.

Figure 1 : Représentation de la pauvreté multidimensionnelle

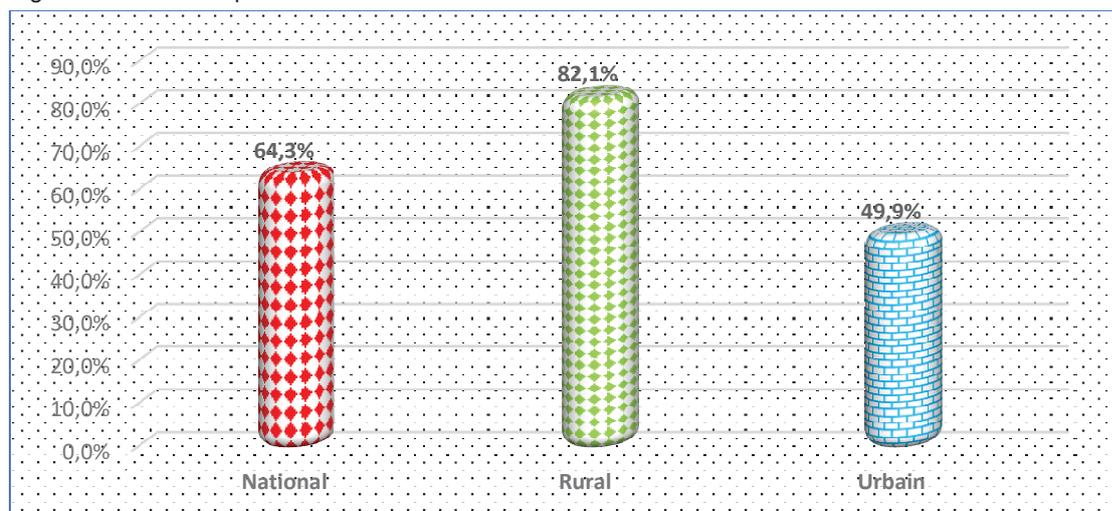


Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

- **IPM selon le milieu de résidence**

En analysant l'ampleur de la pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence, Il en découle que les ménages du milieu rural sont plus touchés tant sur le plan monétaire que sur le plan multidimensionnel. En milieu rural 82,1% des individus sont touchés par la pauvreté multidimensionnelle tandis qu'en milieu Urbain, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle est de 49,9%.

Figure 2: L'Indice de pauvreté multidimensionnelle selon le milieu de résidence



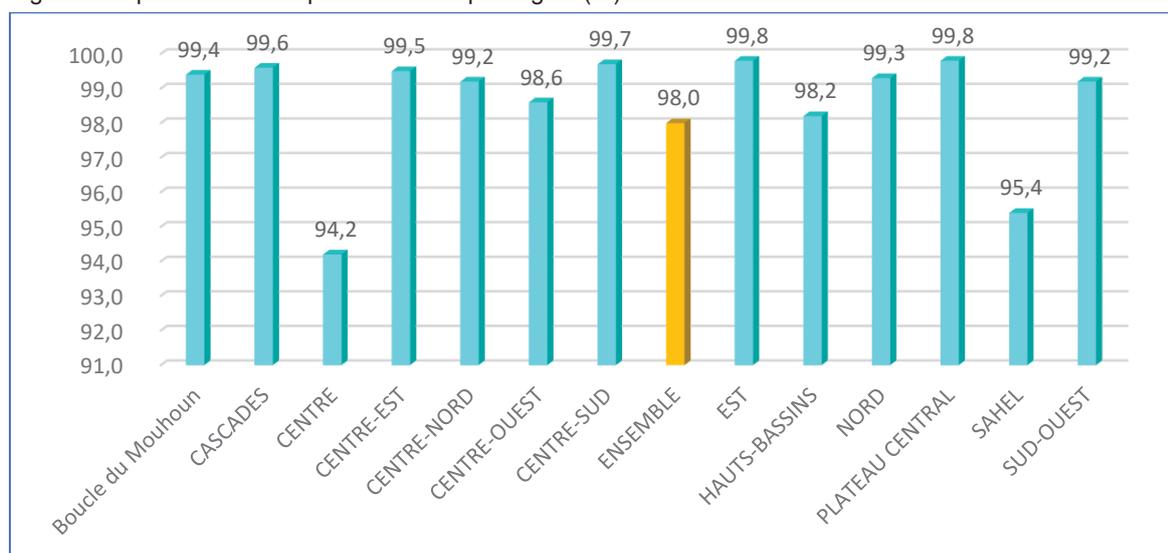
Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

4.2. Panorama de l'informalité de l'emploi au Burkina

- **Répartition des emplois informels par région**

En analysant l'informalité de l'emploi par région, on note une légère disparité entre les régions. En général 98% des individus occupent un emploi informel. Dans la région du centre, cœur de l'activité économique, on enregistre 94,2% d'emplois informel. Ce taux est de 95,4% dans la région des hauts-bassins qui abrite la capitale économique. Toutes les régions ont un fort taux d'informalité de plus de 90%. Seules les régions du Sahel et du Centre ont un taux en dessous du taux national avec respectivement 94,2% et 95,4%. En analysant selon le milieu de résidence, la proportion des emplois informel est très élevé en milieu urbain tout comme dans le milieu rural. Cependant, cette proportion est encore plus élevée en milieu rural qu'en milieu Urbain. Elle est de 99,5% en milieu rural, et 95% en milieu Urbain.

Figure 3 Répartition des emplois informels par région (%)

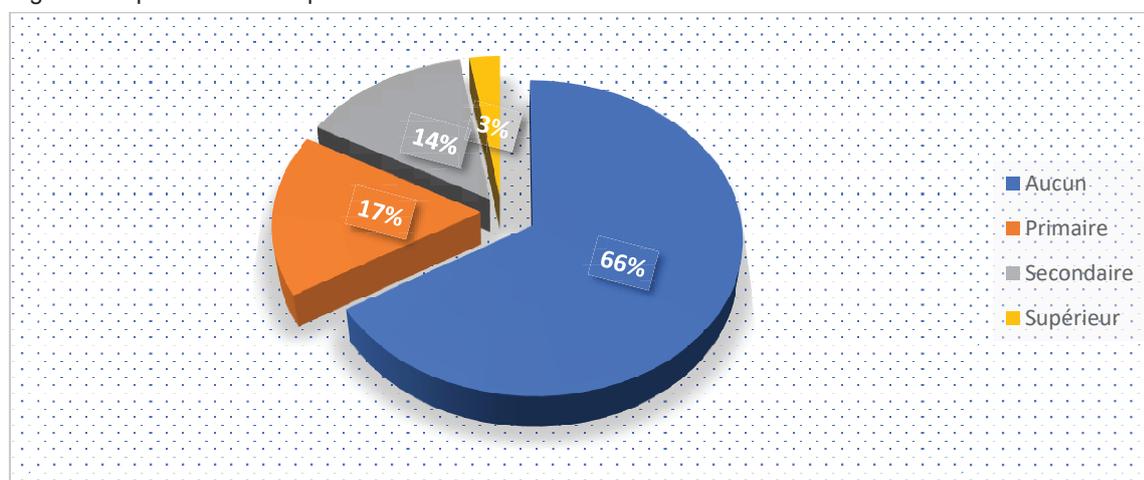


Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

- **Répartition des emplois informels selon le niveau d'instruction**

Le niveau d'instruction est très déterminant sur la nature des emplois. Plus le niveau d'instruction est faible, plus la propension des individus ayant des emplois informels est importante. Parmi les individus exerçant un emploi informel, 66,4% n'ont aucun niveau d'instruction. Ceux ayant le niveau primaire représentent 16,8%. Seulement 2,6% des travailleurs informels ont un niveau supérieur.

Figure 4 Répartition des emplois informels selon le niveau d'instruction



Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

4.3. Classification des individus selon le statut social et le type d'emploi

L'enquête ERI-ESI réalisée par l'INSD en 2018 a permis de mettre en évidence plusieurs caractéristiques des individus ayant un emploi informel. Il ressort des analyses que les conditions de vie sont précaires.

Une classification des individus selon le type d'emploi et le statut social indique que la majorité des individus ayant un emploi formel sont non pauvre sur le plan multidimensionnel. En effet, 91,8% des travailleurs ayant un emploi formel sont non pauvres tandis que 8,2% sont pauvres. Quand on analyse les emplois informels, on note que 59,6% sont pauvres et 40,6% sont non pauvres.

Ainsi, on en déduit a priori, que l'emploi formel réduit la pauvreté tandis que l'emploi informel rend l'individu plus vulnérable. L'approche économétrique dans la section suivante permettra d'infirmier ou de confirmer ces résultats.

Tableau 7: Classification des individus selon le statut social et le type d'emploi

	Nb. Colonnes (%)		Nb. Lignes (%)	
	Emploi informel	Emploi formel	Emploi informel	Emploi formel
Non Pauvre	40,6%	91,8%	92,2%	7,8%
Pauvre	59,4%	8,2%	99,5%	0,5%
Total	100,0%	100,0%	96,4%	3,6%

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

4.4. Résultats des analyses économétriques

- **La régression de l'informalité sur la pauvreté (model 1)**

Les résultats de la régression de l'informalité sur la pauvreté révèlent un impact positif. En effet, les coefficients associés sont positifs et significatif au seuil de 5%. L'expansion des emplois informel maintien de nombreux individus dans des emplois précaires à faible revenus, toute chose qui les maintient dans une situation de pauvreté multidimensionnelle. Les résultats indiquent que les individus ayant un emploi formel sont relativement moins exposés à la pauvreté multidimensionnelle que les travailleurs. L'effet marginal indique que les individus ayant un emploi informel ont 0,16 plus de chance d'être des pauvres multidimensionnelles. Le modèle confirme également que le milieu de résidence, le sexe, la situation matrimoniale, la taille du ménage sont des déterminants de la pauvreté multidimensionnelle. En témoigne leurs coefficients significatifs

En analysant les effets marginaux, on constate que pour deux individus de mêmes caractéristiques, une femme serait plus exposée (0,05% plus de chance) qu'un homme à une pauvreté multidimensionnelle. De même, l'effet marginal positif et significatif du milieu de résidence indique que les travailleurs ruraux sont plus exposés à la pauvreté multidimensionnelle que les travailleurs du milieu urbain (0,14% plus de chance). Quant au niveau d'instruction, il exerce une relation négative avec la pauvreté. Plus le niveau d'instruction de l'employé est élevé moins il est probable qu'il tombe dans une pauvreté multidimensionnelle (0,56% moins de chance). Les ménages de plus de 9 personnes ont 0,06% moins de chance de tomber dans une pauvreté multidimensionnelle.

Tableau 8 Résultats estimation Modèle 1

Pauvreté	Coef.	P>z	Effets Marginaux	P>z
informalité	0,552925	0.000***	0,1620112	0.000***
Age	-0,0053467	0.001***	-0,0015666	0.001***
Sexe				
Femme	0,1606235	0.001***	0,0466487	0.001***
Milieu de Résidence				
Rural	0,4746531	0.000***	0,1449183	0.000***
Niveau d'instruction				
Primaire	-0,7467659	0.000***	-0,2594511	0.000***
Secondaire	-0,944881	0.000***	-0,3306621	0.000***
Supérieur	-10,731875	0.000***	-0,5633767	0.000***
Statut Matrimonial				
Marié(e) monogame	0,1995254	0.002***	0,0600137	0.002***
Marié(e) polygame	0,1889311	0.018**	0,0568846	0.018**
Divorcé (e)	0,0776417	0.594	0,0235967	0.593
Veuf (veuve)	0,3801702	0.000***	0,1120466	0.000***
Employé, ouvrier qualifié	0,2683181	0.002***	0,0844732	0.002***
Manoeuvre	0,464193	0.000***	0,1443669	0.000***
Apprenti ou stagiaire	0,5223703	0.000***	0,1616439	0.000***
Travailleur pour compte propre	0,4121524	0.000***	0,1286915	0.000***
Aide familial	0,5221279	0.000***	0,1615726	0.000***
Domaine d'activité				
Entreprise publique ou para-publique	0,0674253	0.614	0,0211749	0.614
Entreprise privée non agricole	0,2643526	0.001***	0,0820515	0.002***
exploitation agricole	0,41778	0.000***	0,1278247	0.000***
Organisation internationale (coopérative, ONG, syndicat, institutions religieuse,etc	0,0064344	0.992	0,0020249	0.992
Ménage	0,2434127	0.205	0,0756739	0.200
	0,1446787	0.552	0,0452694	0.550
Mode de rémunération				
Au jour ou à l'heure de travail	0,0009801	0.993	0,000286	0.993
A la tâche	0,1772825	0.027**	0,0505484	0.027**
Commission	-0,1269743	0.363	-0,0375499	0.366
Bénéfices	-0,0304961	0.718	-0,0089305	0.717
En nature	0,1755371	0.193	0,0500635	0.189
Réfuse de dire	-0,1817756	0.051**	-0,0540153	0.048**
taille du ménage				
2 à 3 personnes	-0,0664679	0.356	-0,0191069	0.352
4 à 5 personnes	-0,1236223	0.092	-0,035783	0.087
6 à 8 personnes	-0,0863635	0.259	-0,0248876	0.255
9 personnes et plus	-0,2141814	0.020**	-0,0626034	0.019**

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

***p<0.01 **p<0.05 *p<0.1

La courbe ROC (Receiver Operating Characteristic) indique la capacité du modèle à discriminer les observations. Dans notre cas, l'aire en dessous de la courbe ROC vaut 0,75. Nous pouvons donc conclure que la qualité d'ajustement du modèle est bonne. La plupart des variables explicatives du modèle sont fortement significatives même au seuil de 1%. Ainsi, le modèle utilisé prédit bien la probabilité d'être pauvre multidimensionnellement.

Figure 5 Courbe ROC

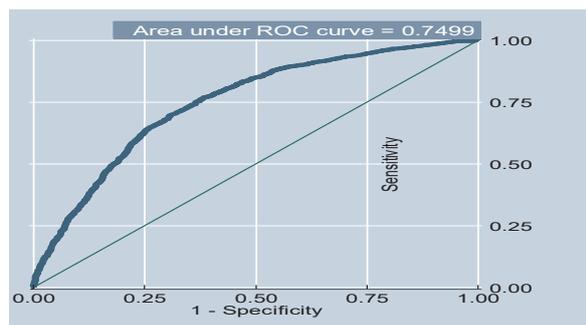
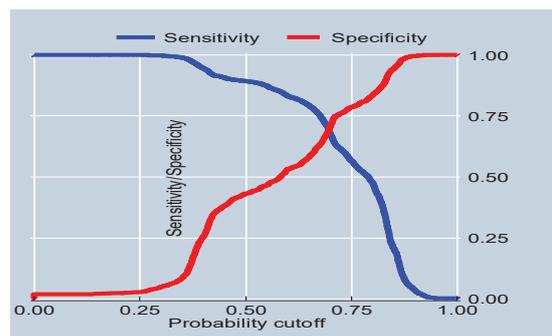


Figure 6 : Courbe de Sensibilité



• **La régression de la pauvreté sur l'informalité (model 2)**

Les résultats de l'analyse économétrique dans le tableau 4 ci-dessous montrent que la pauvreté influence positivement la création d'emploi informel. L'effet marginal associé est de 0,018, ce qui indique que les individus pauvres sur le plan multidimensionnelle ont 0,02% plus de chance d'occupés un emplois informels comparativement aux individus non pauvres. Au regard de leur situation précaire, ces individus non seulement n'ont pas les moyens pour créer leurs propres unités de productions formelles, mais aussi sont enclin à accepter facilement toute offre d'emploi pour pouvoir subvenir à leurs besoins. De même, les plus âgés sont moins exposés au travail dans l'informel que les plus jeunes. Par contre les femmes comparativement aux hommes sont plus exposés aux emplois informels (0,01% plus de chance).

Le milieu de résidence influence significativement le type d'emploi des individus. En effet, l'effet marginal associé, positif et significatif indique que les individus en milieu rural sont plus exposés aux emplois informels que ceux résident en milieu urbain (0,0015 plus de chance). Le statut matrimonial n'influence pas significativement le type d'emploi de l'individu. Conformément à la littérature, les sans niveau d'instruction sont plus susceptibles d'exercer des emplois informels. Le fait d'avoir un niveau d'instruction diminue la probabilité d'exercer un emploi informel que d'être sans niveau (0,035% moins de chance).

Tableau 9 Résultat de l'estimation du modèle 2

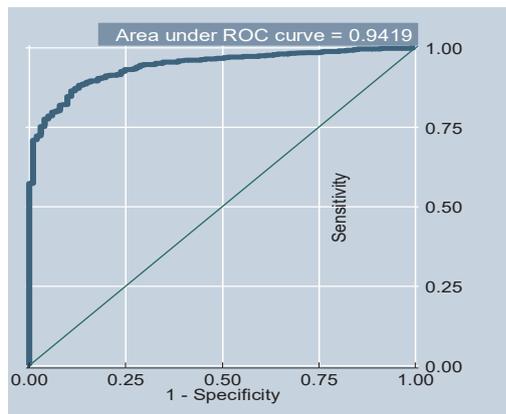
informalité	Coef	P>z	Effets marginaux	P>z
Pauvreté	0,6621693	0.000***	0,0186611	0.000***
Age	-0,0145417	0.006***	-0,0004098	0.006***
Sexe				
Femme	0,2705788	0.176	0,0066091	0.116
Milieu de Résidence				
Rural	0,7886066	0.001***	0,014868	0.000***
Niveau d'instruction				
Primaire	-0,2607393	0.113	-0,0050888	0.123
Secondaire	-0,5008911	0.002***	-0,0123858	0.002***
Supérieur	-1,179964	0.000***	-0,0551135	0.000
Situation Matrimoniale				
Marié(e) monogame	-0,2638458	0.123	-0,0064918	0.077
Marié(e) polygame	-0,2002032	0.444	-0,0046873	0.462
Divorcé (e)	-0,4060953	0.343	-0,0111642	0.448
Veuf (veuve)	-0,3617435	0.323	-0,009607	0.405
Catégorie socio-professionnelle				
Employé, ouvrier qualifié	0,2177017	0.205	0,0073067	0.253
Manoeuvre	1,127177	0.004***	0,0206937	0.001***
Apprenti ou stagiaire	0		,	
Travailleur pour compte propre	0,1607555	0.423	0,0056141	0.451
Aide familial	0		,	
Nombre employer dans l'entreprise				
2 personnes	-0,2989688	0.166	-0,0042642	0.193
3-5 personnes	-0,4849448	0.011**	-0,0084329	0.011**
6-10 personnes	-0,9435489	0.000***	-0,0265245	0.000***
Plus de 10 personnes	-1,081464	0.000***	-0,0349325	0.000***

Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

***p<0,01 **p<0,05 *p<0,1

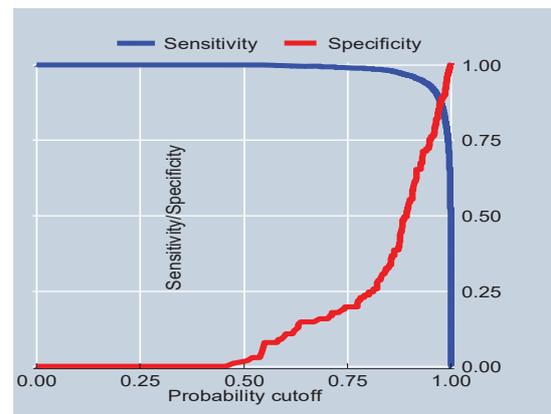
La courbe Roc de l'estimation du modèle indique qu'il a un assez bon pouvoir discriminant. L'aire sous la courbe Roc vaut 88,94%, alors le modèle a un grand pouvoir discriminatoire.

Tableau 10: Courbe ROC



Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Figure 7 Courbe de sensibilité



Source : INSD, ERI-ESI 2018 et nos calculs

Conclusion

L'ampleur et la coexistence de la pauvreté et les emplois informels entraîne des spéculations sans fondement sur le lien entre ces deux phénomènes et rend complexe le choix des politiques économiques. En se basant sur l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, la présente étude s'est donnée pour objectif d'analyser la relation de causalité entre l'informalité de l'emploi et la pauvreté multidimensionnelle. Il ressort qu'au Burkina Faso, tout comme dans la plupart des pays en développement l'emploi informel joue un rôle majeur dans l'économie et occupe une grande partie de la population active. Il ressort de nos analyses que plus de 90% des emplois sont informels. La construction d'un indicateur de pauvreté multidimensionnelle a permis de faire le point sur la situation de la pauvreté sur le plan multidimensionnel. En général, 64,3% des ménages vivent dans une situation de pauvreté multidimensionnelle, elle est plus prononcée en milieu rural qu'en milieu urbain. L'estimation d'un modèle Probit a permis d'examiner le lien entre la pauvreté multidimensionnelle et l'informalité de l'emploi et de mettre en lumière leurs déterminants. Les résultats attestent que les deux phénomènes s'influencent mutuellement, mais sont également influencés par d'autres facteurs tels que l'âge, le milieu de résidence, et le niveau d'instruction. Il s'avère donc nécessaire d'accompagner le secteur informel qui est la principale source d'emploi informel vers sa formalisation toute chose qui contribuera à la réduction de la pauvreté notamment dans son aspect multidimensionnel.

Bibliographie

- Sabina Alkire and James Foster. (2011). Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK.
- Asselin L.-M. and A. Dauphin (1999), *Poverty Measurement, A Conceptual Framework*, CECI, MIMAP Training Session on Poverty Measurement and Analysis, Laval University, Quebec, August 1999.
- Asselin L.-M. (2002a), *Multidimensional Poverty, Theory*, IDRC, MIMAP Training Session on Multidimensional Poverty, Laval University, Quebec, June.
- Asselin, L.M. (2002b), *Pauvrete Multidimensionnelle*, CRDI, IMG.
- Asselin L.-M. and V.T. Anh (2008), *Multidimensional Poverty Measurement with Multiple Correspondence Analysis*, in *Quantitative Approaches to Multidimensional Poverty Measurement*, N. Kakwani and J. Silber ed. Palgrave.
- Jean Bosko, Salimata Faye Bocar Faye *Pauvreté (2005) multidimensionnelle au Sénégal : une approche non monétaire par les besoins de base*. CERA Sénégal.
- Jean-Pierre Cling, Stéphane Lagrée, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud (2012). *L'économie informelle dans les pays en développement*. AFD
- Jean-Pièrre Lachaud (2000) *Modélisation des déterminants de la pauvreté et le marché du travail : le cas du Burkina Faso*. Université de Montesquieu-Bordeau IV-France

- Beccaria, L and F. Groisman (2008) "Informality and poverty in Argentina", *Investigación Económica*, vol. LXVII, 266, México
- Devicienti, F., Groisman, F., and Poggi, A. (2009). *Informality and Poverty: Are These Processes Dynamically Interrelated? Evidence from Argentina*. ECINEQ Working Papers, (146).
- Hanan Nazier and Racha Ramadan (2004) *Informality and poverty : a causality dilemma with application to egypt*. Cairo University.Egypte.
- Cartaya, V.anessa Cartaya(1994) , "Informality and Poverty: Causal Relationship or Coincidence?" in *Contrapunto: The Informal Sector Debate in Latin America*, ed. Cathy A. Rakowski (Albany, N.Y.: SUNY Press, 1994), pp. 223–49.
- Namaro, Yago Gilbert, Guigma Félix, Bonkougou (2002) *Emploi, chômage et pauvreté au Burkina Faso*. INSD Burkina Faso

Aperçu des migrations dans l'espace UEMOA

Wanbitching WANSOUWE ^{a,c} et Madior FALL ^b

^a *Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée, CAMEROUN*

^b *AFRISTAT, MALI*

^c *Laboratoire de Recherche en Informatique (LaRI), Université de Maroua, CAMEROUN*

Résumé. Les migrations internationales sont un sujet d'actualité dans la mesure où tous les pays sont confrontés à ce phénomène soit en tant que pays de départ, soit en qualité de pays d'accueil. L'actualité informe chaque jour sur le nombre grandissant des jeunes africains qui tentent le pari de s'émigrer malgré les risques auxquels ils sont confrontés. Par sa position stratégique entre l'Afrique du Nord et les zones tropicales, mais aussi par son ouverture sur l'océan Atlantique et les Amériques, l'Afrique de l'Ouest en général et l'espace UEMOA en particulier, a toujours été un lieu d'intenses mobilités et de brassage de populations. Le présent article vise à donner un aperçu général des destinations des migrants dans les huit pays de l'espace UEMOA. De façon plus spécifique, il examine les facteurs qui influencent le choix de la destination des migrants et analyse les raisons de l'émigration à partir des données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI). Il ressort des analyses que le flux migratoire le plus élevé a lieu à l'intérieur du continent africain (68%) dont 32% au sein de l'espace UEMOA. Un modèle logit multinomial identifie les facteurs qui expliquent le choix de la destination des migrants à savoir : le niveau d'étude du chef de ménage, le niveau d'étude du migrant, la taille du ménage, la situation matrimoniale, le pays d'origine du migrant, le statut de logement ainsi que la raison de départ du migrant.

Mots clés : Migrations, UEMOA, modèle logit multinomial.

Abstract. International migration is a topical issue as all countries are confronted with this phenomenon either as a country of departure or as a host country. The news informs every day about the growing number of young Africans who are trying to emigrate despite the risks they face. By its strategic position between North Africa and the tropics, but also by its openness to the Atlantic Ocean and the Americas, West Africa in general and the WAEMU space in particular, has always been a place of intense mobility and mixing of populations. This article aims to give a general overview of the destinations of migrants in the eight countries of the WAEMU space. More specifically, it examines the factors that influence migrants' choice of destination and analyzes the reasons for emigration based on data from the Integrated Regional Survey on Employment and the Informal Sector (ERI-ESI). Analyses show that the highest migratory flow takes place within the African continent (68%) of which 32% within the WAEMU space. A multinomial logit model identifies the factors which explain the choice of the migrants' destination, namely: the level of education of the head of household, the level of education of the migrant, the size of the household, the marital status, the country of origin of the migrant, the housing status as well as the migrant's reason for leaving.

Keywords : Migrations, WAEMU, multinomial logit model.

Introduction

Le déplacement de personnes d'un pays dans un autre, dans le but de s'y établir, est au cœur des débats économique, social et politique du moment, tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine des migrants. On estime aujourd'hui à plus de 270 millions le nombre de migrants internationaux et de réfugiés dans le monde¹⁴. La moitié d'entre eux se trouve dans les pays en développement où ces mouvements se sont accélérés et complexifiés ces dernières années.

L'émigration constitue un problème d'ordre politique, économique, et socio-culturel auquel font particulièrement face les Etats africains du point de vue de la perte du capital humain disponible pour leur développement.

Elle est devenue une question prioritaire de l'agenda politique et social en Afrique. Ces dernières années, des progrès substantiels ont été réalisés dans le développement de nouveaux cadres, de législation et de mécanismes visant l'intégration régionale économique et sociale plus poussée entre

¹⁴ ONU, DESA, division de la population, *Population Facts*, 2019.

les Etats concernés. L'Union Africaine et la Commission Economique pour l'Afrique ont toutes deux exprimé leur fort soutien à une plus grande mobilité de la main-d'œuvre au sein du continent. C'est dans cette optique que l'Union Africaine y a accordé une place importante lors de son 30ème sommet, en présentant notamment son agenda sur la question.

Une résolution de l'agenda de l'Union africaine en 2018 est de mettre sur pied un observatoire des mouvements de migrations avec pour principal objectif le suivi statistique de ces flux et la construction d'une base de données complète. Il sera ensuite possible de mettre en place des politiques plus ciblées et spécifiques.

L'agence européenne des gardes-frontières et des gardes côtes note que l'Italie, ayant subi le plus de pression en termes d'afflux migratoire en 2016, comptabilisait 93% de migrants africains. On relève par ailleurs que 4 migrants Africains sur 5 restent dans le continent, contrairement aux idées préconçues (ISSEA, 2018).

L'Afrique de l'Ouest a toujours été caractérisée par une forte dynamique migratoire due aux conditions démographiques, du marché du travail et politiques. En Afrique, cette région est à la fois celle qui compte la plus forte concentration de migrants intra régionaux et celle de première émigration vers l'Europe.

L'espace ouest-africain est sujet à d'importants mouvements migratoires. Les évaluations les plus récentes, estiment qu'entre 2% et 3% de la population d'Afrique de l'Ouest, soit plus de 8,66 millions d'individus, est concernée, chaque année, par la mobilité. 90% de ces mouvements sont internes à la sous-région et l'essentiel s'effectue encore entre pays limitrophes (Charrière, 2006).

Jouant un rôle de régulateur démographique et engendrant d'importants flux monétaires, ces migrations ont été un élément clé de la construction et du développement des Etats d'Afrique de l'Ouest et ont largement participé au processus d'intégration sous-régionale. Consciente des potentiels que représente cette mobilité, l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), Créée le 10 janvier 1994 à Dakar, a fait de la liberté de circulation, d'établissement et de résidence l'un des éléments essentiels de sa politique. Elle regroupe huit pays, à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Fondée sur les droits fondamentaux (art. 3 du traité de l'UEMOA), l'Institution poursuit entre-autres objectifs de « créer entre les Etats membres un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, [...] le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salarié [...] » (art. 4.c du traité de l'UEMOA). L'approche de l'UEMOA est particulièrement exemplaire du fait que son traité fondateur pose de manière assez suffisante le droit migratoire.

Dans l'espace UEMOA, outre le droit d'entrer, de circuler et de séjourner, les ressortissants de l'espace jouissent du droit de résidence même après avoir cessé tout emploi dans l'Etat hôte (art. 91 du traité de l'UEMOA). Le droit d'établissement y est exprimé dans les plus forts termes. Il comporte l'accès à toute activité non salariée et, toute création et gestion d'entreprise dans les mêmes conditions que les nationaux de l'Etat hôte (art. 92 du traité de l'UEMOA). En outre, l'article 96 interdit expressément toute restriction aux mouvements migratoires à l'intérieur de l'espace UEMOA.

Il en est de même et peut-être surtout, de l'abrogation dès l'entrée en vigueur du traité de l'UEMOA, de toutes restrictions au droit d'entrer, de circuler, de résider et de s'établir, y compris d'avoir accès au marché de l'emploi, contenues dans les lois ou dans les règlements nationaux, lorsque lesdites restrictions constituent un moyen de discrimination arbitraire ou des restrictions déguisées à l'exercice de ces droits (art. 99 du traité de l'UEMOA). Par ailleurs, l'UEMOA s'est dotée d'une politique commune dans le domaine de la circulation et de séjour des personnes non ressortissantes de son espace.

A cet égard, la question centrale que l'on pourrait se poser est la suivante : quelle est la proportion des migrants dans l'espace UEMOA ? A cette question principale, viennent se greffer d'autres interrogations importantes. Quelles sont les destinations de ces migrants ? Quels sont les facteurs qui influencent le choix des migrants vers ces pays de destination ? Cet article vise à apporter des réponses, en utilisant les données de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), conduite dans les huit pays de l'UEMOA en 2018. Le modèle logit multinomial est employé pour calculer la probabilité de choisir une destination parmi plusieurs alternatives par les migrants.

Les résultats de cette étude serviront à un ensemble important de parties prenantes : les décideurs politiques et institutionnels, et les responsables des structures de gestion des migrants à mettre en

place des politiques de gestion des migrations afin de réduire le flux migratoire dans l'espace de l'UEMOA.

Le présent article est structuré en cinq sections comme suit : dans la section 2 une revue de la littérature sur la théorie des migrations est présentée ; la section 3 s'intéresse à la présentation des données et de la méthodologie de l'étude ; la section 4, quant à elle, analyse les principaux résultats tandis que la section 5 conclut l'étude.

1. Revue de la littérature

Plusieurs auteurs ont beaucoup écrit au sujet des migrations à travers l'histoire. Certains les ont abordées sous l'angle économique tandis que d'autres examinaient les implications sociologiques et anthropologiques de ce phénomène.

Au début des années 1960, certains auteurs ont découragé la migration des Noirs parce que, selon eux, la couleur de la peau est un critère assez difficile pour leur assimilation aux blancs (Delerm, 1964). Il faut donc selon lui, décourager la migration des noirs en Métropole et détourner l'excédent démographique des Antillais vers la Guyane.

Il détaille sa pensée plus tard qu'« une assimilation ne peut être réalisée rapidement que lorsque immigrants et autochtones n'ont entre eux aucune, ou très peu de différences dans l'aspect physique, les différences étant reléguées aux seuls domaines sociaux, coutumiers ou linguistiques. Cette constatation devrait limiter le choix des pays de départ à ceux dont les populations ne diffèrent pas trop de la nôtre. En particulier, l'immigration des Noirs doit être découragée » (Delerm, 1967).

Reprenant les chiffres de Delerm (180 000 noirs en 1967), Banine écrit sur les minorités en France et parle des différents problèmes que pose la présence noire en France : « Submergé par les gens de couleur, la France ne deviendra – t-elle pas raciste à son tour ? [...] Mais le noir de la peau est inaltérable, inassimilable, interchangeable. Il faut plusieurs générations d'intermariage pour la faire pâlir et, d'ici là, les conflits raciaux auront accompli leur œuvre et fait leurs ravages » (Banine, 1967).

Dans la même lancée que les auteurs précédents, un article dans la revue *Population* fait une synthèse sur les Africains noirs en France (Bergue, 1973).

Pour Stephen Smith, le développement de l'Afrique va engendrer un surcroît d'émigrations et indique que d'ici 2050, la migration des Africains vers l'Europe sera du même ordre que celle des Mexicains vers les Etats-Unis (Smith, 2018).

Cependant, des auteurs replacent les migrations africaines dans le tableau mondial des diasporas et montrent que le scénario de Smith d'une Europe peuplée en 2050 à 25% d'immigrés subsahariens n'est pas réaliste (Héran, 2018 ; Gonzalez-Garcia et al., 2016 ; Flahaux M.-L. & De Haas H., 2016 ; Natale F. et al., 2018 ; Bredeloup, 2020).

En théorie de la migration, l'argument de la théorie des préférences révélée a souvent été évoquée pour justifier les migrations : les personnes se déplacent parce qu'elles estiment que dans les pays d'accueil, elles se sentiront mieux. Mais cette théorie ne nous révèle rien des préférences.

Dans un article publié en 2016 par le Fonds Monétaire International, des auteurs mettent en place un modèle de migrations subsahariennes qui utilise les facteurs classiques notamment les écarts d'espérance de gains de salaires entre pays de départ et pays de destination, le niveau d'éducation, la présence d'une diaspora déjà sur place, etc. et regardent à travers les différents pays du monde si ces facteurs de la migration sont capables de prédire le volume et la destination des courants migratoires actuels (Gonzalez-Garcia J. et al., 2016).

Les auteurs aboutissent à la conclusion que les facteurs de la migration en Afrique Subsaharienne sont les mêmes que ceux observés dans les autres parties du monde. Il n'y a donc pas de raison spécifique de migrer qui seraient propres aux Africains. Ils ont les mêmes raisons de migrer ou de ne pas migrer que le reste de la planète. Mais les pays de l'Afrique au sud du Sahara sont en moyenne si pauvres qu'ils n'ont pas les moyens de gérer des migrations extra continentales : Ils sont donc obligés d'aller dans les pays voisins.

Ainsi, les facteurs qui « expliquent » la migration subsaharienne vers les pays de l'OCDE sont : écart des revenus entre origine et destination, niveau d'éducation relatif, pression démographique, langue commune, passé colonial, importance de la diaspora déjà installée.

Dès la fin des années 1960, trois sous-systèmes migratoires structurent la circulation régionale et démontrent de la permanence, malgré les bouleversements politiques liés à la décolonisation, des réseaux d'échanges précoloniaux (Fall, 2006) :

- Le sous-espace Est, regroupe les pays limitrophes du Golfe de Guinée autour de l'économie avancée du Nigéria. Les réseaux d'échanges et de solidarités haoussa, ibo et yoruba structurent les déplacements dans ce périmètre, qui s'intensifieront autour du boom pétrolier que connaît le Nigéria dans les années 1970-80 ;
- Le sous-espace Centre, forme un couloir de migration important en direction des économies fortes de la Côte d'Ivoire et du Ghana. L'or, le cacao et le café ont assuré l'avenir de ces deux pays côtiers et généré des déplacements importants de main d'œuvre, aussi appelés « fronts pionniers », venus du Nord (Burkina-Faso, Mali). Au nord de cet espace, le commerce du bétail engendre aussi de nombreuses migrations saisonnières ;
- Des auteurs ont observé qu'effectivement, à partir Le sous-espace Ouest, autour du Sénégal, attire des migrations temporaires de par ses bonnes écoles et université, mais aussi des migrations plus durables de par sa stabilité politique et son ouverture sur les marchés européens. Les réseaux marchands dioula, peul et maure y sont bien implantés ainsi que le réseau wolof (mouride) autour de la culture de l'arachide.

Des auteurs ont observé qu'effectivement, à partir des années 1975, le nombre absolu de migrants arrivant en Europe a considérablement augmenté contrairement à leurs migrations vers l'Amérique et l'Océanie (Flahaux et De Haas, 2016).

La note du Fonds Monétaire International évoquée ci-dessus relativise les ordres de grandeur de l'émigration subsaharienne : elle augmente sensiblement mais reste en proportion plus faible que l'émigration depuis d'autres régions du monde. Elle s'effectue à 70% à l'intérieur de l'aire subsaharienne (Gonzalez-Garcia J. et al., 2016).

Ainsi on constate que la thèse de Smith présentée dans son livre « ruée vers l'Europe » où : i) « la migration est inscrite dans l'ordre des choses », ii) 25% de la population européenne sera africaine en 2050 et iii) plus de la moitié est constituée des plus de 30 ans ne tient pas compte de la base bilatérale des migrations. Ainsi, l'écart avec les résultats du FMI n'est pas dû à un raisonnement démographique mais à une conjecture économique basée sur le parallèle avec le Mexique. En effet pour l'auteur, le développement est facteur de migration et donc si l'Afrique se développe comme le Mexique, elle migrera massivement vers l'Europe, comme le Mexique vers les USA.

Cependant, Michèle Tribalat, se basant sur les chiffres réels a démontré que depuis 1982, le nombre d'immigrés subsahariens en France a quintuplé, soit deux fois plus que la population subsaharienne en Afrique donc la propension à migrer des Subsahariens n'est pas constante (Tribalat, 2010).

Elle devrait continuer de croître d'ici 2050. Ce qui contredit l'estimation de François Héran dont la méthode appliquée depuis 1982 aurait donnée pour 2015 deux fois moins de migrants subsahariens que le nombre observé, méthode jugée irréaliste (Héran, 2018).

Mais ce raisonnement de Michèle Tribalat, a été battu en brèche par Héran qui estime qu'il ne tient pas lorsqu'on fait une comparaison des taux d'immigrés des minorités dans un pays comme la France. Il n'y a pas de parallèle entre le taux de croissance des émigrés et celui de la population d'origine. Donc les groupes émergent puis stagnent.

Les travaux du comité Massey commandités par l'union internationale pour l'étude scientifique de la population a eu le mérite d'étudier les migrations depuis le pays de départ et non seulement au pays de destination (Massey et al., 1993).

Massey a eu le mérite de rappeler les six théories de la migration : la théorie économique néoclassique, la nouvelle théorie économique de la migration, la théorie de la segmentation du marché du travail, la théorie des systèmes mondiaux, la théorie du capital social et la théorie de la causalité cumulative dans laquelle la migration s'alimente d'elle – même (Massey, 1998).

2. Données et méthodologie

2.1. Données

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont issues du module Migrations de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré dans les huit Etats membres de l'UEMOA.

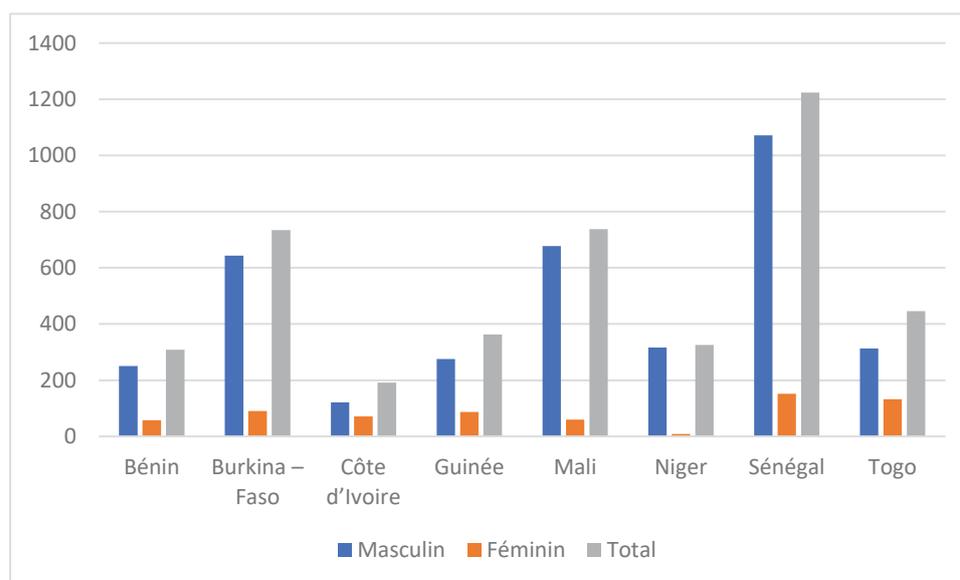
Notre échantillon est constitué de 4332 individus dont 661 femmes. 28.3% sont du Sénégal et près de 17% sont du Burkina et 17% sont du Mali.

Tableau 1 : Composition des échantillons par pays

Pays	Masculin	Féminin	Total	Pourcentage
Bénin	251	58	309	7,1%
Burkina – Faso	643	91	734	16,9%
Côte d'Ivoire	121	71	192	4,4%
Guinée	276	87	363	8,4%
Mali	678	60	738	17,0%
Niger	317	09	326	7,5%
Sénégal	1072	152	1224	28,3%
Togo	313	133	446	10,4%
Total	3 671	661	4332	100,0%

Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Graphique 1. Répartition des échantillons par pays



Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Il ressort de ce graphique que le Sénégal a un nombre élevé des migrants, suivi du Burkina-Faso. La Côte d'Ivoire a le nombre le plus petit des migrants pour les deux sexes confondus dans l'espace UEMOA.

2.2. Méthodologie

En prélude à l'exploitation des données issues de la collecte pour des fins d'analyses, des travaux de traitement ont été effectués sur les données transmises par les différentes équipes de collecte par pays. Ces travaux ont inclus la fusion des bases issues de chaque pays et l'apurement des données. L'apurement a consisté, entre autres, à la détection des données manquantes. Pour le cas des données manquantes et des données anormales, des opérations d'imputations ont été effectuées sur la base des autres sources d'informations disponibles. La variable destination des migrants a été recodé en cinq modalités : UEMOA, Autre Afrique, Europe, Amérique / Asie, Autre pays non identifié.

La méthodologie d'analyse utilisée combine la statistique descriptive (univariée et bivariée) sur les variables retenues à une analyse des composantes multiples (ACM) pour déterminer les variables les plus contributives aux migrations. Enfin, Le modèle logit multinomial est utilisé pour expliquer le choix de destination des migrants de l'espace UEMOA.

L'analyse uni variée permettra de décrire de façon isolée les variables qui ont un intérêt pour l'étude. Dans ce cadre, elle sert à la description des caractéristiques ou profils sociodémographiques des migrants de l'espace UEMOA. L'analyse bi variée, quant à elle, consistera à faire des croisements deux à deux entre certaines variables afin de ressortir les premières associations pertinentes. Ces analyses sont utiles dans la mesure où elles permettront d'obtenir la répartition des variables d'intérêt avec les variables de profil.

Sélection des variables

Dans un premier temps, le modèle de régression logistique est lancé avec l'ensemble des variables. A partir de ce modèle, le meilleur modèle est sélectionné par une procédure pas à pas descendante basée sur la minimisation du critère de l'AKAIKE (AIC). La méthode n'exclut aucune variable, ce qui signifie que le minimum de l'AIC est atteint lorsque toutes les variables sont dans le modèle.

Dans un second temps à partir de ce modèle sélectionné, nous cherchons des variables sources de multi colinéarité par l'examen des facteurs d'inflation de la variance (FIV), (en anglais Variance Inflation Factor (VIF)). Les variables, sources de multi colinéarité sont alors supprimées du modèle final retenu.

Ces étapes ont permis de supprimer 4 variables : sexe, type de ménage, continue les études et âge de départ.

Construction et validation du modèle

Après avoir sélectionné les variables du modèle final, il est maintenant question de procéder à la validation de ce dernier. Pour cela, nous utilisons le test du rapport de vraisemblance et le pseudo - R² de McFadden.

- Test du rapport de vraisemblance

Le principe du test de rapport de vraisemblance consiste à comparer le modèle composé des variables sélectionnées au modèle trivial composé uniquement de la constante. La statistique du test

de rapport de vraisemblance (LR) est calculée de la manière suivante :

$$LR = 2[LL_M - LL_0]$$

où LL_M est la log-vraisemblance du modèle contenant toutes les variables et LL_0 est la log-vraisemblance du modèle trivial. Cette statistique suit une loi de Chi² à $j*(k-1)$ degrés de liberté où j est le nombre de variables explicatives dans le modèle et k le nombre de modalités de la variable expliquée.

- Pseudo - R² de McFadden

Dans le cadre de la régression logistique, le Pseudo - R² est utilisé pour mesurer la qualité de la prédiction. Pour des valeurs du Pseudo - R² comprises entre 0,2 et 0,4, selon les mots de McFadden, existe un excellent ajustement du modèle.

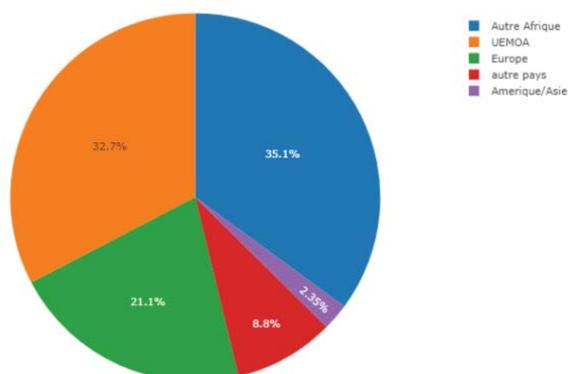
3. Résultats

Nous présentons ci-après les différents résultats des analyses : statistiques descriptives sur les variables retenues, analyse des composantes multiples pour déterminer les variables les plus contributives aux migrations et modèle probit multinomial pour expliquer le choix de destination des migrants.

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des migrants

Les données du graphique 2 montrent que l'écrasante majorité des personnes qui migrent le font à l'intérieur du continent. Parmi les migrants de l'UEMOA, 31.25% s'est déplacé vers un autre continent. L'Europe est le continent qui accueille le plus de migrants (21.1%) après l'Afrique. 68%, soit près de 7 déplacements sur 10 sont effectués à l'intérieur du Continent dont 32.7% au sein de l'UEMOA.

Graphique 2. Distribution des différentes destinations des migrants



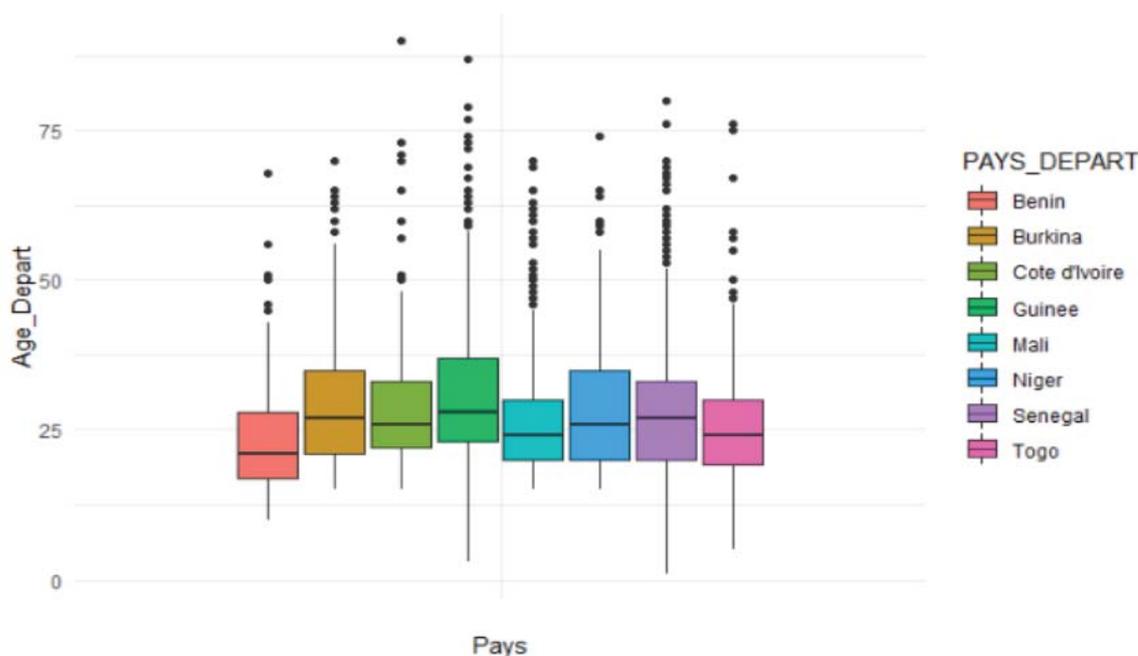
Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

La plupart des migrants de l'échantillon n'ont pas fait d'études et très peu ont fait des études universitaires. Dans les 8 pays, les individus ayant fait le secondaire général sont plus nombreux que ceux ayant fait la section technique (Tableau 5).

L'âge moyen des migrants est de 27.68 années. Le plus jeune migrant de la base a 1 an tandis que le plus âgé a 90 ans. Les migrants sont pour la plupart jeunes. En effet, 50% des migrants ont moins de 25 ans et 75% ont moins de 32 ans. Le graphique 3 présente le box plot de l'âge des migrants en fonction des pays d'origine.

Même si l'âge moyen au moment de la migration tourne autour de 25 ans, on note néanmoins une disparité entre les pays. En moyenne, les migrants du Bénin sont plus jeunes alors qu'en Guinée, l'individu moyen a environ 31 ans au départ de son pays.

Graphique 3 : Age des migrants enquêtés par pays



Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

3195 personnes soit 73.80% des personnes enquêtées se sont déplacées pour la recherche d'emploi : c'est la raison principale évoquée. Néanmoins, certains migrent pour continuer les études (8.40%), pour retrouver leur conjoint(e) (6.20%) ou pour des problèmes de santé, 1.30%. Par ailleurs, 8.10% des personnes enquêtées n'avaient pas de but précis au moment de leur départ.

Tableau 2 : Raison de départ des Migrants

Raison de départ	Effectif	%
Etudes	362	8.40
Regroupement familial	267	6.20
Affectation de travail	102	2.40
Recherche d'emploi	3195	73.80
Problème de santé	55	1.30
Aucune raison	351	8.10

Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Concernant le statut de logement de la famille du migrant, 60.30% sont propriétaires de leur maison et ont un document l'attestant, 19.6% sont propriétaire sans document officiel attestant la propriété. 12.30% sont logés locataires et 7.70% sont logés gratuitement soit par leur employeur, soit par un autre membre de la famille.

Concernant la taille du ménage des migrants, les résultats montrent que 25.3% des familles sont constitués de 6 à 8 personnes, les familles de 2 à 3 personnes constituent 14.9% de l'échantillon et 19.2% des familles sont constituées d'une à 3 personnes.

L'analyse statistique bi variée du graphique 5 montre que toutes les corrélations sont significatives ($p - \text{value} < 0,001$) et la plupart des variables sont corrélées à la destination. Les tests utilisés pour ces variables qualitatives est le test de Khi-2. Ainsi, le sexe, la situation matrimoniale, la taille du ménage, la raison de départ et le type de ménage sont corrélés à la destination du migrant. C'est le même résultat pour la variable âge car la $p - \text{valeur}$ du test de Kruskal - Wallis est $< 0,001$; l'hypothèse nulle étant l'absence de lien entre l'âge et la destination.

3.2. Analyse des composantes multiples

L'analyse des correspondances multiples est une technique descriptive visant à résumer l'information contenue dans un grand nombre de variables afin de faciliter l'interprétation des corrélations existant entre ces différentes variables. On cherche à savoir quelles sont les modalités corrélées entre elles.

Avant la présentation des résultats de l'ACM, il est important de déterminer le nombre d'axes factoriels nécessaires pour l'interprétation. La règle de Kaiser suggère de chercher l'existence d'un "coude" et de conserver les valeurs propres jusqu'à ce dernier. L'histogramme des valeurs propres présente une cassure à la deuxième valeur propre. Cependant, le pourcentage d'inertie expliqué par les deux premiers axes est de 68.9%.

Le tableau de contributions des variables à l'axe 1 (Graphique 7) montre une grande contribution des variables niveau d'étude, raison de départ, pays de départ, groupe destination, sexe. Par ailleurs on peut remarquer des similarités et des différences sur la présentation des modalités sur le plan factoriel. Dans le quadrant inférieur gauche : le niveau scolaire Secondaire (général et technique), le niveau supérieur, la taille de ménage limitée à une personne, le groupe d'âge (16 à 25 ans), le groupe de destination « autre pays » ou « Amérique / Asie » sont à proximité. Dans le quadrant supérieur gauche : la raison de départ Affectation de travail, problèmes de santé, regroupement familial, niveau d'étude primaire, famille élargie comme type de famille sont à proximité, le groupe pays de destination ici est l'Europe.

3.3. Facteurs explicatifs des choix de destination

Du fait de la multi colinéarité, quatre variables ont été supprimées et le modèle final contient 7 variables.

Tableau 3: Facteurs d'inflation de la variance pour les variables retenues

Variable	GVIF	Df	GVIF ^{1/(2*Df)}
Niveau_d	19.55	4.00	1.45
statut_logement	7.99	3.00	1.41
Raison_depart	62.48	5.00	1.51
TailleMen	91.03	4.00	1.76
etudes_CM	3.72	3.00	1.24
PAYS	937.68	7.00	1.63
sit_matri	3.54	2.00	1.37

Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Le test du rapport de vraisemblance dans le cadre de notre modèle est significatif au seuil de 1% car la p-value est inférieure à 0.001. Nous avons donc de bonnes raisons de croire que le modèle final est meilleur que le modèle constitué uniquement de la constante et de conclure qu'il est globalement significatif.

Tableau 4 : Test du ratio de vraisemblance

#Df	LogLik	Df	Chisq	Pr(>Chisq)
1	112 -1390958.09			
2	4 -1709725.68	-108	637535.18	< 2.2e - 16***

Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Dans notre modèle, le pseudo - R² de McFadden vaut 0.19 qui n'est pas éloigné de 0.2 ce qui traduit une bonne qualité d'ajustement de ce modèle.

A travers une approche multivariée, il est question ici d'identifier les facteurs explicatifs des choix de destination des migrants de l'espace UEMOA. Pour ce faire, les variables utilisées pour l'ACM ont été utilisées comme variables explicatives dans un modèle de régression logistique multinomial. Le modèle logit multinomial représente une option appropriée puisque la variable dépendante est catégorique mais pas ordinaire.

Le modèle logit multinomial utilise l'estimation par le maximum de vraisemblance. La première itération est un modèle sans régresseurs, seulement l'interception. L'itération suivante inclut des régresseurs dans le modèle. Les régresseurs sont modifiés à chaque itération, et les itérations se poursuivent jusqu'à ce que le modèle ait convergé.

Les résultats sont consignés dans le graphique 8 en annexe. Pour la destination « autre Afrique », les variables Sexe, niveau d'étude sont significatives.

Le signe positif de la modalité féminin de la variable sexe signifie que toutes choses égales par ailleurs par rapport à un homme, une femme a plus de chance de choisir la destination « Autre pays Africain ».

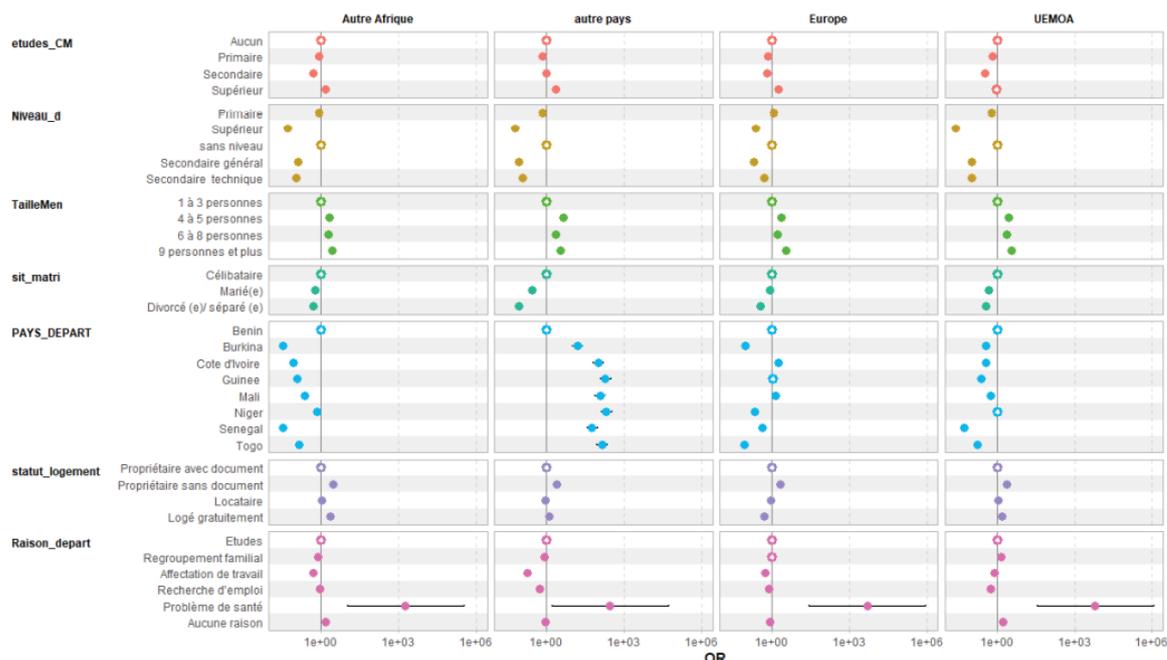
L'âge de départ est significatif au seuil de 1% ce qui signifie que lorsque l'âge augmente, la probabilité de choisir la destination « Autre Afrique » augmente également.

La probabilité de choisir la destination « Autre Afrique » augmente également avec le statut de logement locataire, le regroupement familial et les problèmes de santé. Par rapport à celui qui a un logement, le locataire a une probabilité plus élevée de choisir la destination « Autre Afrique ».

• **4.3.1. Facteurs expliquant significativement la destination de migration**

Les variables expliquant significativement la destination autre Afrique sont : le niveau d'étude du chef de ménage, le niveau d'étude du migrant, la taille du ménage, la situation matrimoniale, le pays de départ, le statut logement et la raison de départ. C'est le même résultat pour la destination Europe. Quant à la destination Amérique/Asie, la variable taille du ménage n'est pas significative.

Graphique 4 : Représentation graphique des Odds ratio



Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Pour la destination Autres pays, les variables significatives sont : le niveau d'étude du migrant, le pays de départ, le statut logement et la raison de départ.

• **Mécanisme d'action de ces facteurs**

Toutes les interprétations se font dans le respect de la condition «Toutes choses égales par ailleurs » et par rapport à la situation de référence qui est la destination UEMOA.

Niveau d'étude du chef de ménage

Le niveau d'étude Primaire présente un facteur de risque pour le choix de la destination Autre Afrique ou Europe. En effet, les migrants dont les parents ont un niveau d'étude primaire ont 1.2 fois plus de chance de choisir la destination UEMOA par rapport à la destination Autre Afrique et 1.3 fois plus de chance de choisir la destination UEMOA par rapport à la destination Europe.

Lorsque le Chef de ménage a le niveau d'étude secondaire, l'Amérique ou Asie est choisi 89 fois sur 100 par rapport à la destination UEMOA

Niveau d'étude du migrant

La probabilité de d'aller dans un autre pays africain lorsqu'on a le niveau d'étude Primaire est 2.05 fois plus élevé. Lorsqu'on a le niveau d'étude Secondaire général ou technique on a moins de chance de choisir la destination Autre Afrique. Pour la destination Europe, Amérique/Asie, le niveau d'étude augmente la probabilité de choisir la destination.

En effet les Odds Ratios sont supérieurs à 1 au seuil de 5%, ce qui signifie que par rapport aux migrants qui n'ont pas suivi d'étude, ceux qui ont suivi les études ont plus de chance de migrer vers ces continents.

Taille du Ménage

La Taille du ménage a une influence négative sur la probabilité de sortir de l'UEMOA. En effet Pour des ménages de 4 à 5 personnes les migrants ont 1.35 fois moins de chance de choisir la destination Autre Afrique par rapport à la ceux qui sont seul dans leur ménage. Cette probabilité est de 1.75 fois inférieure pour la destination Europe.

Situation matrimoniale

Lorsqu'on est marié, on a 1.24 fois plus de chance de choisir la destination Autre Afrique ,2.80 fois plus de chance de choisir la destination Europe et 1.54 fois plus de chance de choisir la destination Amérique/ Asie.

La catégorie Divorcé/Séparé(e) est significative à 1% pour la destination Amérique /Asie. Ce qui signifie que par rapport aux célibataires, les divorcés ou séparés ont 7.51 fois plus de chance de choisir l'Amérique ou l'Asie par rapport à une destination au sein de l'UEMOA.

Pays d'origine

Pour la destination Autre Afrique tous les pays ont un Odds Ratio inférieur à 1. La modalité de référence ici est le Bénin. Ainsi, les autres pays ont moins de chance de choisir un autre pays d'Afrique comme choix de destination pour les migrations par rapport à la destination UEMOA. Pour la destination Europe, les Ivoiriens, les Guinéens, les Maliens, les Sénégalais ont respectivement 10.7, 11.2, 7.54 et 25.8 fois plus de chance de migrer vers l'Europe par rapport aux Béninois.

Le Sénégal est le seul pays significatif pour la destination Amérique / Asie au seuil de 5% avec un coefficient de 62.8. Pour la destination Autres pays, seul le Burkina Faso n'est pas significatif. Les coefficients sont supérieurs à 1, ce qui signifie que par rapport à la destination UEMOA ces pays ont plus de chance de choisir la destination autre pays

Statut de logement

Lorsqu'on est propriétaire de son logement avec document, la probabilité de migrer vers un autre pays est plus élevée. En effet, la plupart des odds ratios lorsqu'ils sont significatifs sont inférieurs à 1.

Raison de Départ

La modalité de référence ici est la raison Étude. Pour la destination Autre Pays Afrique ou autre pays, tous les coefficients sont inférieurs à 1. Ainsi par rapport à ceux qui ont pour objectif de poursuivre leurs études, les migrants qui voyagent pour rejoindre leur famille, pour une affectation de travail, pour une recherche de l'emploi ou pour des problèmes de santé ont plus de chance de migrer dans un pays de l'UEMOA.

Conclusion

Avec une population estimée à environ 120 millions d'habitants, l'UEMOA est un espace d'intenses mobilités et de brassage de populations. La présente étude avait pour objectif de donner un aperçu général des destinations des migrants dans les huit pays de l'espace UEMOA à partir des données de l'enquête ERI-ESI de 2017-2018. L'étude a révélé qu'au cours des cinq dernières années ayant précédé l'enquête, 68% des individus de 15 ans et plus ayant quitté leur pays se sont installés dans un pays du continent dont 32% au sein de l'UEMOA. Le principal motif de l'émigration évoqué est la recherche d'un emploi (73.8%) suivi des études (8.4%). Le modèle logit multinomial mis en place a permis d'identifier les facteurs qui influencent le choix de la destination des migrants à savoir le niveau d'étude du chef de ménage, le niveau d'étude du migrant, la taille du ménage, la situation matrimoniale, le pays d'origine du migrant, le statut de logement ainsi que la raison de départ. Le modèle a également permis d'évaluer le mécanisme d'action de ces facteurs. Ainsi l'étude révèle que les Ivoiriens, les Guinéens, les Maliens et les Sénégalais ont respectivement 10.7, 11.2, 7.54 et 25.8 fois plus de chances de migrer vers l'Europe par rapport aux Béninois. Le Sénégal est le seul pays significatif pour la destination Amérique/Asie au seuil de 5% avec un coefficient de 62.8. Il serait souhaitable pour les Etats de mettre en place de manière plus systématique des mécanismes de suivi et d'évaluation des initiatives et des recommandations portant sur l'asile et la migration au sein de l'espace UEMOA, pour un meilleur contrôle du phénomène de la migration. Par ailleurs, un examen plus approfondi des politiques migratoires des Etats pourrait éventuellement révéler d'autres facteurs non présentés dans cette étude.

Bibliographie

- AFRISTAT. (2019). Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017-2018 : Rapport d'analyse régionale. Bamako, Mali, 2019, AFRISTAT.
- Banine O. A. (1967). La France Etrangère. Desclée de Brouwer, 1967.
- Bergues H. (1973). L'immigration des travailleurs africains noirs en France et particulièrement dans la région parisienne. Population, Vol. 28, 1973.

- Bredeloup, S. (2020). Les mobilités à l'intérieur du continent Africain ou la face cachée des migrations africaines in *Migrations et Gouvernance En Afrique et Ailleurs*, edited by SAMADIA SADOUNI and MAMOUDOU GAZIBO, 1st ed., Presses de l'Université du Québec, 2020, pp. 13–42,
- Charrière F. et Marion F. (2008). L'Afrique de l'Ouest comme espace migratoire et espace de protection. Rapport du Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés, 2008.
- Delerm A. R. (1964). La population noire en France. *Population* (19) 3, 1964.
- Gonzalez-Garcia J. (2016). Hitaj E., Mlachila M., Viseth A., Yenice M., « sub-saharian African migration, Patterns and spillovers », *International Monetary Fund, Spillover Note 9*, 2016, 16p.
- Fall, P.D. (2006). « Travailler en circulant : la circulation en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique du sud », *Migrations/Société*, vol. 18, 2006 ; n°107 :233-252.
- Flahaux M.-L. et De Haas H. (2016). « African Migration : trends, patterns, drivers », *Comparative Migration Studies* 164, 2016.
- Héran F. (2018). L'Europe et le spectre des migrations subsahariennes. *Population & Sociétés* 558, 2018.
- ISSEA. (2018). Migration internationale des jeunes Africains vers l'Occident : cas des habitants de la ville de Yaoundé. Rapport principal, Enquête académique, 2018, Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée.
- Massey D. S., Arango J., Graeme Hugo, Ali Kouaouci, Adela Pellegrino, J. Edward Taylor. (1993). Theories of international Migration : A review and Appraisal. *Population and Development Review*, 19(3), 1993, pp. 431-466.
- Natale F., Migali S., Münz R. (2018). Many more to come ? Migration from and within Africa, joint Research Centre, Bruxelles, Commission européenne, 2018, 36 p.
- MICHELE TRIBALAT. (2010). *Les Yeux grand fermés. L'immigration en France*, Denoël, 2010.

Annexes : Quelques tableaux et graphiques

Annexe 1 : Niveau d'étude des enquêtés

Niveau_d	Benin	Burkina	Cote d'Ivoire	Guinee	Mali	Niger	Senegal	Togo
1 sans niveau	155	480	68	59	426	254	735	116
2 Primaire	78	146	44	175	123	29	211	128
3 Secondaire général	56	77	54	89	128	36	202	159
4 Secondaire technique	1	5	6	17	29	1	19	9
5 Supérieur	19	26	20	23	32	6	57	34

Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Annexe 2 : Statistique bivariée

Variable	UEMOA, N = 1,415 ¹	Autre Afrique, N = 1,520 ¹	Europe, N = 914 ¹	Amerique/Asie, N = 102 ¹	autres pays, N = 381 ¹	p-value ²
Sexe						<0.001
<i>Masculin</i>	1,198 (85%)	1,330 (88%)	773 (85%)	76 (75%)	294 (77%)	
<i>Féminin</i>	217 (15%)	190 (12%)	141 (15%)	26 (25%)	87 (23%)	
sit_matri						
<i>Célibataire</i>	633 (45%)	748 (49%)	396 (43%)	46 (45%)	261 (69%)	
<i>Marité(e)</i>	762 (54%)	754 (50%)	504 (55%)	53 (52%)	116 (30%)	
<i>Divorcé (e)/ séparé (e)</i>	20 (1.4%)	18 (1.2%)	14 (1.5%)	3 (2.9%)	4 (1.0%)	
Age_Départ	25 (20, 33)	25 (20, 30)	28 (22, 35)	29 (22, 35)	27 (20, 32)	<0.001
TailleMen						<0.001
<i>1 à 3 personnes</i>	333 (24%)	317 (21%)	97 (11%)	25 (25%)	60 (16%)	
<i>4 à 5 personnes</i>	342 (24%)	321 (21%)	131 (14%)	24 (24%)	89 (23%)	
<i>6 à 8 personnes</i>	389 (27%)	408 (27%)	189 (21%)	23 (23%)	87 (23%)	
<i>9 personnes et plus</i>	351 (25%)	474 (31%)	497 (54%)	30 (29%)	145 (38%)	

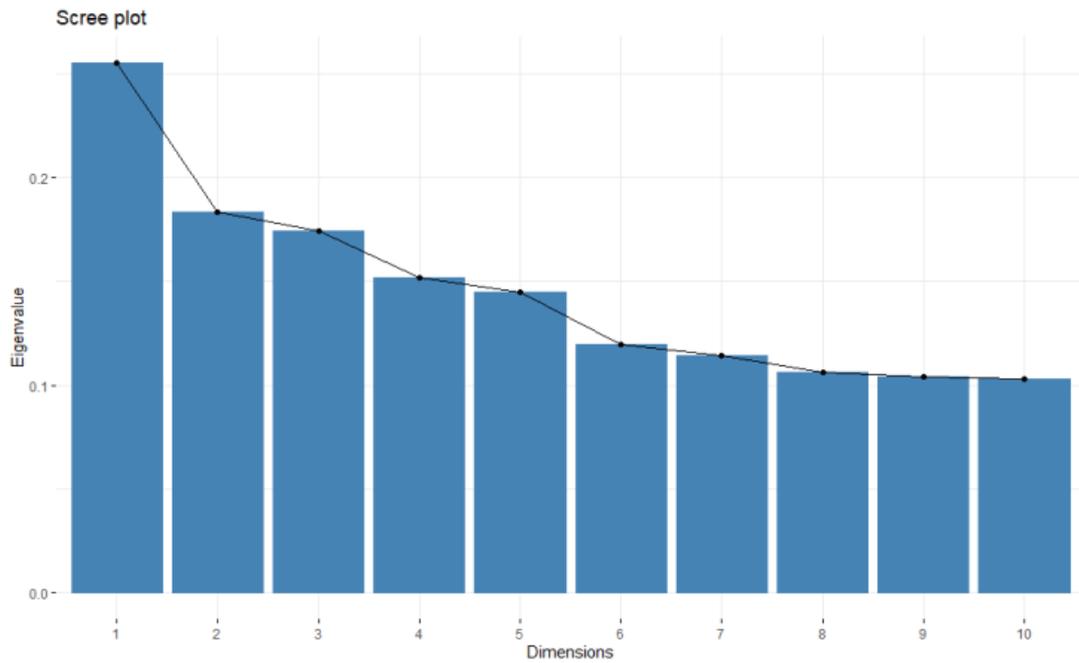
¹n (%); Mediane (Ecart interquartile)

²Pearson's Chi-squared test; Kruskal-Wallis rank sum test

Characteristic	UEMOA, N = 1,415	Autre Afrique, N = 1,520	Europe, N = 914	Amerique/Asie, N = 102	autres pays, N = 381	p-value
Raison_depart, n / N (%)						<0.005
<i>Etudes</i>	74 / 1,415 (5.2%)	90 / 1,520 (5.9%)	124 / 914 (14%)	24 / 102 (24%)	50 / 381 (13%)	
<i>Regroupement familial</i>	132 / 1,415 (9.3%)	49 / 1,520 (3.2%)	59 / 914 (6.5%)	11 / 102 (11%)	16 / 381 (4.2%)	
<i>Affectation de travail</i>	48 / 1,415 (3.4%)	28 / 1,520 (1.8%)	19 / 914 (2.1%)	3 / 102 (2.9%)	4 / 381 (1.0%)	
<i>Recherche d'emploi</i>	1,013 / 1,415 (72%)	1,230 / 1,520 (81%)	612 / 914 (67%)	56 / 102 (55%)	284 / 381 (75%)	
<i>Problème de santé</i>	14 / 1,415 (1.0%)	7 / 1,520 (0.5%)	33 / 914 (3.6%)	0 / 102 (0%)	1 / 381 (0.3%)	
<i>Aucune raison</i>	134 / 1,415 (9.5%)	116 / 1,520 (7.6%)	67 / 914 (7.3%)	8 / 102 (7.8%)	26 / 381 (6.8%)	
type_menage, n / N (%)						<0.005
<i>Unipersonnel</i>	65 / 1,415 (4.6%)	74 / 1,520 (4.9%)	29 / 914 (3.2%)	7 / 102 (6.9%)	11 / 381 (2.9%)	
<i>Couple avec enfant</i>	428 / 1,415 (30%)	410 / 1,520 (27%)	129 / 914 (14%)	13 / 102 (13%)	85 / 381 (22%)	
<i>Couple sans enfant</i>	33 / 1,415 (2.3%)	34 / 1,520 (2.2%)	14 / 914 (1.5%)	3 / 102 (2.9%)	3 / 381 (0.8%)	
<i>Monoparental nucléaire</i>	238 / 1,415 (17%)	237 / 1,520 (16%)	53 / 914 (5.8%)	11 / 102 (11%)	42 / 381 (11%)	
<i>Monoparental élargi</i>	156 / 1,415 (11%)	166 / 1,520 (11%)	211 / 914 (23%)	17 / 102 (17%)	67 / 381 (18%)	
<i>Famille élargie</i>	495 / 1,415 (35%)	599 / 1,520 (39%)	478 / 914 (52%)	51 / 102 (50%)	173 / 381 (45%)	
statut_logement, n / N (%)						<0.005
<i>Propriétaire avec document</i>	481 / 1,415 (34%)	539 / 1,520 (35%)	433 / 914 (47%)	58 / 102 (57%)	164 / 381 (43%)	
<i>Propriétaire sans document</i>	746 / 1,415 (53%)	779 / 1,520 (51%)	367 / 914 (40%)	20 / 102 (20%)	168 / 381 (44%)	
<i>Locataire</i>	119 / 1,415 (8.4%)	121 / 1,520 (8.0%)	89 / 914 (9.7%)	19 / 102 (19%)	35 / 381 (9.2%)	
<i>Logé gratuitement</i>	69 / 1,415 (4.9%)	81 / 1,520 (5.3%)	25 / 914 (2.7%)	5 / 102 (4.9%)	14 / 381 (3.7%)	

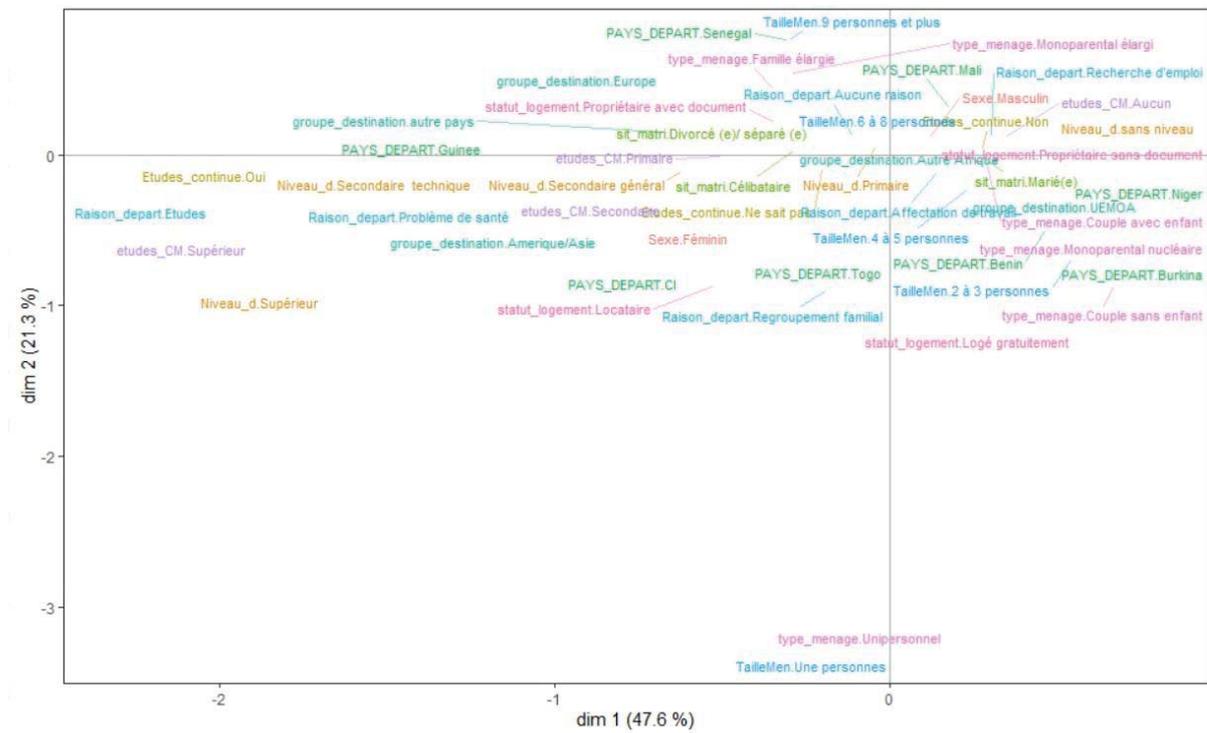
Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Annexe 3 : Valeurs propres de l'ACM



Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Annexe 4 : Plan factoriel de l'ACM



Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Annexe 5 : Contribution aux axes factoriels

	var	moda	ctr1	ctr2	weight	ctrtot	cumctrtot
6	Niveau_d	sans niveau	-3.8		7409.00	16.08	16.08
7		Secondaire technique		2.25	129.00		
4		Secondaire général		4.59	1409.00		
5		Supérieur		5.44	326.00		
1	Etudes_continue	Oui		13.67	824.00	13.67	29.75
11	Raison_depart	Recherche d'emploi	-2.55		8678.00	13.36	43.11
12		Etudes		10.81	875.00		
8	PAYS	Niger	-4.4		6607.00	11.36	54.47
10		Guinee		3.26	363.00		
9		Senegal		3.7	1224.00		
2	groupe_destination	Autre Afrique	-2.41		5493.00	10.15	64.62
3		Europe		7.74	1089.00		
13	Sexe	Féminin		7.76	902.00	7.76	72.38
16	type_menage	Couple avec enfant	-2.34		5211.00	4.62	77
15		Famille élargie		2.28	2857.00		
14	statut_logement	Propriétaire sans document		2.26	2079.00	2.26	79.26

	var	moda	ctr1	ctr2	weight	ctrtot	cumctrtot
5	PAYS	Niger	-5.76		6607.00	17.63	17.63
6		Mali		2.56	738.00		
7		Senegal		9.31	1224.00		
13	type_menage	Unipersonnel	-4.04		379.00	14.69	32.32
14		Couple avec enfant	-2.7		5211.00		
16		Monoparental élargi		3.01	785.00		
15		Famille élargie		4.94	2857.00		
9	statut_logement	Locataire	-3.12		1309.00	13.64	45.96
10		Propriétaire sans document		10.52	2079.00		
8	Raison_depart	Etudes	-11.87		875.00	11.87	57.83
11	TailleMen	Une personnes	-4.04		379.00	11.11	68.94
12		9 personnes et plus		7.07	2582.00		
1	Etudes_continue	Oui	-8.53		824.00	8.53	77.47
3	Niveau_d	Supérieur	-3.88		326.00	5.88	83.35
4		Primaire		2	1339.00		
2	groupe_destination	Europe		2.46	1089.00	2.46	85.81

Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs

Annexe 6 : Résultats du modèle logit multinomial

Characteristic	Autre Afrique			Europe			Amerique/Asie			autres pays		
	OR ¹	95% CI ¹	p-value	OR ¹	95% CI ¹	p-value	OR ¹	95% CI ¹	p-value	OR ¹	95% CI ¹	p-value
etudes_CM												
<i>Aucun</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Primaire</i>	1.26	1.24, 1.28	<0.001	1.05	1.04, 1.07	<0.001	1.36	1.31, 1.41	<0.001	1.27	1.25, 1.30	<0.001
<i>Secondaire</i>	1.39	1.36, 1.41	<0.001	1.73	1.69, 1.76	<0.001	1.71	1.65, 1.77	<0.001	2.47	2.41, 2.53	<0.001
<i>Supérieur</i>	1.75	1.69, 1.81	<0.001	1.53	1.48, 1.58	<0.001	0.95	0.89, 1.01	0.082	2.62	2.52, 2.74	<0.001
Niveau_d												
<i>sans niveau</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Primaire</i>	1.50	1.48, 1.52	<0.001	2.29	2.25, 2.32	<0.001	2.89	2.76, 3.01	<0.001	1.11	1.08, 1.13	<0.001
<i>Secondaire général</i>	1.53	1.51, 1.56	<0.001	2.88	2.83, 2.94	<0.001	8.17	7.85, 8.50	<0.001	1.06	1.03, 1.08	<0.001
<i>Secondaire technique</i>	2.54	2.43, 2.66	<0.001	10.2	9.74, 10.6	<0.001	30.1	28.2, 32.3	<0.001	2.12	2.01, 2.24	<0.001
<i>Supérieur</i>	2.53	2.45, 2.62	<0.001	10.0	9.69, 10.4	<0.001	26.0	24.6, 27.4	<0.001	1.23	1.17, 1.29	<0.001
TailleMen												
<i>1 à 3 personnes</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>4 à 5 personnes</i>	0.79	0.78, 0.81	<0.001	0.75	0.73, 0.76	<0.001	0.97	0.94, 1.01	0.11	1.16	1.14, 1.19	<0.001
<i>6 à 8 personnes</i>	0.78	0.77, 0.79	<0.001	0.59	0.58, 0.60	<0.001	0.58	0.56, 0.60	<0.001	0.67	0.66, 0.69	<0.001
<i>9 personnes et plus</i>	0.91	0.89, 0.92	<0.001	1.08	1.06, 1.10	<0.001	0.53	0.51, 0.55	<0.001	0.83	0.81, 0.85	<0.001
sit_matri												
<i>Célibataire</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Marié(e)</i>	1.16	1.15, 1.17	<0.001	1.66	1.64, 1.68	<0.001	1.82	1.77, 1.88	<0.001	0.54	0.53, 0.54	<0.001
<i>Divorcé (e)/ séparé (e)</i>	0.92	0.88, 0.96	<0.001	1.18	1.13, 1.24	<0.001	1.37	1.21, 1.54	<0.001	0.35	0.32, 0.38	<0.001
PAYS_DEPART												
<i>Benin</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Burkina</i>	0.07	0.07, 0.07	<0.001	0.62	0.59, 0.65	<0.001	3.98	3.49, 4.54	<0.001	6.20	5.03, 7.65	<0.001
<i>Cote d'Ivoire</i>	0.15	0.15, 0.16	<0.001	8.01	7.60, 8.43	<0.001	4.94	4.31, 5.65	<0.001	30.0	24.2, 37.0	<0.001
<i>Guinee</i>	0.37	0.36, 0.38	<0.001	10.7	10.1, 11.2	<0.001	4.72	4.12, 5.40	<0.001	131	106, 161	<0.001
<i>Mali</i>	0.36	0.35, 0.36	<0.001	5.69	5.41, 5.98	<0.001	3.02	2.64, 3.45	<0.001	37.3	30.2, 45.9	<0.001
<i>Niger</i>	0.70	0.69, 0.72	<0.001	0.55	0.52, 0.59	<0.001	1.48	1.28, 1.71	<0.001	36.8	29.8, 45.4	<0.001
<i>Senegal</i>	0.55	0.53, 0.56	<0.001	18.9	17.9, 19.9	<0.001	28.5	25.0, 32.5	<0.001	153	124, 188	<0.001
<i>Togo</i>	0.64	0.63, 0.66	<0.001	0.97	0.91, 1.03	0.3	14.9	13.1, 17.0	<0.001	114	92.8, 141	<0.001
statut_logement												
<i>Propriétaire avec document</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Les études thématiques à partir des données de l'ERI-ESI
Cahier 1 : Conditions de vie de la population

Characteristic	Autre Afrique			Europe			Amerique/Asie			autre pays		
	OR ¹	95% CI ¹	P-value	OR ¹	95% CI ¹	P-value	OR ¹	95% CI ¹	P-value	OR ¹	95% CI ¹	P-value
<i>Propriétaire sans document</i>	1.16	1.14, 1.17	<0.001	0.87	0.86, 0.88	<0.001	0.33	0.32, 0.34	<0.001	0.92	0.90, 0.93	<0.001
<i>Locataire</i>	1.03	1.01, 1.05	0.003	0.91	0.89, 0.93	<0.001	1.42	1.38, 1.48	<0.001	0.74	0.72, 0.76	<0.001
<i>Logé gratuitement</i>	1.20	1.18, 1.23	<0.001	0.54	0.52, 0.56	<0.001	0.60	0.56, 0.63	<0.001	0.88	0.85, 0.92	<0.001
Raison_depart												
<i>Etudes</i>	—	—		—	—		—	—		—	—	
<i>Regroupement familial</i>	0.46	0.45, 0.48	<0.001	0.71	0.69, 0.73	<0.001	0.40	0.38, 0.42	<0.001	0.41	0.40, 0.43	<0.001
<i>Affectation de travail</i>	0.67	0.64, 0.70	<0.001	0.60	0.57, 0.63	<0.001	0.23	0.21, 0.25	<0.001	1.23	1.18, 1.29	<0.001
<i>Recherche d'emploi</i>	1.63	1.59, 1.67	<0.001	1.38	1.35, 1.41	<0.001	0.67	0.64, 0.70	<0.001	0.92	0.90, 0.95	<0.001
<i>Problème de santé</i>	0.40	0.38, 0.43	<0.001	1.77	1.69, 1.85	<0.001	0.16	0.13, 0.20	<0.001	0.14	0.12, 0.15	<0.001
<i>Aucune raison</i>	0.95	0.93, 0.98	<0.001	0.61	0.59, 0.63	<0.001	0.59	0.56, 0.62	<0.001	0.55	0.53, 0.57	<0.001

¹OR = Odds Ratio, CI = Confidence Interval

Source : INS des pays UEMOA, ERI-ESI 2017-2018 et nos calculs



Bénin



Burkina Faso



Côte d'Ivoire



Guinée-Bissau



Mali



Togo